

14



4

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil d'Avenches

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme deux cents pages.

Lausanne, le 20 décembre 1913.

Pour le Département :

Le Chef du service de police,

J. C. Fiaux



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du
n° six de l'année mil neuf cent neuf au n° quinze de l'année mil neuf
cent treize. Ce que nous certifions.

Avenches, le 8 janvier 1914.

LE OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

H. Louchet



Registre des mariages A.

N^o 1.
Wüthrich-Hans

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüthrich, Andreas Waltercélibatairecordonnieroriginaire de Crub, (Berne) domicilié àBerne, Sarberggasse 29 né àBerne le douze octobremil huit cent huitante-sept fils deWüthrich Andreas, maître cordonnier et deMaria Emilie, née Burkià Berne2. Hans, Mariecélibatairecouturièreoriginaire de Jeuss, (Fribourg) domiciliée àBerne, Keungasse 34 née àAvenches, (Vaud) le quinze maimil huit cent huitante-neuf fille deHans Pierre, mécanicien et deFanny Rosenbluardà Avenches

Comme témoins :

1. Elia Antoine fils, à Avenches.2. Spinédi Antoine, à Avenches.Les publications ont eu lieu à Berne le 18, à Crub le 19
et à Jeuss le 20 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le huit janvier mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'officier de
l'état civil de Berne, le 3
décembre 1913.

Les époux :

Marie Wüthrich
Walter Wüthrich.

Les témoins :

Elia
A. Spinédi

L'officier de l'état civil :

H. TouchéCommuniqué à Berne, à
Crub et à Morat.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Benthorey-Geiser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benthorey Louis-Léon
Célibataire
Hôtelier
originaire de Seigneux et Rompière (Faud) domicilié à
Jacuy né à
Neuchâtel-en-Balagny (France) le onze janvier
mil huit cent quatre vingt sept fils de
Louis-Antoine et de
Marie née Hebert
à Jacuy

2. Geiser Alice
Célibataire
Sans profession
originaire de Langenthal (Berne) domiciliée à
Jacuy née à
Jacuy le vingt-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
Samuel et de
Lina née Indumühle
à Jacuy.

Comme témoins :

1. von Gunten Oscar à Jacuy.
2. Cornaz Paul, syndic à Jacuy.

Les publications ont eu lieu à Jacuy le 30 décembre, à Sei-
gneux, Rompière (Faud) et Langenthal (Berne), le
31 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brenches le seize janvier mil neuf
cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage
et publications

Les époux :

Louis-Léon Benthorey
Alice Geiser

Les témoins :

J. Cornaz
O. von Gunten

L'officier de l'état civil :

H. Locher

Communiqué à Seigneux,
Rompière et Langenthal.

Registre des mariages A.

No 3.
Jacou-Grin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacou Charles-Edouard
employé _____ l'œuf de Marie-Sainte-Élé-
mentine Gultier, des le vingt-cinq août mil neuf cent dix
originaire de Coffrane, Le Locle et Montmollin (Neuchâtel) domicilié à
Fermier _____ né à
Genève _____ le treize et un mars _____
_____ mil huit cent septante-huit _____ fils de
Auguste Jacou, houlayer _____ et de
sœur Marie-Élise Ruff _____
à Fermier _____

2. Grin Louise-Aline
sans profession _____
célibataire _____
originaire de Belmont d'Yverdon (Vaud) _____ domiciliée à
Tacuy (Vaud) _____ née à
Tacuy _____ le vingt avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
feu François-Émile Grin _____ et de
Marie-Anna Hornum, sa veuve _____
à Tacuy _____

Comme témoins :

- 1. Hornum Paul, syndic, Tacuy.
- 2. Cornaz Auguste à Tacuy.

Les publications ont eu lieu à Fermier, à Montmollin, à Coffrane, au Locle le sept janvier, à Tacuy le huit janvier, à Belmont le dix janvier mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ à Treches le vingt-six janvier mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :
Certificat de publication
délivré par l'Officier de l'Etat Civil
de Fermier-Genève.

Les époux :
Aline Jacou
Ch. Jacou

Les témoins :
P. Cornaz
Auguste Cornaz

L'officier de l'état civil :
H. Louhest

Communiqué à Fermier, à Coffrane,
à Belmont d'Yverdon et au
Locle.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 4.
Guinand-Loth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guinand Jules-Auguste
Célibataire
Ouvrier
originaire des Brenets domicilié à
Avenches né à
Loche le dix avril
mil huit cent huitante et un fils de
Henri-Auguste, décédé et de
Louise Favre-Bulle, décédé
à Loche

2. Loth Emma
Célibataire
Ménagère
originaire de Pizy domiciliée à
Avenches née à
Avenches le onze octobre
mil huit cent huitante trois fille de
Jean Auguste et de
Louise Julie, née Fournier
à Avenches.

Comme témoins :

1. Francescoli Françoise, à Avenches
2. Revelly Jules-Louis, à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le 11 février, aux Brenets le 12 février et à Pizy le 13 février.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le vingt-huit février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux.
Promesse de mariage.
3 publications

Les époux :

Emma Guinand
Jules Guinand

Les témoins :

Francois Bronquillo
Louis Revelly

L'officier de l'état civil :

H. Louchet

Communiqué aux Brenets
et à Gimmel.

Registre des mariages A.

No 5.
Pages. Dioli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pages Maurice
Célibataire
Employé au Haras fédéral
originaire de Sedeilles domicilié à
Avenches né à
Tronand le deux mars
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Pages Edmond et de
Lisa, née Pitton
à Sedeilles

2. Dioli Nancy-Aina
Célibataire
Ménagère
originaire de Sau-Jolo d'Enza domiciliée à
Avenches née à
Avenches le quinze novembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Dioli Antonio-Francesco-Giuseppe-Domenico-Lancia et de
Rosina, née Grachtel
à Avenches

Compte témoins :
1. Guennet Joseph-Aimé à Avenches
2. Palli Charles, Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le 14 mars, à
Sedeilles le 16 mars et à Sau-Jolo-d'Enza le 8 février
1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le treize mars mil neuf cent
quatorze

Pièces déposées :
Extraits de naissance
des époux.
Prochelle de mariage.
3 publications

Les époux :
Maurice Pages.
Nancy Pages

Les témoins :
J. Guennet
Palli Charles

L'officier de l'état civil :
M. Louhest

Communiqué à Hilanzel et
à la chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 6.
Richter-
Rosser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richter Karl Friedrich August
Célibataire

Fleuriste

originaire de Retmold, Fürstentm. Lippe domicilié à

Lengsbury né à

Retmold le vingt deux août

mil huit cent huitante sept fils de

Richter Karl Heinrich Wilhelm, défunt et de

Sophie Christine Frederike Luisa née Brink

à Retmold

2. Rosser Hélène

Célibataire

femme de chambre

originaire de Brenches domiciliée à

Genève née à

Brenches le trente et un octobre

mil huit cent huitante neuf fille de

Charles Rottet, défunt, et de

Maria, née Leiber

à Brenches.

Comme témoins :

1. Rottet Alois à Brenches

2. Gustav Louis Auguste

Les publications ont eu lieu à Lengsbury le 23, à Genève, A-
renches et Retmold le 24 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brenches, le vingt trois mai mil neuf
cent quatorze

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'officier de
l'état-civil de Lengsbury,
le 29 avril 1914.

Les époux :

Karl Richter.
Hélène Richter Rosser.

Les témoins :

Alois Rottet
Louis Auguste

L'officier de l'état civil :

H. Luchet.

Communiqué Lengsbury et à
la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

No 7.
Gasparini-
Luginbühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasparini Ambrogio-Giacomo
célibataire
d'origine de Crevin (Italie) domicilié à
Faucy né à
Crevin le sept décembre
mil huit cent huitante huit fils de
Angelo, défunt et de
Lidia, née Ostola
à Crevin

2. Luginbühl Elita
célibataire
d'origine de Rubigen (Berne) domiciliée à
Faucy née à
Faucy le trente et un janvier
mil huit cent quatre-vingt dix fille de
Jacob et de
Anna née Liegenthaler
à Faucy

Comme témoins :

- 1. Honoré Gaspard, dit Jacques, à Brenchet
- 2. Luginbühl Jacob, domicilié à Faucy.

Les publications ont eu lieu à Crevin le 15 mai 1914, à Faucy le 28 avril et à Rubigen le 29 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Brenchet le vingt-neuf mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux.
- Promesse de mariage.
- 3 publications.

Les époux :

Elita Gasparini
Gasparini Giovanni

Les témoins :

Gaspard dit Jacques Wornay
Luginbühl

L'officier de l'état civil :

M. Luchet

Communiqué à Mindingen et à la chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

N^o 8
Friedrich
Honsberger.

Par décret du Grand-Conseil du
31 août 1926, Friedrich Fules
a été naturalisé Vaudois et
reçu avec sa famille au
nombre des bourgeois de la
Commune de Champmorin.
Avenches le 15 novembre 1926
L'Officier de l'Etat-civil



J. H. H. H.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Friedrich Fules
célibataire

chef d'écurie

originaire de Hirschlanden (Grand-duché de Bade) domicilié à

Faoug né à

Hirschlanden le vingt-neuf mars

mil huit cent huitante huit fils de

Jean-André Friedrich et de

Katherine-Madeleine née Schemich

à Hirschlanden

2. Honsberger Emma-Lydia
célibataire

originaire de Eggivil (Berne) domiciliée à

Faoug née à

Weisbstein le vingt-neuf octobre

mil huit cent huitante huit fille de

Friedrich Honsberger et de

Anna née Steberhard

à Faoug

Comme témoins :

1. Charnay Albert à Avenches.

2. Honsberger Fritz à Faoug

Les publications ont eu lieu à Faoug le 12 mai, à Eggivil
le 13 mai et à Hirschlanden le 2 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches, le cinq juin mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Promesse de mariage

Autorisation du conseil d'état

de publier le mariage. - 3 publi-

cations.

Autorisation du conseil d'état

de célébrer le mariage.

Communiqué à la Chancellerie

cantonale et à Eggivil.

Les époux :

Friedrich Friedrich

Lydia Friedrich

Les témoins :

Fritz Honsberger

Albert Charnay

L'officier de l'état civil :

H. Luchet

Registre des mariages A.

No 9
Liebi-
Secoultre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liebi, Karl, Werner _____
 célibataire _____
 médecin _____
 originaire de Thun _____ domicilié à
 Zerny _____ né à
 Thun _____ le vingt six janvier _____
 mil huit cent huitante _____ fils de
 Liebi Wilhelm Karl _____ et de
 Marysita Ida née Truchtenhofer _____
 à _____

2. Secoultre Marie-Louise _____
 célibataire _____
 originaire de Brenches, du Chenik et des Brenets _____ domiciliée à
 Brenches _____ née à
 Brenches _____ le huit septembre _____
 mil huit cent huitante-cinq _____ fille de
 Secoultre Henri-Eugène _____ et de
 Rosa-Marktha née Blanc, à Brenches _____
 à Brenches _____

Comme témoins :

1. M. Liebi Guillaume Charles à Thun _____
2. Jamini Moïse à Brenches _____

Les publications ont eu lieu à Zerny le 16, à Thun et à
 Brenches le 18 mai 1914 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Brenches _____ le vingt-neuf juin mil neuf cent
 quatorze _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'officier de
 l'état civil de Zerny le
 2 juin 1914.

Les époux :

K. Liebi
 Marie-Louise Liebi

Les témoins :

G. Liebi
 Jamini

L'officier de l'état civil :

M. Louchest.

Communiqué à Zerny, Thun,
 le Chenik et les Brenets.

Registre des mariages A.

N^o 10
Michel-Revelly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Camille - Ernest
Célibataire
Ouvrier de pierre
originaire de Koeniz (Berne) domicilié à
Ayenches né à
Ayenches le vingt-quatre septembre
mil huit cent quatre-vingt neuf fils de
Léontine Susanne Michel et de

à Layinge
2. Revelly Adèle - Marie
Célibataire
Couturière
originaire de Ayenches domiciliée à
Ayenches née à
Sallamand le cinq mai
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Revelly Alfred et de
Kadelaine Marie - Martine, née Chiste
à Ayenches

Comme témoins :

- 1. Charney Lucien, Ayenches
- 2. Revelly Louis Jules, Ayenches

Les publications ont eu lieu à Ayenches le 15 octobre et à Koeniz le 16 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ayenches, le treize et un octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage. -
Extrait de naissance de la
fiancée. - Publication de ma-
riage. - Autorisation des parents
de la fiancée. -

Les époux :

Camille Michel
Adèle Michel

Les témoins :

Ls Revelly
Lucien Charney

L'officier de l'état civil :

H. Louches

Communiqué à Koeniz

Registre des mariages A.

N° 11

Charney
Fornallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charney Lucien - Daniel

Célibataire

Commis

originaire de Oleyres domicilié à

ayenches né à

Fribourg le vingt neuf décembre

mil huit cent huitante huit fils de

Louis et de

Victorine née Meschlimann

à Oleyres

2. Fornallaz Rosa - Marguerite

Célibataire

Négociante

originaire de ayenches domiciliée à

ayenches née à

Cortin et Fegay le deux février

mil huit cent nonante-deux fille de

Marc-Hector, défunt et de

Rosa, née Bessat, défunte

à ayenches

Comme témoins :

1. Lohr Auguste de Jean Auguste ayenches

2. Prevost Louis Jules, ayenches

Les publications ont eu lieu à Oleyres et à ayenches le 13
octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

ayenches, le quatorze novembre mil neuf
cent quatorze

Pièces déposées :

Extraits de naissance
des fiancés. - Lettre de
mariage. - Publications de
mariage.

Les époux :

Rosa Charney
Lucien Charney

Les témoins :

Auguste Lohr
Louis Prevost

L'officier de l'état civil :

H. Louchet

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 12

Loth.
Cornaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loth Jules Auguste _____
célibataire _____

cantonnier _____

originaire de Pizy _____ domicilié à

ayenches _____ né à

ayenches _____ le sept août _____

mil-huit cent huitante neuf _____ fils de

Jean - Auguste _____ et de

Louise fille née Fornet _____

à ayenches _____

2. Cornaz Clara Sophie _____

célibataire _____

Ménagère _____

originaire de Faouy _____ domiciliée à

Faouy _____ née à

Faouy _____ le dix-neuf octobre _____

mil-huit cent nonante _____ fille de

David - Louis _____ et de

Lydie née Benthoey _____

à Faouy _____

Comme témoins :

1. Charmey Lucien _____ ayenches _____

2. Reyelly Louis Jules _____ ayenches _____

Les publications ont eu lieu à Faouy le 24 novembre et à Pizy
le 26 novembre 1914 ainsi qu'à ayenches le 24 dit _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ ayenches _____ le quatorze novembre mil neuf
cent quatorze _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
fiancés.Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Clara Loth
Auguste Loth

Les témoins :

Lucien Charmey
Louis Reyelly

L'officier de l'état civil :

St. Louchet.

Communiqué à Gimmel _____

Registre des mariages A.

No 13.
Eberhard -
von Kaenel.

Le numéro treize, à la page treize, est celui de la dernière inscription faite durant l'année mil neuf cent quatorze.

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions, Avenches le 2 janvier 1915.

L'Officier de l'état civil

H. Louchet



Un double des présentes a été remis à l'autorité cantonale compétente en exécution de l'article 2 de la loi, ce jour 2 janvier 1915.

H. Louchet

Le 20 janvier 1915
H. Louchet

Le Tribunal du district d'Avenches par jugement du 20 Janvier 1932 a déclaré le mariage Eberhard von Kaenel et Flora von Kaenel nul et non avenue par le divorce en application des articles 150, 154 et 156 du C.C.S.

Avenches le 12 Mars 1932

L'Officier de l'état civil

H. Louchet



Imprimerie Vandoise, Lausanne, 1000 f. d.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberhard Jean Frédéric _____
Célibataire _____

Employé au haras fédéral _____
originaire de Grafenried (Berne) _____ domicilié à
Avenches _____ né à

Grafenried _____ le douze janvier _____
_____ mil huit cent nonante-deux _____ fils de

Ferdinand _____ et de

Élise née Gehri _____

à Grafenried _____

2. von Kaenel Anna Flora _____

Célibataire _____

ménagère _____

originaire de Reichenbach (Berne) _____ domiciliée à

Morat _____ née à

Morat _____ le treize août _____

_____ mil huit cent nonante _____ fille de

Paul _____ et de

Anna Barbara Dyssli, née Gaberell _____

à Morat _____

Comme témoins :

1. Fernand Paul, Avenches, - _____

2. von Kaenel Paul, Morat, - _____

Les publications ont eu lieu à Avenches le 8 décembre, à Morat, à Reichenbach, à Grafenried le 9 décembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Avenches _____ le vingt-quatre décembre mil
neuf cent quatorze. = _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
Extrait de naissance de la fiancée
Promesse de mariage.
Publications de mariage.

Les époux :

Eberhard
Flora Eberhard

Les témoins :

Fernand P
Paul v. Kaenel

L'officier de l'état civil :

H. Louchet

Communiqué à Morat, à Reichenbach et à Grafenried.

Registre des mariages A.

1915.
No 1
Balmer-
Loth.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balmer Ernest-Albert
célibataire
agriculteur
originaire de Mühleberg, Berne domicilié à
Crêt, rière St. Léger né à
Bellenay, commune de Saicaut le vingt-quatre mai
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Émile Balmer et de
Chloïde, née Strahier
à, décédés

2. Loth, Laure
célibataire
ménagère
originaire de Ligy domiciliée à
ayenches née à
ayenches le seize mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Henri Guillaume Loth et de
Pauline-Marie-Élise, née Kaiser
à ayenches

Comme témoins :

1. Foyt Jean ayenches
2. Martin François

Les publications ont eu lieu à St. Léger, le 23, à ayenches, le 24,
à Mühleberg le 25 et à Ligy le 26 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

ayenches le troize avril mil neuf cent
quinze

Pièces déposées :

certificat de publication

Les époux :

Balmer Albert
Laure Balmer.

Les témoins :

Jean Foyt
Martin François

L'officier de l'état civil :

M. Louchet

Communiqué à St. Léger, à Mühleberg
et à Ligy

Registre des mariages A.

N^o 2.
Dolieres.
Mouyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dolieres Jules _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Venches _____ domicilié à

Venches _____ né à

Venches _____ le dix-neuf juin _____

_____ mil huit cent septante huit _____ fils de

Jules _____ et de

Pauline, née Bessat _____

à Venches _____

2. Mouyer Madeleine Stéphanie _____

célibataire _____

originaire de Grandcour _____ domiciliée à

Grandcour _____ née à

Paris, Rue Rougemont _____ le vingt-quatre janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de

Georges Emile _____ et de

Henriette Irène née Cannaz _____

à Grandcour _____

Comme témoins :

1. Louis Christinat.

2. Walter Despland.

Les publications ont eu lieu à Grandcour le 8, et à Venches le 7 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Venches, le vingt-quatre avril mil neuf cent quinze _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la fiancée

Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Jules Dolieres
Madeleine Dolieres

Les témoins :

Christinat Louis
Walter Despland

L'officier de l'état civil :

J. Mouyer Suppléant

Communiqué à Grandcour.

Registre des mariages A.

N^o 3. Jannin
Paschoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jannin Emile
célibataire

agriculteur

originaire de Rivoz domicilié à

Avenches né à

Avenches le vingt Novembre

mil huit cent quatre vingt six fils de

Jean Henri Jannin et de

Caroline Henriette, née Fomerod.

à Avenches

2. Paschoud Marie Fanny
célibataire

couturière

originaire de La Commune des Eaux-Vives domiciliée à

Avenches née à

Paris, XII^o arrondissement, le seize Août

mil huit cent quatre vingt cinq fille de

Fanny Henriette Albertine Paschoud, fille elle-même de

Antoine Paschoud

à

Comme témoins :

1. François Martin agent de police

2. Gaston Rysler ouvrier de fabrique

Les publications ont eu lieu à Avenches le 13 Avril, à Rivoz et
aux Eaux-Vives les 14 Avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches, le vingt deux Mai mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Publication de mariage
Acte d'origine de la fiancée
extrait de naissance de la fiancée
Promesse de mariage

Les époux :

Emile Jannin
Marie Jannin

Les témoins :

François Martin
Gaston Rysler

L'officier de l'état civil :

J. Manuel Suppléant

Registre des mariages A.

N° 4
Hornei
Andergon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hornei Baptiste
célibataire
Subsiste
originaire de Praroman et Capel domicilié à
Oleyres né à
Chandon-fubourg le quatre septembre
mil huit cent quatre vingt deux fils de
feu Damien Horner et de
feu Marguerite née Rohrbasser
à Chandon-fubourg

2. Andergon Marie
célibataire
Ménagère
originaire de Chesapelloz-fubourg domiciliée à
Oleyres née à
Courtepin-fubourg le trois avril
mil huit cent nonante fille de
feu François Andergon et de
Philomène née Auderbet
à Courtepin-fubourg

Comme témoins :

- 1. Badoud Eugène, de Domdidier y domicilié
- 2. Andergon Arsène de Chesapelloz, domicilié à Rome

Les publications ont eu lieu à Oleyres le 4 juin, à Capel et Praroman le 5 et à Chesapelloz le 7 juin 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Apeuchet le 18 juin dix-huit juin
mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé
- Extrait de naissance de la fiancée
- II Publications de mariage
- I Promesse de mariage

Les époux :

Hornei Baptiste
Hornei Marie

Les témoins :

Eugène Badoud
St. Andergon

L'officier de l'état civil :

St. Loucheff

Communiqué Praroman, Capel
et à Beffaux.

Registre des mariages A.

No. 5.
Krenger-
Ledermann.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krenger Emile _____
célibataire _____

Agriculteur _____

originaire de Rüthi - Berne _____ domicilié à

faouy _____ né à

Villars-le-Grand _____ le vingt quatre août _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de

Krenger Robert _____ et de

Lina née Benyer _____

à tous deux de l'âge _____

2. Ledermann Lina _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Lauperswil - Berne _____ domiciliée à

faouy _____ née à

Rüderswil _____ le vingt six juillet _____

_____ mil huit cent nonante quatre _____ fille de

Siegfried Ledermann _____ et de

Sophie née Benyer _____

à Lauperswil - Berne _____

Comme témoins :

1. Geiser Robert, agriculteur, faouy _____

2. Rivelly Louis, ancien, Agenches _____

Les publications ont eu lieu à faouy le 30 mai, à Lauperswil

le 31 mai et à Mühlethurnen le 1^{er} juin 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Agenches le premier juillet mil neuf

cent quinze

Pièces déposées :

Extrait de naissance du

fiancé. _____

Extrait de naissance de

la fiancée. _____

Promesse de mariage

Publications de mariage

Les époux :

Emile Krenger

Lina Krenger

Les témoins :

Robert Geiser

Ls Rivelly

L'officier de l'état civil :

H. Louhet

Communiqué à Lauperswil
et à Mühlethurnen.

Registre des mariages A.

N^o 6
 Rothen
 Liechli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rothen Gottfried
 célibataire
 Apiculteur
 originaire de Guggisberg domicilié à
Ayenches né à
Schery Fuchten le premier février
 mil huit cent septante deux fils de
Jacob Rothen et de
Maria Anna née Pogli, tous deux décédés
 à

2. Liechli Frieda
 célibataire
 ménagère
 originaire de Landiswil domiciliée à
Ayenches née à
Utzendorf le vingt quatre avril
 mil huit cent nonante sept fille de
Christian Liechli et de
Anna Barbara née Zucher
 à Ayenches

Comme témoins :

1. Christian Liechli, tambour, Ayenches
2. Heinrich Hebrecht, ouvrier, domicilié à Buchillon

Les publications ont eu lieu à Ayenches le 2 juillet, à Landiswil et à Guggisberg le 3 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ayenches le vingt-sept juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
 Extrait de naissance de la fiancée
 Autorisation des parents de la fiancée
 Promesse de mariage
 Publications de mariage

Les époux :

Gottfried Rothen
Frieda Rothen

Les témoins :

Christian Liechli
Heinrich Hebrecht

L'officier de l'état civil :

St. Louche

Communiqué à Biylen et à
Guggisberg

Registre des mariages A.

N^o 7.
Bigler-Gnägi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bigler Emile

célibataire,

agriculteur

originaire de Rubigen - Berne

domicilié à

Aonatyne

né à

détaché Kelly

le neuf juillet

mil-huit cent huitante neuf

fils de

frédéric Bigler, défunt

et de

Rosine née Meyer

à Aonatyne

2. Gnägi Rosa Marie

célibataire

ménagère

originaire de Bellmund - Berne

domiciliée à

Aonatyne - Avenches

née à

Bellmund

le vingt huit décembre

mil-huit cent huitante cinq

fille de

Bénédict Gnägi

et de

Margaretha née Nikles

à Aonatyne - Avenches

Comme témoins :

1. Martin François, agent de police, Avenches

2. Poppel Louis, concierge, Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches et à Aonatyne le
28 juillet, à Rubigen et à Bellmund le 30 juillet
1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches, le dix neuf août mil neuf cent
quinze

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée
Promesse de mariage.
4 publications de mariage

Les époux :

Emile Bigler
Rosa Bigler

Les témoins :

François Martin
Louis Poppel

Communiqué à Nidau et
à Münsingen

L'officier de l'état civil :

H. Louchet

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 8. Gugelmany-Collaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gugelmany Emile Oscar
célibataire
employé au haras fédéral
originaire de Obersäckholz - Berne domicilié à
Ayenches né à
faouy le onze juin
mil huit cent nonante et un fils de
Gottfried Gugelmany et de
Marie Anna née Röthlisberger
à Montilier

2. Collaud Louise Bertha
célibataire
ménagère
originaire de St. Aubin, Fribourg domiciliée à
St. Aubin née à
St. Aubin le seize septembre
mil huit cent huitante cinq fille de
Joseph Philippe Collaud, delunt et de
Élisabeth née Obrecht
à St. Aubin, Fribourg

Comme témoins : Charmey Albert,

- 1. celui - Kapissier, Ayenches
- 2. Regey Louis, concierge, Ayenches

Les publications ont eu lieu à Ayenches le 14 septembre, à
St. Aubin et à Obersäckholz le 15 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ayenches le 25 septembre - vingt-cinq
septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Extrait de naissance du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Publications demandées

Les époux :
Gugelmany Emile
Gugelmany Louise

Les témoins :
Albert Charmey
Louis Regey

L'officier de l'état civil :
H. Loup

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à St. Aubin et
à Lotzwil

Registre des mariages A.

No 9

Johner.
Baud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Johner Jean Edmond
célibataire

géant

originaire de Châtel (Fribourg) domicilié à
Yverdon - Vaud né àEstavayer-le-Lac le vingt-six décembre
mil-huit cent quatre-vingt-huit fils deSamuel Johner, agriculteur et de
Suzanne née Rissierà Yvonand2. Baud Marie Jeanne Elisabeth
célibataire

sans profession

originaire de Apples - Vaud domiciliée à
Apples née àYverne le quatre octobre
mil-huit cent quatre-vingt-onze fille deCharles François Baud, agriculteur et de
Emma Marie née Noddyà Apples

Comme témoins :

1. Samuel Johner, agriculteur à Yvonand2. Charles François Baud, agriculteur, à ApplesLes publications ont eu lieu à Châtel, Apples, Apples et
Yverdon le dix septembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Apples le vingt-huit septembre mil
neuf cent quinze

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état-civil
d'Yverdon.

Les époux :

Johner
M. Johner

Les témoins :

S. Johner
Ch. Baud

L'officier de l'état civil :

H. LuchettiCommuniqué à Châtel, Apples
et Yverdon

Registre des mariages A.

N^o 10
 Hug Rubattel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hug Fitz _____
 célibataire _____

ouvrier _____

originaire de Buchillon - Fubourg _____ domicilié à

Ayenches _____ né à

Ayenches _____ le six juin _____

_____ mil-huit cent huitante _____ fils de

Auguste Hug, défunt _____ et de

Adèle Louisa née Schneider _____

à Ayenches _____

2. Rubattel Rosa-Mathilde _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Fiezazzel _____ domiciliée à

Oleyres _____ née à

Oleyres _____ le vingt et un juin _____

_____ mil-huit cent huitante-quatre _____ fille de

Jules Rubattel, défunt _____ et de

Thérèse-Marianne née Nicolier, défunte _____

à _____

Comme témoins :

1. Charney Ernest, agriculteur, Ayenches : _____

2. Charney Georges-Albert, agriculteur, Ayenches. _____

Les publications ont eu lieu à Ayenches le 14 septembre 1915, à

Oleyres, Buchillon et Fiezazzel le 15 septembre 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Ayenches _____ le sept octobre mil neuf cent

quatorze. _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

4 publications _____

Les époux :

Fitz Hug
 Rosa Hug

Les témoins :

Ernest Charney
 Georges Charney.

L'officier de l'état civil :

H. Touchet.

Communiqué à Buchillon - Fubourg
 et à Fiezazzel. _____

Registre des mariages A.

No 11
Elia Tricon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Elia Victor femme
célibataire
généraliste
originaire de Pura-Cestlin domicilié à
Avenches né à
Avenches le onze mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Antoine Elia et de
Mademoiselle Balgaretti
à Avenches

2. Tricon Rose
célibataire
cuisinière
originaire de Tallamand domiciliée à
Tallamand née à
Tallamand le trente novembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
défunt Jules Tricot et de
Emilie née Crisinel
à Tallamand

Comme témoins :

- 1. Stucki Adolphe,oucher, Avenches.
- 2. Siquilloud Jules, cafetier, Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches le 15 novembre, à
Tallamand le 17 novembre et à Pura le 18 novembre
1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le vingt-neuf novembre mil-neuf
cent quinze

Pièces déposées :

- Extrait de naissance de la
fiancée.
- Promesse de mariage.
- 3 Publications de mariage.

Les époux :

Elia Victor
Rose

Les témoins :

Stucki
Jules Siquilloud.

L'officier de l'état civil :

A. Louchet.

Communiqué à Pura-Cestlin et
à Cudrefin.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Le numéro "ouff" a été payé vingt
quatre, et celui de la dernière ins-
cription faite, auant l'année mil
neuf cent quinze.
Les deux doubles des présentes
sont conformes à ce que nous certifions.
Avenches, le 3 janvier 1916.
L'Officier de l'état civil
A. Louchet.

Un double des présentes a été
remis à l'autorité cantonale
compétente en exécution de l'art.
2 de la loi.
Avenches, le 14 janvier 1916.
A. Louchet.



14 janvier 1916
Le Préfet du Canton de Vaud
W. B.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1
Gnägi Kunz

Le Tribunal du district de
Berne par jugement du
17 novembre 1915 a prononcé
la dissolution du mariage
Gnägi Kunz en vertu
en application de l'article
142 du S.C.C.
Berne le 6 Décembre 1915



L'OFFICIER D'ÉTAT-CIVIL
Bühmannschel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gnägi Emile Alexandre
célibataire
Agriculteur
originaire de Belmont - Berne domicilié à
Rothenye - Avenches né à
Belmont - Berne le vingt-trois mai
mil-huit cent nonante et un fils de
Gnägi Bénédicte et de
Wbayaretha née Heikles
à Rothenye - Avenches

2. Kunz Emma - Marie
célibataire
ménagère
originaire de Crub - Berne domiciliée à
Avenches née à
Avenches le onze août
mil-huit cent nonante et un fille de
Charles Benjamin Kunz et de
Anna Maria née Terzi
à Avenches

Comme témoins:

- 1. Schamney Albert, tailleur tapissier, Avenches.
- 2. Brog Charles, menuisier, Avenches.

Les publications ont eu lieu à Crub et à Nidau le 11 mars
et à Avenches le 10 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le vingt-trois mars mil neuf
cent seize.

Pièces déposées:

- Extrait de naissance du fiancé
- Extrait de naissance de la fiancée
- Promesse de mariage
- 3 Publications de mariage

Les époux:

Gnägi Alexander
Gnägi Emma

Les témoins:

Albert Schamney
Charles Brog

L'officier de l'état civil:

St. Louët

Communiqué à Nidau et à
Crub.

Registre des mariages A.

N^o 2
Desarzens-
Michon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desarzens Charles Henri
bachelier
agriculteur
originaire de Larzens domicilié à
Paomy né à
Paomy le quatre-vingt
mil huit cent septante huit fils de
Louis Octave Desarzens et de
Jeanne Henriette née Morle
à Paomy

2. Michon Marie née Meyer, veuve en 1^{er} no
ces de Michon Charles Auguste décédé le 5 janvier 1907
sans profession
originaire de Vaulion domiciliée à
Paomy née à
Paomy le huit septembre
mil huit cent septante quatre fille de
Fidèle Meyer et de
Marguerite née Meyer, tous deux décédés
à _____

Comme témoins :

- 1. Georges Normand, comptable du syndicat local, Spaches
- 2. Desarzens Louis Octave, agriculteur, Paomy

Les publications ont eu lieu à Paomy et à Vaulion le 17 mars,
à Larzens le 19 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Spaches le vingt neuf mars mil neuf
cent seize

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé
- Livre de famille de la fiancée
- Promesse de mariage
- Publications de mariage

Les époux :

Ch. Desarzens
Mme Desarzens

Les témoins :

Georges Normand
L. Desarzens
L'officier de l'état civil :
Ch. Loubet

Communiqué à Lucens et à
Vaulion.

Registre des mariages A.

N^o 3
Mühlegg-
Ryser

Le Tribunal du District d'Avenches par jugement du 4 Étéillet 1923 - déclaré définitif et exécutoire le 22 Septembre 1923, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage existant entre le défendeur et la demanderesse, et a fixé à 2 ans le délai pendant lequel il ne pourra se remarier et pendant lequel la puissance parentale sera exercée par les enfants: Richard-Fritz et Marcelle-Emma.

Avenches le 11 Octobre 1923

F. Hauser


Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Mühlegg Joseph-Richard
célibataire
mécanicien
originaire de Echyen canton de Jougne domicilié à
Geneve Schemweg 1^{er} né à
Melschwil, fête campagnole sept mai
mil huit cent nonante fils de
Mühlegg Richard, directeur, et de
Anna Marie Schuler
à Laupenthal

2. Ryser Emma Marie
célibataire
cuisinière
originaire de Biederstutz domiciliée à
Sprecher née à
Sprecher le huit novembre
mil huit cent huitante sept fille de
Ryser Fritz, jardinier et de
Anna Marie Böni
à Sprecher

Comme témoins:

1. Reyer Louis, mécanicien, Sprecher
2. Trautser Reynold, boulanger, Sprecher

Les publications ont eu lieu à Geneve le 4 April, à Echyen, Sprechembuche et Sprecher le 11 April 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sprecher le 16 mai mil neuf cent seize

Pièces déposées:
Certificat de publication.

Les époux:
Richard Mühlegg
Emma Mühlegg

Les témoins:
L. Revely
R. Stauffer

L'officier de l'état civil:
E. Lovichet

Communiqué à Geneve, à Echyen et à Herzogenbuchholz.

Registre des mariages A.

N° 4

Dessonnaz
Eggenweiler.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessonnaz Fernand - Louis

célibataire

Agriculteur

originaire de Avenches domicilié à

Avenches né à

Avenches le vingt août

mil huit cent quatre vingt treize fils de

Jeanne - Louis Dessonnaz et de

Élise née Choutbeyer

à Avenches

2. Eggenweiler Fida Louise

célibataire

ménagère

originaire de Lenggenberg - Nâle - Campagne domiciliée à

Avenches née à

Berthoud - Berne le quinze septembre

mil huit cent quatre vingt deux fille de

Pierre Paul Eggenweiler et de

Louise née Schweizer

à Berthoud - Berne

Comme témoins :

1. Charney Lucie, négociant, à Avenches.

2. Revelly Louis, concubine, à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le 15 mai et à

Hölstein le 17 mai 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le trente mai mil neuf

cent seize

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé.

Promesse de mariage.

Publications de mariage

Les époux :

Dessonnaz Fernand,

Eggenweiler Fida

Les témoins :

L. Charney

L. Revelly

L'officier de l'état civil :

H. Locher

Communiqué à Hölstein

Registre des mariages A.

N^o 5
Barden-Loup

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Barden** Alfred Charles
veuf en 2^m^e noces de jüda née Jenny s^e le 12 avril 1914
Cantonnier
originaire de Tillet-le-Grand domicilié à
Agenches né à
Tillet-le-Grand le dix juillet
mil huit cent huitante fils de
désunt Charles Jules Barden et de
désunt Marie Louise née Rolland
à

2. **Loup** Rachel-Marguerite
Célibataire
Blanchisseuse
originaire de Montmayny domiciliée à
Agenches née à
Agenches le vingt-neuf novembre
mil huit cent huitante et un fille de
Louis Auguste Eugène Loup et de
Jeanne Louise née Charney
à Agenches

Comme témoins :

- 1. Ravelly Louis, soucuier, Agenches
- 2. Bracey Albert, soucuier, Agenches

Les publications ont eu lieu à Agenches le 3 juin, à
Montmayny et à Tillet-le-Grand le 9 juin
1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Agenches le vingt-deux juin mil neuf
cent seize

Pièces déposées :

Bonnette de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Alfred Barden
Rachel Loup

Les témoins :

L. Ravelly
A. Bracey

Communiqué à Montmayny.

L'officier de l'état civil :

H. Louches

Registre des mariages A.

N° 6
Normann-
Krenger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Normann Paul
célibataire,
cafetier
originaire de Bümpliz - Berne domicilié à
Faoisy né à
Faoisy le sept avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Christian Normann, défunt et de
Susanne née Remeyriez
à Faoisy

2. Krenger Flora
célibataire
ménagère
originaire de Rüthi, district de Jussyen Berne domiciliée à
Faoisy née à
Pieds-le-grand le dix décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Abrecht Krenger et de
Lina née Berger
à tous deux décédés.

Comme témoins :

- 1. Normann Auguste, domicilié à Faoisy
- 2. Terrier Robert, domicilié à Faoisy

Les publications ont eu lieu à Faoisy le 9 juillet, à Bümpliz
et à Mühlethurnen le 10 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Spences le sept août mil neuf cent
seize

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé
- Extrait de naissance de la fiancée
- Autorisation du tuteur de la fiancée
- Promesse de mariage
- 3 publications de mariage

Les époux :

Normann Paul
Flora Normann

Les témoins :

Rein
Normann Ag

L'officier de l'état civil :

H. Touchet

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 7
Ryser
Robrer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ryser Jules
veuf en 1^{er} noces de Elise Marie ne Ryser, d^{éc} le 15 janvier 1914
agriculteur
originaire de Wädenswil - Berne domicilié à
Avenches né à
Avenches le vingt-deux juillet
mil huit cent soixante-quatre fils de
Jean Charles Ryser, d^{éc} et de
Sauve Marguerite ne Richard
à Avenches

2. Robrer Lina
célibataire
ménagère
originaire de Dolligen (Berne) domiciliée à
Avenches née à
Commenet le vingt-cinq juin
mil huit cent nonante trois fille de
Jean Robrer et de
Christophe ne Kusterrieder
à Comminbœuf

Comme témoins :

- 1. Dolère Louis, agriculteur, Avenches.
- 2. Chrocker Frédéric, charcutier, Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches le 12 août, à Herzogenbuchholz et à Dolligen le 14 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le vingt-cinq août mil-huit cent seize

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
3 publications de mariage

Les époux :

Jules Ryser
Lina Robrer

Les témoins :

Louis Dolère
Chrocker

L'officier de l'état civil :

M. Loret

Communiqué à Herzogenbuchholz
et à Dolligen

Registre des mariages A.

N° 8
Loth Zwahlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loth Jean Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Pizy
Avenches domicilié à
Avenches né à
Avenches le quatre avril
mil huit cent huitante quatre fils de
Jean Louis Loth, défunt et de
Élise Louise née Gutknecht à Avenches

2. Zwahlen Bertha
célibataire
couturière
originaire de Guggisberg - Berne domiciliée à
Avenches née à
Avenches le neuf janvier
mil huit cent huitante huit fille de
Johannes Zwahlen, en fiancé et de
Anna née Buri, défunte

Comme témoins :

- 1. Gentizon Louis, maréchal, à Avenches.
- 2. Loth Alfred, boulanger à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches le 18 août, à Pizy et
à Guggisberg le 21 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le huit septembre mil neuf
cent seize

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé
- Extrait de naissance de la fiancée
- Promesse de mariage.
- Publications de mariage.

Les époux :

Louis Loth
Bertha Loth

Les témoins :

Louis Gentizon
Loth Alfred

L'officier de l'état civil :

C. Lovichet

Communiqué à Gimel et
à Guggisberg.

Registre des mariages A.

N° 9
Löss.
Häsermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Löss** Benoit
né de *Benjamin* né *Rolliger* dès le 10 septembre 1913
Julier
originaire de *Rolligen - Berne* domicilié à
Chapornay né à
Rolligen le *trois* juillet
mil huit cent *quatre-vingt-un* fils de
Jules *Benoit* *Löss* et de
Marie née *Henriette* à *Sprecher*

2. **Häsermann** Emma
célibataire
sans profession
originaire de *Bätterkinden - Berne* domiciliée à
Sprecher née à
Laupen - Berne le *deux* février
mil huit cent *quatre-vingt-neuf* fille de
Johann *Johann* *Häsermann* en *Amérique* et de
Adrienne *Anna* *Körner*

Comme témoins :

- 1. *Adrienne* *Leub*, *Julier*, *Sprecher*.
- 2. *Ernest* *Leub*, *municipal*, *Sprecher*.

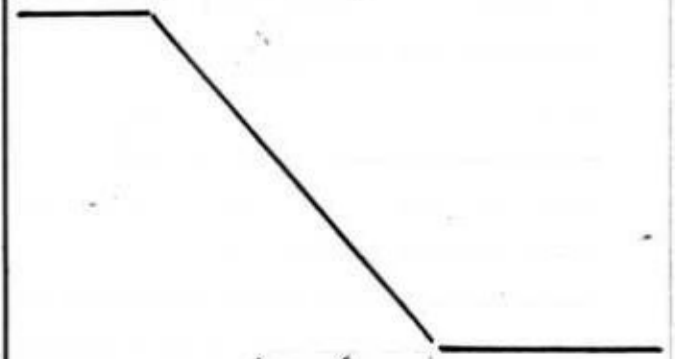
Les publications ont eu lieu à *Sprecher, Rolligen, Bätterkinden* et *Chapornay* le *18* août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sprecher, le *deux* septembre mil neuf cent *deux*.

Pièces déposées :

Certificat de publication



Les époux :

Benoit Löss
Emma Häsermann

Les témoins :

Albert *Leub*
Ernest *Leub*

L'officier de l'état civil :

A. Leub

Communiqué à *Rolligen* à *Bätterkinden* et à *Chapornay*.

Registre des mariages A.

N^o 10.
Schüpbach-
Etter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schüpbach Albert _____
Célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Oberthal-Norn _____ domicilié à

Ayenches _____ né à

Ayenches _____ le huit octobre _____

_____ mil huit cent nonante deux _____ fils de

Friedrich Schüpbach _____ et de

Maria née Weber _____

à Ayenches _____

2. Etter Caroline _____

Célibataire _____

Ménagère _____

originaire de Oberried-Lac _____ domiciliée à

faouy _____ née à

Morat _____ le vingt huit mai _____

_____ mil huit cent nonante trois _____ fille de

Jean Etter _____ et de

Caroline née Chigalluy _____

à faouy _____

Comme témoins :

1. Etter Jean, agriculteur, faouy _____

2. Schüpbach Charles, cuisinier, Ayenches _____

Les publications ont eu lieu à Ayenches et à faouy le 8 septem-

bre, à Grotshöchstetten le 9 septembre et à Oberried

Lac, le 11 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ayenches _____ le vingt deux septembre mil
neuf cent seize.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la
fiancée. _____

Promesse de mariage _____

et publications de mariage.

Les époux :

Albert Schüpbach
Caroline Schüpbach

Les témoins :

Jean Etter
Schüpbach Charles

L'officier de l'état civil :

H. Touchard.

Communiqué à Grotshöchstetten
et à Morat _____

Registre des mariages A.

N° 11.
Laupey
Bolomay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laupey Auguste
célibataire
agriculteur
originaire de Sedroz-Beune domicilié à
Oleyres Vaud né à
Oleyres le premier octobre
mil huit cent huitante deux fils de
Christian Laupey et de
Jeanne Louise née Mouton
à Oleyres

2. Bolomay Jeanne
célibataire
ménagère
originaire de Sagigny et Forel domiciliée à
Faoisy née à
Faoisy le vingt-sept juillet
mil huit cent huitante-six fille de
Samuel Léon Bolomay, défunt et de
Jeanne Louise née Brethier
à Faoisy

Comme témoins :

1. Piquitaud Jules, capitaine, Aganches
2. Charney Charles, capitaine, Aganches

Les publications ont eu lieu à Faoisy et à Oleyres le 1 septembre
à Sedroz et à Sagigny le 9 septembre, à Forel-La-
pauz le 10 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Aganches le vingt-deux septembre
mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
5 publications de mariage

Les époux :

Auguste Laupey
Jeanne Laupey

Les témoins :

Jules Piquitaud
Charles Charney

L'officier de l'état civil :

J. Roussier

Communiqué à Sedroz, à
Sagigny et à Forel-Lapauz

Registre des mariages A.

N^o 12.
Maibach-
Müller.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maibach Judic
celibataire
ouvrier en ciment
originaire de Bürrenoth - Berne domicilié à
Apenches né à
Uzgenstuf le neuf avril
mil huit cent huitante quatre fils de
Jean Maibach et de
Élisa nee Minder
à Apenches

2. Müller Rosa
celibataire
ouvrière en porcelaine
originaire de Rohrbach - Berne domiciliée à
Kleindiswil - Berne née à
Rohrbach le quinze mai
mil huit cent nonante et un fille de
Jacob Müller, dit et de
Élisabeth Flückiger
à Kleindiswil

Comme témoins :

- 1. Rother Gottfried, toubier, Apenches
- 2. Felber Edouard, apiculteur, Apenches

Les publications ont eu lieu à Apenches le 19 septembre, à
Rohrbach le 22 septembre et à Bürrenoth le 23
septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Apenches le cinq octobre mil neuf
cent seize

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
3 publications de mariage

Les époux :

Moi Carl Fritz
Jean Maibach

Les témoins :

Gottf Rother
Ed. Felber.

L'officier de l'état civil :

ob. Lorette

Communiqué à Bürrenoth et
à Rohrbach.

Registre des mariages A.

No 18
Stöcklin-
Wagner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Stöcklin** Joseph
veuf de **Elise Stöcklin** née **Kaltenrieder** des le 2 avril 1913
charpentier
originaire de **Buckten - Bâle - campagne** domicilié à
Agenches né à
Melschwil - Bâle - campagne le vingt-neuf septembre
mil huit cent huitante et un fils de
Alcid Stöcklin à **Melschwil** et de
Marydalena née **Steblin**
à **décédé**

2. **Wagner** Frida
célibataire
ménagère
originaire de **Läufelfingen Bâle - campagne** domiciliée à
Agenches née à
Läufelfingen le vingt-quatre juin
mil huit cent huitante-six fille de
Jean Georges Wagner, à **Lüssach** et de
Maria née **Stueb**
à **décédé**

Comme témoins :

- 1. **Foyel Martin**, mécanicien, **Agenches**.
- 2. **Fischer Jean**, houlayer, **Agenches**.

Les publications ont eu lieu à **Agenches** le 2 octobre, à
Buckten et à **Läufelfingen** le 3 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Agenches le quatorze octobre mil
neuf cent seize

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé
- Extrait de naissance de la fiancée
- Promesse de mariage
- Publications de mariage

Les époux :

Joseph Stöcklin
Frida Stöcklin

Les témoins :

Foyel
Fischer

L'officier de l'état civil :

C. Louhest

Communiqué à **Buckten** et
à **Läufelfingen**

Registre des mariages A.

N° 14.
Liechti
Zwahlen.

Le numéro "quatorze" à la page
"huitième" est celui de la dernière
inscription faite durant l'année
mil neuf cent seize.

Les deux doubles du présent registre
sont conformes, ce que nous certifions.
Avenches, le 2 janvier 1917.

L'officier de l'état civil:
H. Touchéff.



Un double des présentes a été
remis à l'autorité cantonale
compétente, en exécution de l'article
2 de la loi.

Avenches, le 6 janvier 1917.

L'officier de l'état civil:
H. Touchéff.



Vu le 6 janvier 1917
Le Chef de District de Avenches
H. Touchéff.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liechti Jean
ouvrier de fabrique
célibataire
originaire de Landiswil Bern
domicilié à
Avenches
né à
Avenches Bern le dix neuf décembre
mil huit cent huitante neuf
fils de
Christian Liechti
et de
Anna Barbara née Jürcher
à Avenches

2. Zwahlen Lina
célibataire
ménagère
originaire de Guggisberg Bern
domiciliée à
Avenches
née à
Avenches le deux mai
mil huit cent nonante
fille de
Jean Zwahlen en France
et de
Anna née Burri, défunte
à

Comme témoins :

- 1. Rothmann Gottfried, agriculteur, Avenches.
- 2. Krieger Emile, cultivateur, Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches le 6 novembre, à
Bigen et à Guggisberg le 7 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches, le vingt trois novembre mil neuf
cent seize

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du père.
- Promesse de mariage.
- 3 publications de mariage.

Les époux :

Liechti Jean
et
née Lina Liechti

Les témoins :

Krieger Emile
Rothmann Gottfried

L'officier de l'état civil :

H. Touchéff.

Communiqué à Biglen et à
Guggisberg.

Registre des mariages A.

1917.

N° 1. Doleyes - Eller.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doleyes Jules Gustave
 agriculteur
 célibataire
 originaire de Arenches domicilié à
Arenches né à
Arenches le vingt six Août
mil huit cent quatre vingt Dix fils de
Jules Gustave Doleyes, décédé et de
Caroline Marie, née Cornaz
 à Arenches.

2. Eller Maria Méta
 célibataire
 originaire de Ried (Fribourg) domiciliée à
Arenches née à
Cannarieiras, Etat de Bahia Brésil, le cinq Avril
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Johanna Eller et de
Anna Maria, née Fenni,
 à lous deux décédés.

Comme témoins :

1. Bosdet William, Préfet à Arenches
2. Guissat Louis, municipal à Arenches

Les publications ont eu lieu à Arenches le 21 février et à Ried (Fribourg) le 23 février 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Arenches, le trois Mars mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

- Certificat de naissance de la fiancée
- Acte d'origine de la fiancée
- Promesses de mariage
- 2 publications de mariage

Les époux :

Doleyes Gustave
Méta Doleyes

Les témoins :

W. Bosdet
L. Guissat
Officier de l'état civil :

J. Nouvel Suppléant

Communiqué à Norat

Registre des mariages A.

N^o 2.
Gentizon
Ibaan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gentizon Jules-Louis
celibataire
maréchal
originaire de Constantine domicilié à
Aranches né à
Aranches le huit avril
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Alexis Gentizon et de
Marie-Henriette Pauline, née Formallax, à Aranches.

2. Ibaan Louise
celibataire
cuisinière
originaire de Weier a/ Sand (Alsace) domiciliée à
Lausanne née à
Weier a/ Sand (Alsace) le cinq Septembre
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Johann Haan et de
Louise, née Hissler
à Weier a/ Sand (Alsace).

Comme témoins :

1. Eugène Formallax, agriculteur à Aranches
2. Henri Goleys, député à Aranches

Les publications ont eu lieu à Constantine le 16 février, à Lausanne
le 15 février, à Weier a/ Sand (Alsace) le 23 février et à Aranches
le 13 février 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Aranches, le vingt quatre Mars mil neuf cent seize
Sept.

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Extrait de naissance du fiancé
- 3^o Extrait de naissance de la fiancée
- 4^o permis de domicile de la fiancée
- 5^o certificat de capacité de la fiancée
- 6^o 4 publications

Communiqué à Lausanne, Constantine
et à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Jules-Louis Gentizon
Louise Gentizon

Les témoins :

Eugène Formallax
Henri Goleys

J. Nouvel Suppléant
L'officier de l'état civil

Registre des mariages A.

N° 3.
Bachofner
- Dällenkach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bachofner Gottlieb
célibataire
agriculteur
originaire de Oberbalm domicilié à
Oleyres né à
Gurbri le deux Février
mil huit cent quatre vingt sept fils de
Johann Bachofner et de

Elise, née Püschi
à Oleyres

2. Dällenkach Bertha
célibataire
ménagère
originaire de Aeschlen (Berne) domiciliée à
Alterswil (Fribourg) née à
Heitenried in Selpiswil le dix-sept Avril
mil huit cent quatre vingt deux fille de
Johann Dällenkach décédé et de

Martha, née Scheurer
à Alterswil

Comme témoins :

- 1. Charnay Charles, capier, Agaches.
- 2. Huber Frédéric, boulanger, Agaches.

Les publications ont eu lieu à Oleyres, Oberbalm, Oberdiessbach
et Alterswil le 7 Mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Agaches, le 30 Mars, treute Mars mil
neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée
- 3^o promesse de mariage
- 4^o publications

Les époux :

Gottlieb Bachofner
Bertha Bachofner

Les témoins :

Fritz Huber
Charles Charnay

L'officier de l'état civil :

J. Louhes

Communiqué à Oberbalm, Oberdiessbach et Alterswil.

Registre des mariages A.

N° 4
 Grau
 Wülrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grau Jacob
 célibataire
 employé des chemins de fer fédéraux
 originaire de Ried domicilié à
Ayenches né à
Ried le huit août
 mil huit cent quatre vingt huit fils de
Johann Jacob Grau et de
Marie née Frühmann
 à Ried

2. Wülrich Bertha
 divorcée de Gottfried Knör, dût le 24 mai 1916
 originaire de Gossliwil (Soleure) domiciliée à
Ried - Freiburg née à
Obenthal, auf dem Storyenegg le huit juillet
 mil huit cent quatre vingt huit fille de
Jacob Wülrich et de
Elisabeth née Gasser, tous deux décédés.
 à _____

Comme témoins :

1. Centhorey Henri, menuisier, Ayenches.
2. Kramer Hermann, employé C.P.T., Ayenches.

Les publications ont eu lieu à Ayenches le 15 mars, à Ried le 17 mars et à Lütiswil Soleure le 19 mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ayenches, le sept avril mil neuf cent
 dix-sept

Pièces déposées :

- extrait de naissance du fiancé,
- extrait de naissance de la fiancée
- payement de divorce de la fiancée
- Promesse de mariage.
- 3 publications de mariage

Les époux :

Grau Jacob
Bertha Grau

Les témoins :

Centhorey Hrt
Kramer Hermann

L'officier de l'état civil :

St. Louche

Communiqué à Lütiswil et
 à Ayenches.

Registre des mariages A.

N^o 5 Roth-Zoss.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth Gustave _____
 célibataire _____
 boulanger-pâtissier _____
 originaire de Neuchâtel _____ domicilié à
 Yverches _____ né à
 Neuchâtel _____ le dix-sept février _____
 mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de
 Auguste Henri Roth, décédé _____ et de
 Marie née Mayer _____
 à Neuchâtel _____

2. Zoss Léa Lina _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Bolligen - Berne _____ domiciliée à
 Yverches _____ née à
 Yverches _____ le cinq juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Benoit Zoss, décédé _____ et de
 Marie née Haren _____
 à Yverches _____

Comme témoins :

1. Schamney Albert, menuisier à Yverches
2. Zoss Benoit, menuisier à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Yverches le 2 avril, à Neuchâtel
 et à Bolligen le 3 avril 1917 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Yverches _____, le vingt et un avril mil
 neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

extraits de naissance du fiancé
 extraits de naissance de la fiancée
 promesse de mariage
 3 publications de mariage

Les époux :

G Roth
 L Roth

Les témoins :

Albert Schamney
 Benoit Zoss.

L'officier de l'état civil :

H. Loucheur

Communiqué à Neuchâtel
 et à Fopiermühle.

Registre des mariages A.

N^o 6
Etter-Geiser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Etter Jean
célibataire
agriculteur
originaire de Ried - Lac - Fribourg domicilié à
Faouy né à
Courmayeux le onze mai
mil huit cent huitante-neuf fils de
Jean Etter et de
Caroline née Chevalley, à Faouy
à

2. Geiser Clara
célibataire
ménagère
originaire de Langenthal domiciliée à
Faouy née à
Faouy le vingt-deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Samuel Geiser et de
Lina née Endermühle
à Faouy

Comme témoins :

1. Kiehl Robert, agriculteur à Faouy
2. Ludy Lucien, coiffeur à Ayenches

Les publications ont eu lieu à Ayenches le 22 mai 1917 ainsi
qu'à Ried et à Langenthal

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ayenches le seize juin mil neuf cent
dix-sept

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Promesse de mariage
Publications de mariage

Les époux :

Jean Etter
Clara Etter

Les témoins :

Robert Kiehl
Lucien Ludy

L'officier de l'état civil :

C. Lorette

Communiqué à Ayenches et à
Langenthal

Registre des mariages A.

N° 7
Lecoultré-
Caspari.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lecoultré Georges - Eugène _____
célibataire _____

fabricant _____

originaire de Avenches, du Chenin et des Brenets _____ domicilié à

Avenches _____ né à

Avenches _____ le vingt-neuf août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Henri Eugène Lecoultré, demeurant _____ et de

Rosa Matha née Blanc _____

à Avenches _____

2. Caspari Bixtrice - Lucie _____

célibataire _____

originaire de Avenches _____ domiciliée à

Avenches _____ née à

Berne _____ le trente et un octobre _____

_____ mil huit cent nonante-deux _____ fille de

Eduard Caspari, à Paris _____ et de

Emma née Kietz, demeurant _____

à _____

Comme témoins :

1. Blanc Ferdinand, Avenches _____

2. von Gunten Oscar, Yancy _____

Les publications ont eu lieu à Avenches le 13 août 1917, au
Chenin et aux Brenets le 15 août 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches _____ le trois septembre mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

3 publications de mariage

Communiqué au curé et aux
Brenets.

Les époux :

Georges Lecoultré

Bixtrice Caspari

Les témoins :

Ferd. Blanc
Oscar von Gunten

L'officier de l'état civil :

St. Louchet

Registre des mariages A.

N^o 8.
Hoffer -
Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hoffer Charles-Jaques _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Ronatyre _____ domicilié à
Ronatyre - Avenches _____ né à
Ronatyre _____ le cinq juin _____
_____ mil-huit cent-quatre-vingt-dix _____ fils de
Henri Constant Hoffer _____ et de
Mathilde Marie née Wirschen, décédée _____
à _____

2. Clément Mina-Félicie _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Cuarnent et L'Isle _____ domiciliée à
St-Renis sur Grancy _____ née à
St-Renis sur Grancy _____ le dix février _____
_____ mil-huit cent-neuf-cent-six _____ fille de
Emma Mine Clément _____ et de
à Ferme, Autriche _____

Comme témoins :

- 1. Hoffer Fernand, menuisier, à Ronatyre - Avenches _____
- 2. Wirschen Edouard, agriculteur, à Avenches _____

Les publications ont eu lieu à Avenches et à Ronatyre le 18 septembre 1914
à Grancy le 19 septembre, à Cuarnent et L'Isle le 20 septembre
1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Avenches _____, le deux octobre mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé
- Extrait de naissance de la fiancée
- Promesse de mariage
- 5 publications de mariage _____

Les époux :

Charles Hoffer
Mina Félicie Hoffer

Les témoins :

Fernand Hoffer
Edouard Wirschen

L'officier de l'état civil :

St. Loucheux _____

Registre des mariages A.

N^o 9
Baud-Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud Charles-Louis-Victor _____
 célibataire _____
 apiculteur _____
 originaire de Apples _____ domicilié à
 Avenches _____ né à
 Fayerne _____ le huit juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Charles-François Baud _____ et de
 Emma-Marie née Grossy _____
 à Avenches _____

2. Roth Elisa-Fernande _____
 célibataire _____
 originaire de Seedorf-Borne _____ domiciliée à
 Avenches _____ née à
 Fierant-le-Grand _____ le quatorze août _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
 Charles-Friedrich Roth, à Avenches _____ et de
 Rosine née Paula, défunte _____
 à _____

Comme témoins :

1. Ernest Bercher, constable à Fayerne _____
 2. Reber Maurice, employé de commerce à Fayerne _____

Les publications ont eu lieu à Avenches le 1^{er} septembre 1917,
 à Seedorf et à Apples le 10 septembre 1917. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches _____ le six octobre mil neuf cent
 dix-sept _____

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé,
 acte de naissance de la fiancée,
 promesse de mariage,
 publications de mariage.

Les époux :

Louis Baud
 Fernande Baud

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Apples et à
 Seedorf _____

Registre des mariages A.

N° 10.

Thévoz
Maïing

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thévoz Jules Oscar

célibataire

gendarme

originaire de Mussy domicilié à

Carroz, le Brassus né à

Mussy le dix-neuf mars

mil huit cent neuante trois fils de

Thévoz Jules Louis et de

Sainte Rosette née Gutzgen

à Genatyrre - Avenches

2. Maïing Emma

célibataire

originaire de Eggivyl (Borne) domiciliée à

Genatyrre - Avenches née à

Capris - Fribourg le quatorze avril

mil huit cent neuante quatre fille de

Maïing Ernest, au doulin - Neuf-vie Avenches et de

Caroline née Blater, défunte

à

Comme témoins :

1. Gottraux Emile, facteur postal à Avenches

2. Heppi Fritz, facteur postal à Avenches

Les publications ont eu lieu au Tenkir, à Avenches, à Mussy
à Eggivyl et au Brassus le 21 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le onze octobre mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Thévoz
E. Thévoz

Les témoins :

Gottraux
Fritz Heppi

L'officier de l'état civil :

Ch. Torchet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Grandcour, au
Brassus et à Eggivyl

Registre des mariages A.

No 11
Fague-
Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fague Charles dit Gédéon
 célibataire,
 agriculteur,
 originaire de Trey domicilié à
 Granges sous Trey né à
 Granges sous Trey le vingt-sept février
 mil huit cent nonante et un fils de
 Charles Fague et de
 Rosette née Cornamutaz
 à Granges sous Trey

2. Crausaz Olga Léonie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Trey domiciliée à
 Trey née à
 Trey le vingt août
 mil-huit cent nonante trois fille de
 Alfred Crausaz et de
 Léonie née Crausaz
 à Trey

Comme témoins :

1. Lavanchy Jules, agriculteur à Granges sous Trey.
2. Crausaz Barin, agriculteur à Trey.

Les publications ont eu lieu à Trey le 28 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ayeuchet le vingt-huit décembre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :
 Certificat de publication
 signé par l'officier de l'état civil
 de Trey

Communiqué à Trey.

Les époux :
 Gédéon Fague
 Olga Fague

Les témoins :
 Jules Lavanchy
 Barin Crausaz

L'officier de l'état civil :

A. Touchet

Le numéro d'ordre, à la page qua-
 rante-neuf est celui de la dernière
 inscription faite durant l'année
 mil neuf cent dix-sept.
 Les deux doubles du présent registre
 sont conformes, ce que nous certifi-
 fions.
 Ayeuchet, le 2 janvier 1918.

L'officier de l'état-civil :
 A. Touchet.
 Un double des présentes a été
 remis à l'autorité cantonale
 compétente, en exécution de
 l'article 2 de la loi.

Ayeuchet, le janvier 1918
 L'officier de l'état-civil :
 A. Touchet.



10 JAN. 1918

Le Procureur du District d'Aoste
 A. Bonnet

1918.

Registre des mariages A.

No 1.

Studer.
Germann.

Le Département de Justice
et Police, en date du 3 Juillet
1937, ordonne la rectification
de l'acte de mariage ci-
contre en ce sens que le
nom patronymique
Germann soit orthographié
Germann.

Avenches le 13 Juillet 1937



L'OFFICIER D'ÉTAT-CIVIL

E. Schmitt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Studer Cyrille

célibataire

charpentier

originaire de Fribourg Telle et Capel domicilié à

Ronatyre Vaud né à

Villarpos le deux mai

mil huit cent quatre-vingt six fils de

Joseph Vincent Studer, défunt et de

Claire Florentine née Ferriard

à Ronatyre

2. Germann Caroline Marie

célibataire

tenayère

originaire de Obenthal-Berne domiciliée à

Ronatyre-Avenches née à

Ronatyre-Vaud le premier octobre

mil huit cent huitante trois fille de

Friedric Germann à Ronatyre et de

Jenny née Nicolier, défunte.

à

Comme témoins :

1. Chuard Edouard, ayant de roice, Avenches

2. Ruffer Emile, cabotier, Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches et à Ronatyre le 28
novembre, à Fribourg, à Capel et à Grotthöchstetten le
29 novembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches, le quatorze janvier mil neuf
cent dix-huit.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

5 publications de mariage

Les époux :

Studer Cyrille
Caroline Marie Studer

Les témoins :

E. Chuard
E. Ruffer

L'officier de l'état civil :

E. Schmitt

Communiqué à Fribourg, à Capel
et à Grotthöchstetten.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Perrin-
Chautems.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Perrin** Hermann

célibataire

Entrepreneur postal

originaire de Provençe domicilié à

Ayeches né à

Provençe le trente et un août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jules Perrin et de

Emma née Jeanmonod

à Hautalchez

2. **Chautems** Hélène-Marguerite

célibataire

tenayère

originaire de Haut-Fully domiciliée à

Ludufin née à

Ludufin le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Emile Chautems et de

Rose-Henriette née Treygand, les deux défunts

à

Comme témoins :

1. Richard Robert, agriculteur à Ludufin

2. Fournier Jules, capitaine à Ayeches

Les publications ont eu lieu à Ayeches le 18 octobre, à Ludufin le 19 octobre, à Provençe et à Haut-Fully le 20 octobre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ayeches le vingt-six janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

Extrait de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

4 publications de mariage

Les époux :

Hermann Perrin

Hélène Perrin

Les témoins :

Robert Richard

Jules Piquilloud

L'officier de l'état civil :

de Rochet

Communiqué à Ludufin, à Provençe et à Haut-Fully

Registre des mariages A.

N^o 3.
Fornallaz
Loup

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fornallaz Ernest César
célibataire
employé de bureau
originaire de Avenches domicilié à
Avenches né à
Avenches le seize mars
mil huit cent soixante quatre fils de
Stephane Marc Alexandre Fornallaz et de
Marie Louise née Jomini les deux défunts
à

2. Loup Jeanne Louise
célibataire
blanchisseuse
originaire de Montmagny domiciliée à
Avenches née à
Avenches le trois octobre
mil huit cent soixante dix neuf fille de
Louis Auguste Eugène Loup et de
Jeanne Susanne Louise née Charney
à Avenches

Comme témoins :

1. Jaton Adrien Avenches
2. Rossel Heit Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le 15 avril 1918 et
à Montmagny le 17 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le vingt-trois mai mil neuf
cent dix-huit

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
2 publications de mariage

Les époux :

E. Courclat
L. Fornallaz

Les témoins :

Heit
Rossel

L'officier de l'état civil :

E. Courclat

Communiqué à Cottet-Baccin.

Registre des mariages A.

N^o 4.
 Niauxton
 Fornallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niauxton Armand

célibataire

agriculteur

originaire de Oleyres

domicilié à

Oleyres

né à

Oleyres

le vingt-sept juin

mil-huit cent quatre-vingt-six

fils de

Charles Daniel Niauxton à Oleyres

et de

decente Eugénie Louise née Charney

à

2. Fornallaz Nina

célibataire

ménagère

originaire de Avenches

domiciliée à

Oleyres

née à

Oleyres

le dix-neuf août

mil-huit cent quatre-vingt-douze

filie de

Arthur Edouard Fornallaz

et de

Stéphanie née Charney

à

Oleyres

Comme témoins :

1. Fache Jean, commis de boucherie, Bâle

2. Charney Albert, sénéchal, Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le 14 mai 1918 et
 à Oleyres le même jour.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le premier juin mil neuf cent
 dix-huit

Pièces déposées :

1^{re} promesse de mariage
 2^e publications de mariage

Les époux :

Niauxton Armand
 Nina Niauxton

Les témoins :

Alb. Fache
 Albert Charney

L'officier de l'état civil :

C. Fournier

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 5.
Nicotier-
Miauton.

vac

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Nicotier Gustave** _____
Célibataire _____
Agriculteur _____
originaire de Oleyres _____ domicilié à
Oleyres _____ né à
Oleyres _____ le dix-neuf février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
désunt Albert Nicotier _____ et de
Louise-Jenny née Laurent _____
à Oleyres _____

2. **Miauton Adèle-Louisa** _____
Ménagère _____
Célibataire _____
originaire de Oleyres _____ domiciliée à
Oleyres _____ née à
Oleyres _____ le vingt-huit décembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
désunt Charles Jules Miauton _____ et de
Alice née Miauton _____
à Oleyres _____

Comme témoins :

- 1. Miauton Charles à Genève. _____
- 2. Miauton Daniel à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Oleyres le 20 mai 1918. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Avenches _____ le huit juin mil neuf cent dix-huit _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage,
et publication de mariage

Les époux :

Gustave Nicotier
Adèle Nicotier

Les témoins :

Ch. Miauton
Miauton D.

L'officier de l'état civil :

H. Lortchett

Communiqué _____

Registre des mariages A.

N° 6
Delgehier -
Aebi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delgehier Emile Marius
célibataire
étampeur
originaire de France civil en sursis à Avenches domicilié à
Avenches (Avenches, France, actuellement interné de guerre - né à
Saint du Nord, Département de Nord, France, le trois
juillet mil huit cent nonante - fils de
Louisa Delgehier, fille elle-même d'Edouard Delgehier et de
Céline née Leclercq
à

2. Aebi Emma
célibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Pittwil, commune de Tsebey - Aube - domiciliée à
Avenches - née à
Burgdorf le vingt deux août
mil huit cent nonante trois - fille de
Maria Aebi née Zuber, veuve de Aebi Gottfried, née de
Zuber Johann et de Elisabeth née Guédel
à Burgdorf

Comme témoins :

- 1. Honnay Louis Joseph, maréchal des logis, de Liège, à Avenches
- 2. Perrin René, caporal, de Cay. St. Pemy France, à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le 10 juin 1918 et
à Tsebey le 12 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le neuf juillet mil neuf cent
dix huit

Pièces déposées :

- Acte de notoriété des fiancés
- Acte de naissance de la fiancée
- Promesse de mariage
- Publications de mariage
- Certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consul de fiancé à Liège.
- Autorisation du Conseil d'Etat de célébrer le mariage.
- Communiqué à la blanchisserie cantonale et à Tsebey.

Les époux :

Delgehier Emile
Delgehier Emma

Les témoins :

Honnay
Perrin A.

L'officier de l'état civil :

St. Lorenz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 2
Hefli-
Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hefli Frédéric _____
 célibataire _____
 facteur postal _____
 originaire de Hätzingen (canton de Glaris) _____ domicilié à
 Avenches _____ né à
 Courmayeur, canton de Fribourg le seize septembre _____
 _____ mil huit cent septante-cinq _____ fils de
 Jean Jacques Hefli _____ et de
 Terèse née Bächler, _____
 à tous deux défunts. - _____

2. Monney Marguerite _____
 célibataire _____
 originaire de Tillet-le-Grand _____ domiciliée à
 Avenches _____ née à
 Avenches _____ le douze janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 Monney Alfred François Frédéric à Avenches _____ et de
 Élodie née Guisan, défunte _____
 à _____

Comme témoins :

1. Monney Alfred, notaire, Avenches
2. Hefli Robert, comptable, Fleurier

Les publications ont eu lieu à Avenches le 28 août 1918, à Riestach
 Glaris et à Tillet-le-Grand le 30 août 1918. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Avenches _____ le quatorze _____ septembre mil _____
 neuf cent dix-huit _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
 Promesse de mariage
 3 publications de mariage

Les époux :

Hefli Frédéric
 Marguerite Hefli.

Les témoins :

(Signature)

Robert Hefli

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Communiqué à Riestach, Glaris et à
 Courmayeur.

Registre des mariages A.

N^o 8.
Schumacher-
Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schumacher Paul-César
Célibataire
Ramonneur
originaire de Breiten, canton de Neuchâtel domicilié à
Avenches né à
Port d'Hauterive, Neuchâtel le vingt-quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Friedric Franz Schumacher, à Crayol et de
Marianne née Küpper, défunte
à

2. Roth Mathilde-Elise
Célibataire
Ménagère
originaire de Tedorf, canton de Neuchâtel domiciliée à
Avenches née à
Pierard-le-Grand le quatorze août
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Jean Abraham Roth à Avenches et de
Françoise Emma née Guery, défunte
à

Comme témoins :

- 1. Stucki-Fritz, boucher à Avenches
- 2. Fernin Hermann, entrepreneur postal à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le 9 septembre 1918, à
Auch et à Tedorf le 10 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le vingt septembre mil neuf cent
dix-huit.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé
- Extrait de naissance de la fiancée
- Promesse de mariage
- Publications de mariage

Les époux :

Paul Schumacher
Mathilde Schumacher

Les témoins :

Fritz Stucki
Hermann Fernin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Auch, à Tedorf.

Registre des mariages A.

N^o 9.
Hurni-Berquer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurni Robert ;
Célibataire
patronnier au hâtas fédéral
originaire de Gurbrü, canton de Bâle domicilié à
Ayenches né à
Ayenches le trente décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Hurni Frédéric à Ayenches et de
Euse Caroline Elisa née Schri, décédée
à

2. Berquer Elise-Rosa
Célibataire
tenayère
originaire de Hengy-Rose domiciliée à
La Croix, rue Romdidier née à
La Croix, rue Romdidier le vingt février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Léon Constant Frick Berquer et de
Kamette née Schipbach
à la Croix rue Romdidier

Comme témoins :

- 1. Schürcher Joseph, agriculteur à Ayenches
- 2. Rey Alois, lieutenant de gendarmerie, Ayenches

Les publications ont eu lieu à Ayenches le 7 septembre 1918, à
Hélervilgen et à Romdidier le 8 septem et à Hengy le
9 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ayenches le vingt quatre septembre mil
neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé
- Extrait de naissance de la fiancée
- Promesse de mariage
- 4 publications de mariage

Les époux :

Hurni Robert
Hurni Elise

Les témoins :

P. Rey sergt
Schürcher Joseph

L'officier de l'état civil :

H. Toussaint

Communiqué à Romdidier, à
Hengy et à Hélervilgen

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 10.
Gonin Nicolier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin Fernand _____

celibataire _____

Chamon _____

originaire de Fontaines près Grandson _____ domicilié à

Oleyres _____ né à

Oleyres _____ le vingt-huit octobre _____

_____ mil-huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Jean Gonin _____ et de

Marianne née Spinder _____

à Oleyres _____

2. Nicolier Adèle-Bernicette _____

celibataire _____

originaire de Oleyres _____ domiciliée à

Oleyres _____ née à

Oleyres _____ le vingt-neuf août _____

_____ mil-huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

défunt Jean Nicolier _____ et de

Adèle Caroline Louise née Charney _____

à Oleyres _____

Comme témoins :

1. Charney Albert, sellier à Ayenches _____

2. Guisard Louis, menuisier à Ayenches _____

Les publications ont eu lieu à Oleyres le 19 septembre 1918 et à Fontaines le 21 du même mois _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ayenches _____ le cinq octobre mil neuf cent dix-huit _____

Pièces déposées :

promesse de mariage
2 publications de mariage

Les époux :

Fernand Gonin
Adèle Gonin

Les témoins :

Albert Charney
Louis Guisard

L'officier de l'état civil :

H. Lochet

Communiqué à Fiez _____

Registre des mariages A.

N° 11...
Canniger
Wehrli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canniger, Charles-Paul
Célibataire
Mécanicien
originaire de Gessenay "Berne" domicilié à
Avenches né à
Lautanne le vingt sept janvier
mil huit cent quatre vingt douze fils de
Charles Henri Louis Canniger et de
Mathilde née Bodoz
à Renens.

2. Wehrli, Emilie Catherine; Valentine
Célibataire
ménagère
originaire de "Walen" "Gleuwe" domiciliée à
Avenches née à
Avenches le dix mars
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Emile Wehrli et de
Marie née Schönenberg
à Avenches.

Comme témoins :

- 1. Siegfried Studer
- 2. Fritz Roth

Les publications ont eu lieu à Avenches le six novembre 1918
et à Tolochin "Gleuwe" Gessenay "Berne"
huit novembre 1918. sept novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le 23 novembre 1918.
vingt trois novembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

- 1. Procès verbal de mariage
- 2. Publications de mariage
- 3. Extrait de naissance de l'époux
- 4. " " " l'épouse.

Les époux :

Canniger Paul
Canniger.

Les témoins :

Sigfried Roth
Roth

L'officier de l'état civil,
J. Couvet suppléant

Communiqué à M. Schi Wehrli
" Gessenay " Berne

Registre des mariages A.

N° 192 - Chuard
Gran

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard Jules-Louis
célibataire
professeur
originaire de Evanches domicilié à
Evanches né à
Evanches le dix-neuf mai
mil huit cent quarante et un fils de
Jules Chuard à Evanches et de
Julie née Favreux défunte

2. Gran Diane-Mina
célibataire
sans profession
originaire de Oberried "Fribourg" domiciliée à
Evanches née à
Evanches le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Arnold Achille Edouard Gran et de
Mina-Henriette née Bessard
à Salavannes

Comme témoins :

- 1. Jules Chuard père
- 2. Arnold Gran père

Les publications ont eu lieu à Evanches le 30 octobre 1918.
et à Nied-Sac, "Fribourg" le 2 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Evanches le 5 décembre 1918.
le cinq décembre mil-une-cent, dix-huit.

Pièces déposées :
promesse de mariage
"publications" "

Les époux :
J. Chuard
Diane Chuard

Les témoins :
Jules Chuard père
Arnold Gran
L'officier de l'état civil :
L. Nouvel

Communiqué à Morat

Registre des mariages A.

No 13. -

Picod
Formerod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Picod Jules
 célibataire
 comptable
 originaire de Granges domicilié à
 Granges né à
 Pruidoux le huit février
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Sébastien Emile Picod et de
 Léonie, née Bouff, décédée

2. Formerod, Yvonne. Marguerite
 célibataire
 téléphoniste
 originaire de Avenches domiciliée à
 Avenches née à
 Avenches le quinze juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
 Louis Formerod et de
 Marie, née Käsermann

Comme témoins :
 1. Walter Käsermann, postillon à Avenches
 2. Violette Picod à Granges
 Les publications ont eu lieu à Granges le dix-neuf et à
 Avenches le vingt-trois novembre mil-neuf-cent-dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Avenches le 13 Décembre 1918.
 le treize Décembre, mil-neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :
 Publications de mariage
 à Granges et à Avenches
 Communiqué à Granges.

Les époux :
 J. Picod
 M. Picod
 Les témoins :
 Walter Käsermann
 Violette Picod
 L'officier de l'état civil :
 J. Rouvier Suppléant

Le numéro 13 figure à la page 62 du présent
 registre et est celui de la dernière inscription
 faite durant l'année mil-neuf-cent-dix-huit.
 Les deux doubles du présent registre
 sont conformes, ce que nous certifions,
 Avenches le 2 Janvier 1919.
 P. l'Officier de l'état civil
 J. Rouvier Suppléant.
 Un double des présentes a été remis
 à l'Autorité Cantonale compétente
 en exécution de l'article 2 de la loi.
 Avenches le 2 Janvier 1919.
 P. l'Officier de l'état civil
 J. Rouvier Suppléant.



15 JAN. 1919

Chef du District d' Avenches
 H. Boret

N^o 1. -
Guthnecht
Zwahlen.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guthnecht, Jules-Frédéric

célibataire

domestique-journalier

originaire de Nied "Lac", Trüboung

domicilié à

Arvenches

né à

Payerne

le vingt-un Juin

mil huit cent Septante-neuf

fils de

Frédéric-Samuel Guthnecht

et de

Élise, née Savary

à

2. Zwahlen-Zoss, Anna-Maria

peuve de Zwahlen Frédéric, des le trent Septembre mil-neuf cent quinze

originaire de Suggisberg "Borne"

domiciliée à

Arvenches

née à

Villars-les-Bois "Borne" le dix-Sept décembre

mil huit cent Soixante-huit

fille de

défunt Bénédicte Zoss

et de

Anna-Maria, née Herzer

à

Comme témoins :

1. Fritz Wittwer, agriculteur à Arvenches

2. Gottlieb Rothler " " "

Les publications ont eu lieu à Arvenches le 26, à Suggisberg le 28 et à Nied "Lac" le 30 décembre mil-neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Arvenches le quatorze Janvier mil-neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- Traverse de mariage
- Extrait de naissance de l'époux
- " " de mariage de l'épouse
- " " " décès de l'époux de celle-ci
- Publications de mariage à Arvenches, Suggisberg, Nied "Lac"

Les époux :

Jules Guthnecht
Marie Guthnecht

Les témoins :

Fritz Wittwer
Gottlieb Rothler

L'officier de l'état civil :

J. Humez, suppléant

Communiqué à Morat et à Suggisberg

Registre des mariages A.

N° 2 - Wick
Bart.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wick Martin
 célibataire
 palefrenier au Haras Fédéral
 originaire de Zugwil "St. Gall", "Weier" domicilié à
 Avenches né à
 Zugwil le quatorze Janvier
 mil huit cent huitante cinq fils de
 Wick Gallus décédé et de
 Maria Rosa, née Schenkenbergel
 à Zugwil "Weier".

2. Bart Maria
 célibataire
 ménagère
 originaire de Sedorf près Tarberg "Gene" domiciliée à
 Avenches née à
 Schwanden près Schipphen "Gene" le vingt-cinq mai
 mil huit cent huitante-neuf fille de
 Nicolas Bart et de
 Caroline née Tabli
 à Avenches.

Comme témoins :

1. Bart Ernest agriculteur à Avenches
2. Schär Jean palefrenier "Haras" à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches le 27, à Sedorf le 28 et
 à Zugwil le 28 Décembre mil-neuf-dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Avenches le dix-sept Janvier mil-neuf-cent
 dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1 promesse de mariage
- 3 publications " " "
- 1 Extrait de naissance de l'époux
- 1 " " " " l'épouse
- 3 Publications de mariage à Avenches,
 Sedorf et Zugwil

Les époux :

Wick Martin
 Wick Maria

Les témoins :

Ernest Bart
 Schär Jean.

L'officier de l'état civil :

J. G. [Signature]

Communiqué à Sedorf "Gene",
 Zugwil "St. Gall"

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 3. -
Honsperger
Aeschbacher. -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Honsperger Friedrich Ferdinand

célibataire

paléfremit

originaire de Eggwil "Deme" domicilié à

Troug né à

Wine le quatorze avril

mil huit cent nonante quatre fils de

Friedrich Honsperger défunt et de

Anna née Tobberhardt, à Troug

à

2. Aeschbacher Maria-Cartha

célibataire

sans profession

originaire de Nuderswyl "Deme" domiciliée à

Berne née à

Berne le vingt-six Septembre

mil huit cent nonante-deux fille de

Ulrich Aeschbacher défunt et de

Maria née Herz à Fellenau "Deme"

à

Comme témoins :

1. Oehli Albert employé domicilié à Berne

2. Charney Albert, sellier, domicilié à Tranches

Les publications ont eu lieu à Troug Eggwil, Deme le 20 avril
et à Nuderswyl le 29 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranches le quinze Mai, mil neuf cent
dix-neuf

Pièces déposées :

1 Extrait de naissance du fiancé

1 Extrait de naissance de la fiancée

1 Promesse de mariage

4 publications de mariage.

Les époux :

Friedrich Honsperger

Maria Honsperger

Les témoins :

Oehli Albert

Albert Charney

L'officier de l'état civil :

J. Rouvet

Communiqué à Eggwil, Deme
Nuderswyl

Registre des mariages A.

N^o 4. -
Vogeli-
Sans.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vogeli Hans

célibataire

électricien

originaire de Grafenried Bâle domicilié à

Stenches né à

Signau le douze Janvier

mil huit cent soixante-quatre fils de

Rudolph Jakob Vogeli, défunt et de

Margdalena, veuve Kunz à Châtelain

2. Sans Fanny Rose

célibataire

couturière

originaire de Fels "Felsang" domiciliée à

Stenches née à

Stenches le Cinq Décembre

mil huit cent quarante-huit fille de

Peter Hans et de

Fanny Rose née Chuard

à Stenches

Comme témoins :

1. Felix Dolives-Mayer, agriculteur

2. Jean Vogt, cafetier - Stenches

Les publications ont eu lieu à Stenches le 10 Mai à Fels le 20
Mai et à Grafenried le 19 Mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Stenches le 31 Mai 1919.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 1 Extrait de naissance de l'époux
- 1 " " de l'épouse
- 3 Publications de mariage à Stenches, Fels et Grafenried.

Les époux :

Vogeli Jean
Fanny Vogeli

Les témoins :

Dolives Mayer
Jean Vogt

L'officier de l'état civil :

J. Morner

Communiqué à Norat et à Grafenried

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 5. -
Senaud -
Raymond.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Senaud, Louis-Emile
Célibataire
agriculteur
originaire de Trenches domicilié à
Donatze né à
Donatze, pièce Trenches le deux Mai
mil huit cent quatre vingt treize fils de
Julien-Auguste Senaud défunt et de
Lucie Solida née Romand

2. Raymond Hélène-Sophie
Célibataire
Ménagère
originaire de Donatze domiciliée à
Donatze née à
Donatze le quatorze Août
mil huit cent dix-huit fille de
Edouard-Samuel-Auguste défunt et de
Pauline Suzette née Raymond décédée

Comme témoins :

- 1. Fernand Raymond.
- 2. Constant Colerez, magistrat.

Les publications ont eu lieu à Trenches & à Donatze le
16 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le 3 Juin 1919.

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2. Publications de mariage

Les époux :
Louis Senaud.
Hélène Senaud-Raymond

Les témoins :
Fd Raymond
Constant Colerez

L'officier de l'état civil :
J. Nouvel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 6-
Doudin-
Senard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudin, Ernest

célibataire

ouvrier

originaire de Payerne

domicilié à

Donatypre

né à

Donatypre

le vingt et un Juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Suis Doudin, agriculteur

et de

Anna-Maria Salfisberg, née Luyet à Donatypre

2. Senard, Alice

célibataire

ménagère

originaire de Tranchés

domiciliée à

Donatypre sur Tranchés

née à

Donatypre sur Tranchés le premier Juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Jules Auguste Senard, défunt

et de

Lucie Alida, née Pornaud

Comme témoins :

1. Franz Frei à Tranchés

2. Charles Huet à Donatypre

Les publications ont eu lieu à Tranchés le 13 à Donatypre et à Payerne le 14 Mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranchés le dix (10) Juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

3 Publications de mariage

Les époux :

Doudin Ernest.

Senard Alice

Les témoins :

H. Hoffer
E. Hoffer

L'officier de l'état civil :

J. Houma

Registre des mariages A.

N^o 7. Gutknecht Sumi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gutknecht Jacob

célibataire
journalier

originaire de Châbles "Reyers" domicilié à
Trenches né à

Courgevans le vingt huit

mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Jean Gutknecht et de

Madeleine, née Penninget
à Trenches

2. Sumi Maria Martha

célibataire
cuisinière

originaire de Saanen im Grund "Gessenay" domiciliée à
Payerne née à

Saanen im Grund le seize Juillet

mil huit cent nonante-deux fille de
Gottfried Sumi défunt et de

Maria, née Haaswirth
à Saanen im Grund

Comme témoins :

1. Robert Chuvpud journalier à Trenches
2. Jean Mœdellet domestique à Trenches

Les publications ont eu lieu à Trenches le 4 Juin à Payerne le 6
Juin à Châbles (Reyers) le 6 Juin & à Saanen (Gessenay) le
9 Juin

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le 24 Juin vingt-quatre Juin,
mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Copie de naissance du fiancé
Copie de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
4 publications de mariage.

Les époux :

Jacob Gutknecht
Martha Gutknecht

Les témoins :

Chuvpud Robert
Jos. Mœdellet
L'officier de l'état civil :
J. Mœdellet

Communiqué à Châbles & à
Gessenay.

Registre des mariages A.

N° 8 - Bubin Fauchere

Le Département de Justice et Police en date du 23 décembre 1940 ordonne la rectification de l'acte de mariage Bubin Fauchere ci-contre en ce sens que les membres de la famille Fauchere sont originaires non seulement de Moudon, mais encore de Bussy sur Moudon.

Moudon le 30 Décembre 1940.

L'OFFICIER D'ÉTAT-CIVIL

Gschmuck



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bubin, Anton Alois
célibataire
négoçant
originaire de Schübelbach / Schwyz domicilié à Trenches
Sachen / Schwyz né à Sachen / Schwyz le vingt trois août
mil huit cent quarante quatre fils de

Michel Anton Bubin et de Bernarda née Langenegger à Sachen
à Sachen

2. Fauchere, Hélène Henriette
célibataire
sans profession
originaire de Moudon domiciliée à Trenches
Sausanne née à Sausanne le vingt cinq mai
mil huit cent quatre vingt quarante fille de

Fules-Edwin Lucien Fauchere et de Lina née Martin, la femme
à Trenches

Comme témoins :
1. Ernst Schumacher past. à Trenches
2. Mil Gustav ébéniste à Trenches

Les publications ont eu lieu à Trenches / Tullet à Moudon
le 5 Tullet et à Schübelbach le 6 Tullet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Trenches le 2 août 1919

Pièces déposées :
1 Extrait de naissance du fiancé
1 Extrait de naissance de la fiancée
3 publications de mariage.
Promesse de mariage.

Les époux :
Bubin
H. Bubin.

Les témoins :
Gschmuck
Gustav

Communiqué à Moudon et
à Schübelbach

L'officier de l'état civil :
J. Nouvel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 9.
Schneider.
Chuard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Karl Frédéric

célibataire

chauffeur d'automobiles

originaire de Dietersen "Porne" domicilié à

Genthod "Genève"

né à

Bellerive "Genève" le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt sept fils de

Schneider Adolphe à Genthod et de

Audoyger Marie décédée

à

2. Chuard Laure Cécile

célibataire

cuisinière

originaire de Troanches domiciliée à

Troanches

née à

Troanches

le trois mai

mil huit cent nonante trois fille de

Chuard Frédéric Benoit Emile décédé et de

Elisabeth née Lüthy

à

Troanches

Comme témoins :

1. Adolphe Schneider père domicilié à Genthod

2. Alexis Gillieron chef de gare à Troanches

Les publications ont eu lieu à Genthod le 12 Juin à Dietersen et à Troanches le 14 Juin 1919. - Sans opposition.

Avoir

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Troanches le 5 Août 1919.

Pièces déposées :

A. transcription de célébrer le mariage de l'état-civil de Genthod en date du 17 juillet 1919.

Les époux :

K. Schneider

L. Chuard

Les témoins :

A. Schneider

A. Gillieron

L'officier de l'état civil :

J. Nouvel

Communiqué à Dietersen et à Genthod

Registre des mariages A.

No. 10.~
Raymond
Ryser..

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond, Clément
célibataire
gandame
originaire de l'abbaye et du Chenit domicilié à
Cobonay, précédemment à Morges né à
Sentier "Derniers la Côte" le quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Marie Touelle - Raymond, décédée et de

à
2. Ryser, Lina Berthe
célibataire
ménagère
originaire de Videröng (Berne) domiciliée à
Aranches née à
Aranches le vingt-huit mars
mil huit cent quarante-un fille de
Jules Ryser, agriculteur à Aranches et de
Clotilde Marie, née Berger, décédée.

Comme témoins :
1. Alphonse Ray, sergent de gendarmerie à Aranches
2. Adrien Faton, chef de gare retraité à Aranches
Les publications ont eu lieu à l'abbaye au Sentier, à
Mozogrubuchée à Aranches le 19 août 1919, et à
Morges le 20 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Aranches le 6 Septembre 1919.
mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :
Certificat de publications délivré
par l'officier de l'Etat-civil
de Cobonay, le 5 septembre 1919.
pour célébrer le mariage.

Les époux :
C. Raymond
Berthe - Raymond

Les témoins :
A. Rey sergent
A. Faton

L'officier de l'état civil :
J. Nouvel

Communiqué à l'abbaye au Sentier
à Mozogrubuchée à Morges.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 11. - Schull - Chuard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schull, Célestin, célibataire, cultivateur, originaire de Courmayeur (Haut-Rhin, Alsace) domicilié à Vevey, né à Courmayeur le onze décembre mil huit cent quatre-vingt-douze, fils de Xavier Schull et de Maria, née Watter, décédés

2. Chuard, Hélène, ménagère, originaire de Trenches domiciliée à Vevey, née à Trenches le neuf avril mil huit cent quatre-vingt-une, fille de Jules Chuard, Samuel Frédéric Chuard, agriculteur et de Louise, née Lucraux, à Trenches

Comme témoins :

- 1. Louis Forestier, gendarme domicilié à Trenches
2. Louis Prevally, concubine

Les publications ont eu lieu à Vevey et Trenches le vingt et un septembre et à Courmayeur le vingt-sept, sept Truiv, mil neuf-cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage. Trenches, le 13 septembre 1919.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Vevey le 8 septembre 1919 pour célébrer le mariage

Les époux :

Célestin Schull
Hélène Schull

Les témoins :

L. Forestier, gendarme
L. Prevally

L'officier de l'état civil :

J. Roussel

Communiqué à Vevey et à la Cancellerie d'état

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1001 f. d.

Registre des mariages A.

N° 121. Chévoz - Charmey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chévoz Samuel Henri
 célibataire
 employé postal
 originaire de Missy domicilié à Staveland
Staveland, rière Aranches né à Missy
 le vingt sept Juillet
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Julien Louis Chévoz et de
Suzette Susette née Gentizon à Staveland, rière Aranches

2. Charmey Louise
 célibataire
 employée
 originaire de Oleyres domiciliée à Oleyres
Oleyres née à Oleyres
 le vingt sept septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Hélène Charmey et de
 à Oleyres

Comme témoins :
 1. Alain Revolly, employé de Banque, domicilié à Aranches
 2. Guis Forestier, gendarme " " "
 Les publications ont eu lieu à Aranches le 19 août à Oleyres le 20 août et à Missy le 21 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Aranches le vingt cinq septembre mil neuf-dix-
neuf

Pièces déposées :
 Doublé de mariage
 Extrait de naissance du fiancé
 3 Publications de mariage

Communiqué à Grandcourt

Les époux :
Samuel Henri
Louise Chévoz

Les témoins :
Guis Forestier
 gendarme

L'officier de l'état civil :
J. Roumet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 15.
 Humi
 Delmenico

Par jugement rendu
 le 27 mai 1917, passé en force
 de chose jugée dès le 10
 Août 1917, le tribunal de
 première instance de
 la République et Canton
 de Genève a dissous par
 le divorce le mariage con-
 tracté ci contre en vertu
 de l'art. 142 du Code civil
 Avenches le 22 Août 1917.
 E. Hummel



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humi Robert, palefrenier au Châss fédéral
 né dès le vingt trois Novembre, mil neuf cent dix-huit de Perge
Elise Rosa

originaire de Gubriè (Gene) domicilié à
Avenches né à

Avenches le vingt Décembre
mil huit cent nonante-quatre fils de

Frédéric Humi et de
Elise-Caroline née Rohi défunte

à Avenches

2. Delmenico Alberta, sans profession
 divorcée dès le dix-sept Août mil neuf cent dix-huit de

Ostini Santino
 originaire de Giubiasco (Vesin) domiciliée à
Giubiasco née à

New-York, City, E. U. Amérique le dix Septembre
mil huit cent nonante-quatre fille de

Augusto Delmenico et de
Giovanna née Bassetti

à St. Antonio (Vesin)

Comme témoins :

1. Ferdinand Schward, palefrenier au Châss, domicilié à Avenches
 2. Robert Schward, agriculteur à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le 4 à Wilerolfigen le
 5 et à Giubiasco le 7 Septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le vingt-cinq Septembre, mil neuf cent
dix-neuf

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Acte de naissance de la fiancée
3 publications de mariage
1 jugement en divorce

Les époux :

Humi Robert
Alberta Delmenico

Les témoins :

Charles Ferdinand
Charles Robert

L'officier de l'état civil :

J. Houm

Communiqué à Wilerolfigen et à
Giubiasco

Registre des mariages A.

N^o 14.
Mugellesi
Gillieron.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mugellesi Giuseppe George
célibataire
évangéliste
originaire de d'origine italienne domicilié à
Renens (gare) né à
San Paulo (Brésil) le onze février
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Mugellesi Sibrino, décédé et de
Maria née Callone, sa veuve, couturière à Rio de Janeiro
(Brésil)

2. Gillieron Louise Jeanne
célibataire
sans profession
originaire de Pivaz et Servion domiciliée à
Trenches née à
Olon (St. Triphon) le vingt quatre mai
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Gillieron Alexis, chef de gare à Trenches et de
Eugénie née Pélessert sa femme
à Trenches

Comme témoins :
1. M^{lle} Jeanne Grasset, veuve, domiciliée à Trilly
2. M^{lle} Lucie Grasset, veuve, " " Trilly

Les publications ont eu lieu à Renens à Pivaz et à Trenches
le 15 juillet, à Servion le 16 juillet et à Yverdon (lieu
du dernier domicile principal en Italie) le 10 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Trenches le vingt septembre mil-neuf-
cent dix-neuf.

Pièces déposées :
Certificat de publication et auto
ratation de célébrer le mariage
délibéré par l'officier de l'état
civil de Romanel le 17 sept
1919...

Les époux :
Giuseppe G. Mugellesi
Louise Mugellesi

Les témoins :
Fraser
E. Grauer

L'officier de l'état civil :
J. Brunet

Communiqué à la chancellerie cantonale
à Trilly, Chesin et Oron-la-Ville

Handwritten signature/initials

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 15. -
Ditesheim
Lévy...

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ditesheim, Marc Maurice
célibataire

Industriel

originaire de La Chaux-de-Fonds domicilié à

La Chaux-de-Fonds né à

Renan (Berne) le vingt-trois Septembre

mil huit cent quatre-vingt

fil de

feu Ditesheim Séphali et de

Marie née Sordmann

à La Chaux-de-Fonds

2. Lévy, Berthe Yvonne
célibataire, mineure autorisée

originaire de Annatque domiciliée à

Avanches née à

Avanches le seize Novembre

mil huit cent nonante-neuf

fille de

Lévy Alphonse dit baron négociant et de

Sara née Weill

à Avanches

Comme témoins :

1. Léopold Ditesheim fabricant à La Chaux-de-Fonds

2. Alphonse dit baron Lévy, né à Avanches

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds le 2 et
à Avanches le 3 Septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avanches le six Octobre mil-neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le
mariage obtenue par l'Officier
de l'Etat-civil de La Chaux-
de-Fonds le 16 Septembre 1919.

Les époux :

Marc Maurice Ditesheim

Berthe Lévy

Les témoins :

Léopold Ditesheim

Lévy Alphonse dit baron

L'officier de l'état civil :

J. Roussel

Registre des mariages A.

No 16.
Corminboeuf
Stucki

Par ordre du Département de Justice et Police du canton de Vaud, du 23 octobre 1953, l'inscription ci-contre est rectifiée en ce sens que les membres de la famille Stucki soient désignés comme étant originaires de "Gross-Röschstetten (Berne) et de l'Etat de Neuchâtel" et non de "Gross-Röschstetten (Berne)" seulement.

Avenches, le 29 octobre 1953

L'Officier de l'Etat civil

And. Hédiguer

And. Hédiguer



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corminboeuf, Robert Ulrich

célibataire

commerçant

originaire de *Dandidier (Fribourg)*

domicilié à

Avenches

né à

aux Triques (Fribourg) le dix-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Corminboeuf Edouard agriculteur

et de

Marie Blanche née Stauchel à Avenches

à

2. Stucki Emma Elise

célibataire

sans profession

originaire de *Gross-Röschstetten (Berne)*

domiciliée à

Avenches

née à

Avenches le dix septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Todolphe Samuel Stucki, brucher

et de

Mary née Papius

à *Avenches*

Comme témoins :

1. *M. Edouard Corminboeuf père, né à Avenches*

2. *Fritz Stucki brucher à Avenches*

Les publications ont eu lieu à *Avenches le 18 à Dandidier le 19 et à Gross-Röschstetten le 20 septembre 1953.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches, le 7 Octobre mil neuf cent cinquante-trois

M. Hédiguer

Pièces déposées :

*Promesse de mariage
3 Publications de mariage
1 Extrait de naissance des fiancés*

Les époux :

*Corminboeuf Robert
Emma Corminboeuf*

Les témoins :

*Corminboeuf Edouard
Fritz Stucki*

L'officier de l'état civil :

J. Hédiguer

Communiqué à *Dandidier et à Gross-Röschstetten*

Registre des mariages A.

N^o 57-
Kiehl.
Jaques.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kiehl, Marie-Aurice
célibataire
agriculteur
originaire de La Tourelle "Ruchâtel" domicilié à
Faoug né à
Faoug le treize Février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jules-Auguste Kiehl, agriculteur et de
Sophie-Cécile née Cornaz à Faoug

2. Jaques Lina-Louise
célibataire
ménagère
originaire de Sainte-Croix domiciliée à
Seigneux née à
Seigneux le deux-Mai
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
David-Auguste Jaques, défunt et de
Fenny née Duod
à Seigneux

Comme témoins :

1. Robert Kiehl agriculteur à Faoug
2. Armand Duod agriculteur à Constantine
3. Tourelle-Loup " à " à Honggengny
Les publications ont eu lieu à Faoug à St-Croix à St-Blaise le
7 Octobre et à Seigneux le 9 Octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Seigneux le 20 Octobre mil neuf-dix-neuf

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage
4 Publications de mariage
2 Extraits de naissance

Les époux :

Marie Kiehl
Lina Kiehl

Les témoins :

R. Kiehl
Armand

A. Loup
L'officier de l'état civil :
L. Courmet

Communiqué à St-Blaise, St-Croix et
à Villargel.

Registre des mariages A.

N^o 18.
Eduard
Revelly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eduard Albert Louis Touchet
Divorcé de son ancienne épouse, des
le six mars mil-neuf-cent-dix-huit
originaire de Trenches domicilié à
La Chaux-de-Fonds né à
Trenches le dix Sept-Septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Eduard, fils Edouard-Samuel-Frédéric, agriculteur et de
Suzanne née Ducroux
à Trenches

2. Revelly Marie
célibataire
ménagère
originaire de Trenches domiciliée à
Trenches née à
Trenches le vingt deux Octobre

mil huit cent quatre-vingt-Sept fille de
Revelly Jean-Auguste-Samuel et de
Marie née Widmer
à Trenches

Comme témoins :

- 1. Louis Revelly concierge à Trenches
- 2. Oscar Farre agriculteur à Saignes (Canton de Neuchâtel)

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds le 9 et à Trenches
le 11 Octobre mil-neuf-cent-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le 30 Octobre mil-neuf-cent-dix
neuf.

Pièces déposées :

autorisation de célébrer le
mariage délivrée par l'officier
de l'état-civil de La Chaux-de-
Fonds en date du 24 Octobre 1919.

Les époux :

Albert Eduard
Marie Eduard

Les témoins :

Louis Revelly
Oscar Farre

L'officier de l'état civil :

J. H. H. H.

Communiqué à Chaux-de-Fonds.

Registre des mariages A.

No 19. -
Stalder
Brachsel -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stalder, Ferdinand Eugène

célibataire

agriculteur

originaire de Rüeggsau (Bâle) domicilié à

Donatze né à

Donatze le cinq Janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Daniel Stalder et de

Saïse-Élie née Chenuard

à Donatze.

2. Brachsel Lina

célibataire

ménagère

originaire de Rüeggisberg (Bâle) domiciliée à

Guin Raesch (Fribourg) née à

Gummels (Fribourg) le trois Mars

mil huit cent nonante-quatre fille de

Brachsel Gottfried et de

Anna née Heron les deux

à Guin - Raesch

Comme témoins :

1. Brachsel Fritz agriculteur à Guin - Raesch

2. Jules Chuard menuisier à Trévanches.

Les publications ont eu lieu à Donatze, à Rüeggsau le 3 Octobre
à Guin (Büdingen) le 4 et Rüeggisberg le 6 Octobre, mil-
neuf-cent-dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trévanches le 30 Octobre 1919, mil neuf
cent-dix-neuf.

Pièces déposées :

1^{re} Promesse de mariage
4 Publications de mariage
2 Extraits de naissance.

Les époux :

Stalder Ferdinand
Brachsel Lina

Les témoins :

F. Brachsel
Jules Chuard menuisier

L'officier de l'état civil :

J. Roumet

Communiqué à Rüeggsau, à Guin -
(Büdingen) et à Rüeggisberg.

Registre des mariages A.

N° 20. Edward Lüthi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Edward, Camille
célibataire
propriétaire au Haras fédéral à Trenches
originaire de Trenches domicilié à Trenches
né à Trenches le premier Juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Erhard Edward et de
Anna Valentinie Rodanie née Golevic, les deux décédés
à Trenches

2. Lüthi Lina
célibataire
sans profession
originaire de Riederswil (Suisse) domiciliée à Trenches
née à Hefliburg im Oberland le seize Juillet mil huit cent soixante-un fille de
Lüthi Thomas et de
Anna Elise née Müller
à Trenches

Comme témoins :

- 1. M. Edouard Jaton chef de gare à Trenches
2. M. Louis Gentyon

Les publications ont eu lieu à Trenches le 16 et à Riederswil le 18 Octobre (dix-huit) mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches, le trois Novembre, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- Processe de mariage
2 Publications de mariage
2 Extraits de naissance

Les époux :

Edward Camille
Edward Lina

Les témoins :

A. Jaton
L. Gentyon

L'officier de l'état civil :

J. Amiel

Registre des mariages A.

N^o 21. Plancherel
Charney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Plancherel Louis. Honoré
célibataire
communis aucto C. F. F.
originaire de Bussy (Fribourg) domicilié à
Tevanches né à
Domdidier le six. Juin
mil huit. cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jean Antoine Plancherel décédé et de
Marie Poirier, née Palet, décédée
à Domdidier

2. Charney Marguerite Rose
célibataire, mineure autorisée
sans protection
originaire de Clepces domiciliée à
Tevanches née à
Tevanches le dix-sept. Octobre
mil neuf cent dix. fille de
Charles Charney à Tevanches et de
Marie-Louise née Ludy défunte
à Tevanches.

Comme témoins :

- 1. M. Ch. Guillood électicien à Tevanches
- 2. M. Samuel Chézy employé postal à Tevanches

Les publications ont eu lieu à Tevanches le 23 - à Bussy et
à Clepces le vingt-huit Octobre, mil neuf cent
dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevanches le trois Novembre, mil neuf cent
dix-neuf.

- Pièces déposées :
- 1 Promesse de mariage
 - 3 Publications de mariage
 - 2 Extraits de naissances
 - 1 Autorisation des parents de la fiancée
 - 1 Autorisation du conseil de l'état du 17 Oct. 19
 - 1 Acte de naissance de leur fils né
avant le mariage.

Communiqué à Bussy.

Les époux :
Louis Honoré Plancherel
Marguerite Rose Charney

Les témoins :
Charles Guillood
F. Chézy

L'officier de l'état civil :

J. Mousset

Registre des mariages A.

N^o 22.~
 Corminboeuf
 Dubois.~

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corminboeuf, Louis-Joseph

célibataire

commerçant

originaire de Dandiedier (Fribourg) domicilié à
Tranches né à Tranches

Fribourg le vingt-cinq Février
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Corminboeuf Octavien agriculteur et de
Marie-Claudine, née Blanchard à Tranches

à

2. Dubois, Marie-Germaine

célibataire

sans profession

originaire de Charlevat "Cure" (France) domiciliée à
Tranches née à

Charlevat "Cure" (France) le onze Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Eugène-Jobert Dubois cocher et de
Cléa, née Bessat sa femme, à Paris

à

Comme témoins :

1. M^r Louis Solère, cafetier à Tranches

2. M^r Robert Corminboeuf, commerçant à Tranches

3. M^r Louis Guillard, forgeron à Tranches

Les publications ont eu lieu à Tranches le 3 à Dandiedier
 le 3 et à Charlevat le 6 Octobre mil-neuf-cent
vingt-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranches le six Novembre, mil-neuf-cent-vingt-neuf.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

3 Publications de mariage

2 Actes de naissance

1 Autorisation des parents

1 Autorisation du Conseil d'Etat

1 Certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consulat de France à Lausanne le 23 Octobre

1919.

Communiqué à Dandiedier et à

la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Corminboeuf, Louis

Corminboeuf, Germaine

Les témoins :

Louis Solère

Corminboeuf, Robert

L. Guillard

L'officier de l'état civil :

J. Couvreur

Registre des mariages A.

N^o 25
Fornero
Doleres.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fornero Anna
célibataire
employé de banque
originaire de Trenches domicilié à
Trenches né à
Trenches le vingt-dix Juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Jules Anna Fornero défont et de
Marie Marguerite née Guisou
à Trenches

2. Doleres Marie Marie
célibataire
sans profession
originaire de Trenches domiciliée à
Trenches née à
Trenches le vingt un Août
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Emile Doleres défont et de
Julienne Eva Marie née Cambrenon
à Trenches

Comme témoins :

- 1. G^r Gustave Doleres agriculteur à Trenches
 - 2. Fluri Baillard employé de Banque à Lausanne
 - 3. Elsa Rigoni à Lausanne
- Les publications ont eu lieu à Trenches le neuf Octobre mil-
neuf-cent-dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Trenches le huit Novembre mil neuf-
cent dix-neuf.

Pièces déposées :
1 Proteste de mariage
1 Publication de mariage

Les époux :
A Fornero
M Fornero

Les témoins :
J Doleres
Fluri Baillard
Elsa Rigoni
L'officier de l'état civil :
J. Fornero

Communiqué _____

Registre des mariages A.

No 24. -
Kulinski -
Jassak

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kulinski Isidor
célibataire
manœuvre
originaire de Kosowiec Distric d'Apaton "Pologne" domicilié à
Münchenstein, Val-Campagne né à
Kosowiec le dis-neuf Janvier
mil huit cent nonante-cinq fils de
Jean Kulinski, cordonnier, décédé et de
Katharina née Kocicka à Potzgee

2. Jassak Katharina
célibataire
ouvrière aux cultures maraichères Avenchoises
originaire de Kotaczkowice, Distric de Czestochau "Pologne" domiciliée à
Avenches née à
Kotaczkowice le neuf tout
mil huit cent nonante-un fille de
Martin Jassak, ouvrier de campagne et de
Katharina née Gaudet à
Kotaczkowice

Comme témoins :

1. Peter Kaczor, agriculteur, domicilié à Avenches
2. Josef Wrat, agriculteur, domicilié à Avenches

Les publications ont eu lieu à Münchenstein le premier et à
Avenches trois Octobre mil neuf cent dis-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches, le vingt quatre Novembre, mil -
neuf-dis-neuf.

Pièces déposées :

tutorisation de célébrer le mariage
déposé par l'officier de l'état-
civil de Münchenstein Val-Cam-
pagne, en date du 20 novembre 1919.

Les époux :

Isidor Kulinski
Katarzyna Kulinski

Les témoins :

P. Kaczor
Josef Wrat

L'officier de l'état civil :

J. Roussel

Communiqué à Münchenstein et
à la Chancellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N° 25 -
Ryser
Grin. - -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ryser Jules Charles

célibataire

agriculteur

originaire de Niederuz "Dene" domicilié à

Torrenches né à

Torrenches le huit Mars

mil huit cent nonante-cinq fils de

Jules Ryser et de

Elise Marie née Berger, décédée

à Torrenches

2. Grin Louise

célibataire

ménagère

originaire de Belmont / Gerdon domiciliée à

Torrenches née à

Moudon le dix Décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Frédéric Grin et de

Marguerite née Barnoy, décédée

à Torrenches

Comme témoins :

1. M. Fritz Grin aiguilleux retraité C. F. S. à Torrenches

2. M. Constant Leth, cordonnier à Torrenches

Les publications ont eu lieu à Torrenches le 30 Octobre à St. Hippolyte le 31 Octobre à Belmont le 1 Novembre mil -
neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Torrenches le vingt-cinq Novembre mil -
neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

2 Cahiers de naissances

3 Publications de mariage

Les époux :

Charles Ryser.

Louise Berger

Les témoins :

F. Grin
Constant Leth

L'officier de l'état civil :

J. Nouvel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à Belmont et
à Herzogenbuchsee

Registre des mariages A.

N° 26 -
Eschander-
Zeller - -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eschander, Bartholomé
célibataire
cordonnier
originaire de Zernet "Bugadine, Grison", domicilié à
Luz "Bugadine", né à
Schuls "Bugadine" le vingt sept Décembre
mil huit cent nonante et un fils de
Johann Otto Eschander, agriculteur et de
Mehla née Felli de Zernet

2. Zeller Marie-Marguerite
célibataire
femme de chambre
originaire de Büren "Berne", domiciliée à
Tevanches née à
Tevanches le quatre Octobre
mil huit cent nonante quatre fille de
Nicolas Zeller, ouvrier de fabrique et de
Marguerite née Brachsel
à Tevanches.

Comme témoins :

- 1. Nicolas Zeller, ouvrier de fabrique à Tevanches
 - 2. Hanna Zeller, garde-malade à Tevanches
 - 3. Elise Zehnder, sans profession à Tevanches
- Les publications ont eu lieu à Luz le beye à Zernet à
Büren et à Tevanches le quatorze Novembre, mil neuf
cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevanches le quatre Décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier de l'état civil de Luz Bugadine en date du 2 Décembre 1919.

Les époux :

Barth Eschander
Marguerite Eschander

Les témoins :

Nicolas Zeller
Hanna Zeller
Elise Zehnder

L'officier de l'état civil :

J. Houmeau

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Luz, Zernet et à Büren a/t.

Le numéro "vingt-six" à la page "huit-huit" est celui de la dernière inscription faite durant l'année "mil neuf cent dix-neuf". Ses deux doubles du présent registre sont conformes ce qu'il faut certifier.
Tevanches le 3 Janvier 1920.
L'Officier de l'état civil
J. Houmeau

Un double des présentes a été remis à l'autorité cantonale compétente, en exécution de l'article 7. de la loi.
Tevanches le 3 Janvier 1920.
L'Officier de l'état civil
J. Houmeau



Tu le 17 février 1920
Lombry, Suisse.

Registre des mariages A.

Form. 3.

1920.

No 52 - Visinand Raymond.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Visinand, François Elie
célibataire
quadrarme
originaire de Caracore domicilié à
Pelle
né à
Bellevue le cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Charles Henri Visinand, agriculteur et de
Blaise Fanny née Villet à Bellevue

2. Raymond, Berthe Helene
célibataire
quadrarme
originaire de Donatze domiciliée à
Donatze née à
Donatze le huit quatre-vingt-douze
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Auguste Emile Raymond, agriculteur et de
Emma Julia Bernard

Comme témoins :

- 1. Eugène Cartier, agriculteur à Donatze
2. Jean Ludy, cafetier

Les publications ont eu lieu à Pelle le dix sept et à Bellevue et Donatze le dix-neuf novembre mil neuf cent-dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bellevue le cinq février mil neuf cent-vingt

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'état civil de Pelle au date du 3 février mil neuf cent-vingt.

Les époux :
Visinand François
Visinand Berthe

Les témoins :
Eug. Martin
Jean Ludy
L'officier de l'état civil :
J. Roume

Communiqué à Bellevue et à Pelle

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 2.

Chuard.
Hubmann.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard Julien dit Julien
célibataire

jardinier
originaire de Trenches domicilié à

Trenches né à
Trenches le dix-sept Septembre

mil huit cent quarante-quatre fils de
Charles Edouard Chuard à St. Julien Trenchatob et de

Eugénie dite Adèle née Chuard, décédée
à Trenches.

2. Hubmann Marie-Louise
célibataire

ménagère
originaire de Neuenegg (Berne) domiciliée à

Trenches née à
Trenches le quinze Janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Auguste Hubmann et de

Marie-Sainte Soucailon, décédée
à Trenches.

Comme témoins :

1. Alfred Berschlinmann, employé postal à Trenches
2. Titus Lott planelliste à Trenches.

Les publications ont eu lieu à Trenches le 17 Janvier à
Neuenegg le 19 Février, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le deux Mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Publications de mariage

Les époux :

Chuard Julien
Chuard Marie

Les témoins :

Berschlinmann Alfred
Titus Lott.

L'officier de l'état civil :

J. Houme

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Neuenegg.

Le Tribunal du district de Moron par jugement du 10 novembre 1922, déclaré nul et exécutoire le 19 avril 1923. a prononcé la dissolution du mariage ci, contre en application de l'art. 139-1 du C. C. S. désigné le mari comme époux coupable et a fixé à deux le délai pendant lequel il, n'aura de remarier, l'exercice de la puissance paternelle à la mère pour les enfants Marcel Julien

Fait le 1 Mai 1923
L'Officier de l'état-civil
J. Houme



Registre des mariages A.

No 3. Spinedi Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spinedi Antoine
célibataire
chef de famille
originaire de Salorino "Vallée" domicilié à
Trenches né à
Trenches le Sept Mars
mil huit cent quarante-un fils de
Paul Spinedi, Entrepreneur et de
Marie Louise née Grandjean, décédée
à Trenches

2. Roth Lina
célibataire
ménagère
originaire de Sedorf "Vallée" domiciliée à
Trenches née à
Villers-le-Grand le dix Mars
mil huit cent quarante-huit fille de
Jean Abraham Roth à Trenches et de
Françoise Emma née Greury, décédée
à

Comme témoins :
1. Fritz Schupbach, cultivateur à Trenches
2. Charles Revelly, mécanicien à Trenches
Les publications ont eu lieu à Trenches le 28 février à Sedorf
le 1 Mars et à Salorino le 4 Mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Trenches le dix-Sept Mars mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :
1 Promesse de mariage
1 Extrait de naissance de la fiancée
3 Publications de mariage

Les époux :
A. Spinedi
L. Roth

Les témoins :
Fritz Schupbach
Charles Revelly

L'officier de l'état civil :
J. Roussel

Communiqué à Salorino et
à Sedorf b. t. Vallée.

Registre des mariages A.

No 4
Lütthi
Zoz...

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lütthi Ernest Jean
célibataire
chef de cuisine
originaire de Ruderwil (Borne) domicilié à
Tranches né à
Speißburg (Borne) le vingt-deux Octobre
mil huit cent huitante-neuf fils de
Johannes Lütthi et de
Anna-Elise née Müller
à Tranches

2. Zoz Hedwig
célibataire
sans profession
originaire de Fribourg / Breisgau (Prusse) domiciliée à
Fribourg / B. née à
Fribourg / B. le quinze Juin
mil huit cent huitante-sept fille de
Johann Adour Zoz et de
Margaretha Zoz née Habegger.
à Fribourg / B.

Comme témoins :

- 1. M. Christian Bauerisch comptable au Tribunal à Tranches
- 2. Fritz Stiller tailleur à Tranches

Les publications ont eu lieu à Tranches le six à Ruderwil
le dix Janvier et à Fribourg / B le dix-neuf Juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranches le dix-huit mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 3 Publications de mariage
- 2 Extrait de naissance
- 1 Autorisation du Conseil d. Etat
- 1 certificat de capacité matrimoniale
- 1 Chelchicht, l'empire

Les époux :

Ernest Lütthi
Hedwig Lütthi

Les témoins :

Bauerisch
Stiller

L'officier de l'état civil :

J. Coumes

Communiqué à Ruderwil et à
la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

N^o 5.
Riesen
Belk.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riesen, Walter _____

célibataire _____

électricien _____

originaire de Oberbaln "Bane", _____ domicilié à

Faoug _____ né à

Aurgenraus "Fribourg" le vingt-trois novembre _____

mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de

Riesen Edouard _____ et de

Rosa née Rüchler _____

à Faoug _____

2. Belk Rosa _____

célibataire _____

substitutrice _____

originaire de Courlevon (Fribourg) _____ domiciliée à

Courlevon _____ née à

Courlevon le dix-sept août _____

mil huit cent cinquante-sept _____ fille de

Belk Nicolas _____ et de

Stouva née Hoget _____

à Courlevon _____

Comme témoins :

1. M. Louis Liniger, cafetier, domicilié à Faoug _____

2. M. Ernest Lormann, ouvrier de fabrique à Faoug _____

Les publications ont eu lieu à Faoug le 13 à Oberbaln et à Courlevon le 17 mars mil. neuf. cent. vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Levesques le 22 avril mil. neuf. cent. vingt. deux

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 3 Publications de mariage
- 2 Extraits de naissances.

Les époux :

Riesen Walter
Riesen Rosa

Les témoins :

Liniger Louis
Lormann Ernest

L'officier de l'état civil :

J. Lormann

Communiqué à Oberbaln et à Faoug

Registre des mariages A.

No 6...
Ettler
Rosetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ettler Walther
célibataire
agriculteur
originaire de Ried 'Lac (Fribourg) domicilié à
Faug 'au Chânet né à
Morat (Champ Olivier) le Sept mai
mil huit cent quarante six fils de
Johann Ettler et de
Caroline née Chevalley à Faug 'au Chânet

2. Rosetti Antonietta
célibataire
ménagère
originaire de Biasca 'Tessin domiciliée à
Biasca née à
Biasca le dix-sept octobre
mil huit cent quarante quatre fille de
Antonio et de
Candida née Roboni les deux décédés

Comme témoins :
1. Albert Schupbach agriculteur à Avenches
2. Charles Schupbach chef de cuisine à Avenches

Les publications ont eu lieu à Faug le 4 à Biasca le 6 et
à Ried le 7 avril mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Avenches le 23 avril mil neuf cent vingt
(milit huit)

Pièces déposées :
1 Promesse de mariage
3 Publications de mariage
2 Extraits de naissance
Communiqué à Morat et à
Biasca

Les époux :
Ettler Walther
Ettler Antonietta
Les témoins :
Schupbach Albert
Schupbach Charles
L'officier de l'état civil :
J. H. [Signature]

Rectification.
Par ordre du Département
de Justice et Police du canton de
Vaud, du 14 novembre 1962, l'ins-
cription ci-contre est rectifiée en
ce sens que le patronyme de l'
épouse et de son père soit ortho-
graphié "Rossetti" et non "Ro-
setti".

Avenches, le 15 novembre 1962.
L'Officier de l'Etat civil
And. Hédiguer

communiqué aux offices de l'état
civil de Ried bei Kerzers (Fribourg)
et Biasca (Tessin).

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 7. Moccoand Giliard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moccoand, Paul Rodolphe _____
célibataire _____

Courant _____

originaire de Meyriez "Fribourg", _____ domicilié à

Aranches _____ né à

Aranches _____ le vingt-neuf avril _____

_____ mil huit cent quarante six _____ fils de

Paul Eugène Emmanuel Moccoand _____ et de

Marie Elisabeth née Guding à Aranches _____

à _____

2. Giliard Gabrielle - Elise _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Meyriez et Montpreveres _____ domiciliée à

Aranches _____ née à

Moudon _____ le vingt-cinq septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix sept _____ fille de

Jules Giliard décédé _____ et de

Julie née Staden _____

à Aranches _____

Comme témoins :

1. Félix Balocchi juratier à Aranches _____

2. Albert Revilly sellier à Aranches _____

Les publications ont eu lieu à Aranches le 15 à Meyriez à
Meyriez le 17 et à Montpreveres le 18 avril mil neuf
cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Aranches le 15 mai mil neuf cent vingt
quinze _____

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

4. Publications de mariage

2. Extraits de naissance

Les époux :

Moccoand Paul

Moccoand Gabrielle

Les témoins :

Balocchi

Revilly Albert

L'officier de l'état civil :

J. Moccoand

Communiqué à Meyriez Meyriez
et Montpreveres _____

Registre des mariages A.

N° 8. - Stauffer
Guisan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stauffer Ernst
célibataire
originaire de Bätterkinden "Reue", domicilié à
Quarrens "Vaud", né à
Doblingen "Reue", le dix octobre
mil huit cent huitante-un fils de
Friedrich Stauffer décédé et de
Anna Barbara née Birri à Quarrens.

2. Guisan, Eva Hélène
célibataire
poussière
originaire de Tranches, domiciliée à
Tranches, née à
Tranches le neuf Mars
mil huit cent huitante-neuf fille de
Oscar Guisan et de
Sophie Anna-Suzanne née Rosset
à Tranches

Comme témoins :

- 1. Jules Berquet, homme d'affaires à Tranches
- 2. Louis Rosset, employé de Banque à Chambéry, Genève

Les publications ont eu lieu à Tranches le dix à Bätterkinden
le huit et à Quarrens le neuf avril mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranches le quinze mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Substitution de célibat le mariage délivré par l'officier de l'état civil de Quarrens en date du 24 avril 1920 -

Les époux :

Ernst Stauffer
Eva Stauffer

Les témoins :

J. Berquet
L. Rosset

L'officier de l'état civil :

J. Houzel

Communiqué à Quarrens et à Bätterkinden

Registre des mariages A.

N^o 9
Gün
Calderara.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gün, Gustave
célibataire
employé aux C. F. S.
originaire de Belmont d'Yverdon domicilié à
Yverches né à
Yverdon le dix juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
François-Emile Gün et de
Marie Thérèse née Rouman, les deux décédés
à Yverdon

2. Calderara, Lucile-Lucie
célibataire
sans profession
originaire de Piteuschio, Province de Côme "Italie" domiciliée à
Yverches née à
Domdidier "Fribourg" le vingt-un Mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Calderara Pierre défunt et de
Josephine Justine née Charbonnières
à Yverches

Comme témoins :

1. Charles Guillod electricien à Yverches
2. Marie Guillod femme de Charles à " "

Les publications ont eu lieu à Yverches le 14 à Belmont le
17 Janvier et à Piteuschio le 24 Juin mil neuf
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverches le vingt six Mai mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :

Promesse de mariage
3 Publications de mariage
Acte de naissance de la fiancée
contenant le mariage de la
mère de la fiancée
autorisation du D^{pt} de F. & D.
de célébrer le mariage
capacité italienne pour le mariage

Les époux :

Gün Gustave
Lucile Gün

Les témoins :

Ch. Guillod
Marie Guillod

L'officier de l'état civil :

J. Rouman

Communiqué à Belmont d'Yverdon
et à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N° 10. --
 Mianton
 Bicolier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mianton *Edmond*
 célibataire
 mécanicien
 originaire de *Oleyres* domicilié à
Orbe né à
Oleyres le *premier décembre*
 mil *huit* cent *soixante-deux* fils de
Séverin Mianton agriculteur et de
Elisabeth née Schwander
 à *Oleyres*

2. Bicolier *Pauline*
 célibataire
 ménagère
 originaire de *Oleyres* domiciliée à
Oleyres née à
Oleyres le *vingt six novembre*
 mil *huit* cent *soixante-quatre* fille de
Constant Nislier agriculteur et de
Elise née Winder
 à *Oleyres*

Comme témoins :

1. M^r *Edmond Spadervand* né à *Trenches*
2. M^r *Louis Guisan* époux à *Trenches*

Les publications ont eu lieu à *Orbe et à Oleyres* les *dis* et
onze mai mil *neuf* cent *vingt*.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le *26 mai 1920* mil *neuf* cent *vingt*
 (mils. huit)

Pièces déposées :

Publication de l'acte de mariage célébré par l'officier de l'état civil d'Orbe en date du 26 mai 1920.

Les époux :

E. Mianton
P. Mianton

Les témoins :

E. Spadervand
L. Guisan

L'officier de l'état civil :

J. Houmard

Communiqué à *Orbe*

Registre des mariages A.

N^o 11.
Spinedi
Moret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spinedi, Paul-Jean Antoine, entrepreneur,
veuf dès le vingt-un mars mil-neuf-cent-dix-huit de
Marie Louise née Grandjean.

originaire de Salorino "Veltin", domicilié à
Trenches né à
Salorino le dix-neuf Septembre

mil huit cent cinquante-huit fils de
Spinedi Daniel et de
Marianna Benighetti, décédés

à
2. Moret, Rosa-Harlotte, ménagère
veuve dès le sept avril mil-neuf-cent-douze de Moret Eugène

originaire de Villars-les-Moines "Dore", domiciliée à
Trenches née à
Trenches le dix-huit Septembre

mil huit cent soixante-sept fille de
Auguste Hug, décédé et de
Adèle Louise née Schneider
à Trenches.

Comme témoins :

1. M^r. Alexis Gentizon, maréchal à Trenches
2. Louis Briot, rentier à Trenches

Les publications ont eu lieu à Trenches le 4 et Monthemplier le 10
et à Salorino le 14 mai mil-neuf-cent-vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le vingt-neuf mai mil-neuf
cent-vingt.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 3 Publications de mariage
- 1 Extrait de naissance du fiancé
- 2 Actes de décès

Les époux :

Paul Spinedi
Rose Spinedi

Les témoins :

Alexis Gentizon
Louis Briot

L'officier de l'état civil :

J. Lammey

Communiqué à Salorino et à
Villars-les-Moines.

Registre des mariages A.

N^o 122
Mourguet
Loth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mourguet Arthur Alexandre
célibataire
ouvrier
originaire de Ménières "Fribourg" domicilié à
Trenches né à
Mannens "Fribourg" le vingt trois
mil neuf cent fils de
Marguet Constant Nicolas et de
Marine Rosine née HOLLARD à Trenches.

2. Loth Henriette
célibataire
ménagère
originaire de Pizy "Vaud" domiciliée à
Trenches née à
Trenches le dix-neuf Décembre
mil neuf cent fille de
Rodolphe dit Gustave Loth et de
Rosa Lydie née Periet
à Trenches.

Comme témoins :

- 1. Gustave Loth tenassier, domicilié à Trenches
- 2. Albert Revelly tapissier " " "

Les publications ont eu lieu à Trenches le 16 à Ménières le 18
et à Pizy le 20 Juillet mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le vingt-un tout mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :

- 1 Bouquet de mariage
- 3 Publications de mariage
- 1 Extrait de naissance du fiancé

Les époux :

Marguet Arthur
Henriette Marguet.
Revelly Albert

Les témoins :

Gustave Loth

L'officier de l'état civil :

J. Roulet

Communiqué à Ménières et à
Gimel

Registre des mariages A.

N^o 15.
Gueissaz
Orney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gueissouze, Jean-Louis, garde de briage.

prof des leçons Savice mil. un. cent. vingt, de Gueissaz Constance
Caroline-Henriette, née Warlod.

originaire de Sainte-Croix domicilié à
Trenches né à

Trenches le Sept mai
mil huit cent cinquante-quatre fils de

Jean-Pierre Gueissaz et de
Henriette née Paschaud décédés

à

2. Orney, Caroline-Elisabeth
célibataire.

institutrice
originaire de Faoug domiciliée à

Trenches née à
Faoug le douze Juillet

mil huit cent septante-deux fille de
François Nicolas Orney, décédé et de

Louise Adèle née Cornaz
à Faoug

Comme témoins :

1. Mlle Eva Coulon institutrice domiciliée à Trenches

2. " Hélène Magnin institutrice domiciliée à Trenches

Les publications ont eu lieu à Trenches le cinq Juillet, à
St. Croix et à Faoug le six Juillet mil huit cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le vingt-un tout mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :
1 Promesse de mariage
1 acte de décès
3 Publications de mariage

Les époux :

J. Gueissaz
C. Gueissaz

Les témoins :

E. Coulon
H. Magnin

L'officier de l'état civil :

J. Honnel

Communiqué à St. Croix

Registre des mariages A.

N^o 174
Gigaud
Chévoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gigaud, Paul - Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Veuchâtel domicilié à
Douatyre sur Tenches né à
Douatyre sur Tenches le onze février
mil huit cent quarante deux fils de

Paul Frédéric Gigaud agriculteur et de
défunte Anne Louise née Dessat
à Douatyre sur Tenches

2. Chévoz Julie Nancy
célibataire
dépositaire postal
originaire de Vevey domiciliée à
Douatyre sur Tenches née à
Vevey le vingt-un août
mil huit cent huitante-six fille de

Jules Louis Chévoz et de
Louise Juliette née Fonty
à Douatyre sur Tenches

Comme témoins :

- 1. Eugène Martin agriculteur, domicilié à Douatyre sur Tenches
- 2. Renand Hoffer, pierriste, domicilié aux Brenets, (Veuchâtel)

Les publications ont eu lieu à Tenches le douze à Veuchâtel
et à Grandcour le quatorze et le quinze mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tenches le neuf septembre mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :

- Promesse de mariage
- 3 Publications de mariage
- 1 Extrait de naissance fiancée

Les époux :

Paul Gigaud
Nancy Gigaud

Les témoins :

Eug. Martin
Renand Hoffer.

L'officier de l'état civil :

J. Courvoisier

Communiqué à Veuchâtel et
à Grandcour.

Registre des mariages A.

N^o 15.
Maeder
Fomerod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maeder Emile

célibataire

professionnaire pasteur

originaire de Buchillon et Soutens domicilié à

Quatre

né à

Venches le premier Février

soixante-huit cent soixante-un fils de

Pierre défunt et de

Marie née Wodli

à Quatre

2. Fomerod Pethe-Elise

célibataire

sans profession

originaire de Venches domiciliée à

Venches

née à

Laufen (Suisse) le trois Novembre

soixante-neuf cent soixante-neuf fille de

Louis Fomerod et de

Marie née Käsemann

à Venches

Comme témoins :

1. M. Marguerat instituteur domicilié à Quatre

2. Mme Marguerite Tissot domiciliée à Oranges

Les publications ont eu lieu à Venches le douze, à Quatre

le treize, à Buchillon le dix-sept et à Soutens

le dix-sept trois mil-neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Venches le neuf Septembre, mil-neuf

cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Carte de naissance du fiancé

Carte de naissance de la fiancée

4 Publications de mariage

Les époux :

E. Maeder

P. Fomerod

Les témoins :

M. Tissot

Marguerat

L'officier de l'état civil :

J. Honnet

Communiqué à Buchillon & à
Morat.

Registre des mariages A.

N^o 16 -
Dorot
Bettosini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorot Frédéric-Emile
célibataire

commis à Avenches S. St.
originaire de Villars les-Moines "Dome" domicilié à
Avenches né à
Avenches le dix-huit Septembre

mil huit cent nonante-sept fils de
Alfred Frédéric Auguste Dorot et de

Marie née Rebéty
à Avenches

2. Bettosini Caroline Maria ménagère
célibataire

originaire de Veza "Vesin" domiciliée à
Avenches née à

Cadro "Vesin" le dix-sept mai
mil huit cent nonante-huit fille de

Giosué Bettosini et de

Marie née Varrini
à Cadro "Vesin"

Comme témoins :

1. Robert Doléris agriculteur à Avenches

2. Alfred Deschmann facteur-postal à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le 27 à Villars les-Moines
et à Veza le 30 tous, mil-neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le dix-huit Septembre mil
neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Promesse de mariage
- Actes de naissance des fiancés
- Actes de naissance de la fiancée
- Publications de mariage

Les époux :

[Signature]
Caroline Dorot

Les témoins :

Robert Doléris
Deschmann Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Communiqué à Villars les-Moines
et à Veza

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 57 - Payot
Coulon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Payot Marcel Frédéric
célibataire
instituteur

originaire de Corcelles-sur-Concise domicilié à
Evanches né à
Chavannes-le-Voron le vingt-cinq tout
mil huit cent nonante-six fils de

Louis François Payot instituteur et de
Louise Pancy née Payot
à Cugy sur Saubonne

2. Coulon Hélène - Eva
célibataire
institutrice

originaire de Lode domiciliée à
Evanches née à
Chavo-de-Fonds le trente-un mars
mil huit cent nonante-quatre fille de

Louis Georges instituteur et de
Roline née Spühiger
à Lausanne

Comme témoins :

- Louis Payot instituteur domicilié à Cugy sur Saubonne
- Elisabeth Guichard institutrice domiciliée à Evanches
- Hélène Maguin

Les publications ont eu lieu à Evanches le vingt-quatre au
Lode le vingt-cinq tout, ainsi qu'à Corcelles-sur-Concise
le même jour, mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Evanches le trente septembre mil
neuf cent vingt

Pièces déposées :
Promesse de mariage
3 Publications de mariage
2 Extraits de naissance du
fiancé & de la fiancée

Les époux :
Marcel Payot
E. Coulon

Les témoins :
L. Payot
E. Guichard
H. Maguin

L'officier de l'état civil :
J. Lamet

Communiqué à Concise et au
Lode.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 18.
 Chuard.
 Rapsin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard, Marcel Frédéric
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Stenches domicilié à
Stenches né à
Stenches le vingt-sept Mars
 mil huit cent nonante-un fils de
 Henri Samuel Frédéric Chuard, défunt et de
 Marie Elise née Favre
 à Stenches

2. Rapsin Florence
 célibataire
 ménagère
 originaire de Corcelles près Payerne domiciliée à
Corcelles née à
Corcelles le vingt-huit Août
 mil huit cent nonante fille de
 Flapin Alexis et de
 Louise née Rottier à Corcelles
 à Corcelles

Comme témoins :

1. Alfred Christinat, agriculteur à Mussy
 2. Oscar Ruchat, boulanger à Mussy

Les publications ont eu lieu à Stenches le douze et à Corcelles
près Payerne le treize Octobre mil-neuf-cent-vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Stenches, le quatre Novembre mil-neuf-
 cent-vingt

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage
 1 Extrait de naissance de la fiancée
 2 Publications de mariage.

Les époux :

Marcel Chuard
 Florence Chuard

Les témoins :

Alfred Christinat.
 Oscar Ruchat

L'officier de l'état civil :

J. Humeur

Communiqué à Corcelles près Payerne

Registre des mariages A.

N° 19.
Fayet
Mory.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fayet Emile Victor

célibataire

marier. boulanger

originaire de Hermenches et de Vouillon

domicilié à

Hermenches

né à

Granges. Vaud

le 18 Octobre

mil huit cent quarante-neuf fils de

Auguste Fayet

et de

Marie, née Chevalley

à Granges - Courmoulin

2. Mory Adélaïde

célibataire

marier.

originaire de Walleried "Fribourg"

domiciliée à

Courmoulin "Fribourg"

née à

Courmoulin

le quinze novembre

mil huit cent vingt-trois fille de

Saint-Emile Mory

et de

Caroline, née Christian à Courmoulin

à Courmoulin

Comme témoins :

1. Marcel Loth journaliste à Hermenches

2. François Dumme juriste à Hermenches

Les publications ont eu lieu à Hermenches le vingt-cinq à Courmoulin
et à Vouillon le vingt-sept à Hermenches et à Walleried,
le vingt-huit octobre, mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Hermenches le 18 novembre 1920 mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1 Demande de mariage
5 Publications de mariage
2 Actes de naissances

Les époux :

Emile Fayet
Adélaïde Fayet

Les témoins :

Marcel Loth

François Dumme

L'officier de l'état civil :

J. Goulet

Communiqué à Vouillon à Gurnod
et à Courmoulin

Registre des mariages A.

N^o 20.
Coinchon
Berger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coinchon, Ernest

célibataire

pierriste

originaire de Tellerive "Vaud" domicilié à

Trenches né à

Trenches le dix huit

mil huit cent nonante-un fils de

Piip Coinchon Boulanger et de

Marie née Coup, les deux décédés

à Trenches

2. Bergeron Mathilde

célibataire

ménagère

originaire de Wengi "Rom" domiciliée à

Trenches née à

Trenches le Sept février

mil huit cent huitante-deux fille de

Henri Bergeron à Trenches et de

Elise née Studé, décédée

à

Comme témoins :

1. Adolphe Bergeron domicilié à Lausanne

2. Arthur Bally, ajusteur domicilié à Trenches

Les publications ont eu lieu à Trenches le huit à Tellerive

et à Wengi le neuf novembre mil-neuf-cent-

vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le vingt-cinq novembre mil-

neuf-cent-vingt.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

3 Publications de mariage.

Les époux :

Ernest Coinchon

Mathilde Bergeron

Les témoins :

Adolphe Bergeron

Arthur Bally

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Communiqué à Collet-Belleve
et à Wengi

Registre des mariages A.

N^o 21.
Biedzielski
Ginska

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biedzielski, Kasimir agriculteur
veuf de Lea le neuf novembre 1918 de Wiedzielska Stanislaw (Buge
litca)
originaire de Nadostkow District de Couradomsk Pologne domicilié à
Avanches né à
Nadostkow le quatre décembre
mil huit cent nonante-cinq fils de
Alexandre et de
Josephine née Wytycho, décédée

2. Ginska Helene
célibataire
journalière
originaire de Wielki-Port Dist. de Brestachowa gouverneur de
de Lodz Pologne domiciliée à Avanches née à
Wielki-Port le Sept Juin
mil neuf cent fille de
Antoine et de
Sophie née Janik à Wielki-Port

Comme témoins
1. Joséph Givoy agriculteur domicilié à Avanches
2. Marie Ginska journalière domiciliée à Avanches

Les publications ont eu lieu à Avanches le vingt-neuf octobre
et un double envoyé au Consulat de la République Polonaise
à Paris le huit octobre mil neuf cent-vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avanches le vingt-cinq novembre mil
neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Procès de mariage
1 Publication de mariage
2 Certificats de naissances
2 permis de domicile
1 déclaration du procureur le mariage
1 acte de décès de la fiancée de G. H.
1 Certificat du Consulat de Pologne (Paris)
1 lettre du dit Consulat
1 2me Certificat du dit Consulat
1 Certificat du Dist. de Lodz de procéder au mariage
1 Communiqué " " de célébrer le mariage
à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne

Les époux :

Kasimir Biedzielski
Helena Biedzielska

Les témoins :

Joséph Givoy
M. Ginska

L'officier de l'état civil :

J. Marnet

Registre des mariages A.

N° 22
Grin
Mortignier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grin, Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Belmont sur Yverdon domicilié à
Faug
né à
Faug le quatre Décembre
mil huit cent huitante trois fils de
François-Eugène Grin et de
Marie-Joséphine Tormann les deux décédés

2. Mortignier, Rose
célibataire
couturière
originaire de Solérent et de Vaulion domiciliée à
Faug née à
Yverdon rue des Maulins le deux août
mil huit cent quarante-deux fille de
Jean Louis Mortignier, décédé et de
Elise née Wastouet
à Faug

Comme témoins :
1. Gustave Grin, sous-chef de gare domicilié à Tranches
2. Cécile Grin, épouse du dit domiciliée à Tranches
Les publications ont eu lieu à Tranches à Belmont sur Yverdon
à Vaulion le onze et à Solérent le douze Novembre
mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Tranches le (26) vingt-six Novembre mil -
neuf cent vingt 1920.

Pièces déposées :
1 Acte de naissance de la fiancée
1 Promesse de mariage
4 Publications de mariage
Communiqué à Belmont sur Yverdon
à Vaulion et à Tranches

Les époux :
Louis Grin
Rose Grin
Les témoins :
Jean Gustave
Grin Cécile
L'officier de l'état civil :
J. Hauwens

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 25.
Fluhmann
Loth.

Le numéro vingt-trois de la page cent onze, est celui de la dernière inscription faite durant l'année mil neuf cent vingt.
Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Avenches le 3 Janvier 1921.
L'Officier de l'Etat-civil
J. Nouvel

Un double des présentes a été remis à l'autorité compétente en exécution de l'art. 2... de la loi.
Avenches le 3 Janvier 1921

L'Officier de l'Etat-civil
J. Nouvel



Le 19 janvier 1921
Le Préfet du District d'Avenches.
A. Bardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fluhmann Auguste
Paul des le quinze juillet 1916 de Fluhmann Marie-Louise née
Lunailhon palefrenier au Haras fédéral à Tranches
originaire de "Neuenegg" Berne, domicilié à
Tranches né à
Vevyevaux "Fribourg" le vingt quatre Octobre
mil huit cent Soixante six fils de
Fluhmann Benoit et de
Marie née Blaser, décédés

2. Loth Elise Constance
Paul des le huit mars 1915 de Loth Jacques Frédéric
ménagère
originaire de Tigy "Aud", domiciliée à
Tranches née à
Trancy le six Janvier
mil huit cent Soixante-deux fille de
Daniel Louis Cornaz et de
Henriette Fannette née Hugli, décédés

Comme témoins :

- 1. Henri Berez employé aux C.F.F. domicilié à Tranches
- 2. Paul Schneider palefrenier au Haras domicilié à Tranches

Les publications ont eu lieu à Tranches le seize à l'Neuenegg le seize et à Tigy le dix huit Novembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Avenches le quatre Décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Promesse de mariage
3 Publications de mariage
1 acte de naissance du fiancé
2 Actes de décès.

Les époux :
Auguste Fluhmann
Elise Fluhmann

Les témoins :
Berez Henri
Schneider Paul

L'officier de l'état civil :
J. Nouvel

Communiqué à Neuenegg et à Tigy

Imprimerie Vaudaise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

1921.

No 1.
Schneider
Reinhardt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider Jean Rodolphe, Hôtelier, divorcé, est
le trois septembre mil neuf cent dix sept de Caroline
née Heusen de Riggisberg

originaire de Trub & Borne, domicilié à
Tranches né à

Borne le trente huit

mil huit cent Septante neuf fils de

Rodolphe Frédéric Schneider et de
Anna Elisabeth, née Flückiger, les deux décédés

à

2. Reinhardt Bertha Rosa, gouvernante de hôtel
célibataire

originaire de Röhrenbach & F. domiciliée à
Tranches née à

Borne le vingt septembre

mil huit cent Septante huit fille de

Charles Frédéric Reinhardt et de
Anna Magdalena, née Schlapbach, les deux décédés

à

Comme témoins :

1. M. Edouard Schneider peintre-décorateur, domicilié à Borne.

2. M. Jean Reinhardt, employé de Banque domicilié à Borne.

Les publications ont eu lieu à Tranches le vingt huit février à
Trub le premier et à Röhrenbach & F. le deux mars mil neuf
cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranches le dix sept mars mil neuf cent
vingt un.

Pièces déposées :

1. Bouquet de mariage
2. Publications de mariage
1. Contrat de mariage, avec l'ins-
cription marginale de divorce
2. Extraits de naissances.

Les époux :

Jean Rod. Schneider
Rosa Schneider

Les témoins :

E. Schneider
Reinhardt

L'officier de l'état civil :

J. Houzel

Communiqué à Trub et à
Röhrenbach & F.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Mischler
Rentsch.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mischler, Charles.

célibataire

coiffeur

originaire de Rüeggisberg "Berne" domicilié à

Arvenches né à

Ostermundigen "Berne" le vingt-quatre Janvier

mil huit cent nonante-six fils de

Charles Mischler et de

Sauise, née Dellenbach, à

à Arvenches

2. Rentsch, Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Büchlen (Buchillon) "Fribourg" domiciliée à

Donatye née à

Salvagny (Salvenach) "Fribourg" huit Juillet

mil huit cent nonante-neuf fille de

Jusave Théodore Rentsch et de

Sina Rutha, née Schoor, à

à Donatye

Comme témoins :

1^{er} Jacques Wirsten, perruque domicilié à Arvenches

2^e Charles Schupbach, chef de cuisine " " "

Les publications ont eu lieu à Arvenches le vingt-deux à Donatye le vingt-trois à Büchlen et à Rüeggisberg le vingt-quatre Janvier mil-neuf-vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Arvenches le vingt-un Mars mil-neuf-cent-vingt-un.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Extraits de naissances
- 4 Publications de mariage.

Les époux :

Charles Mischler

Marguerite Rentsch

Les témoins :

Wirsten Jacques

Schupbach Charles

L'officier de l'état civil :

J. Kerner

Communiqué à Rüeggisberg et à Büchlen.

Registre des mariages A.

N° 3.

Jaggi
Bucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaggi Gottfried
célibataire
caféier
originaire de Reichenbach (Berne) domicilié à
Avenches né à
Kaufdorf (Berne) au dix-huitième le vingt-cinq octobre
mil huit cent nonante-deux fils de
Jean Jaggi et de
Rosine, née Brülhart de Heimberg (Berne)

2. Bucher Maria
célibataire
ménagère
originaire de Humlikon (Zürich) domiciliée à
Avenches née à
Wülflingen im Sauberg le vingt-un février
mil huit cent nonante fille de
Georges, décédé et de
Maria Magdalena, née Schmid
à Zürich

Comme témoins :
1. Fritz Bucher, comptable, domicilié à Zürich
2. Frida Jaggi, fille de l'alle domiciliée à Heimberg (Berne)

Les publications ont eu lieu à Avenches le 1. à Reichenbach le 2 et à Humlikon le 4 avril, mil neuf-cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Avenches le vingt-un avril, mil neuf-cent-vingt-un.

Pièces déposées :
1 Promesse de mariage
2 Extraits de naissance
3 Publications de mariage

Communiqué à Reichenbach et à Humlikon.

Les époux :
Jaggi Gottfried
Marie Jaggi

Les témoins :
Fritz Bucher
Frida Jaggi

L'officier de l'état civil :
J. Nouvel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 7.
Maybach
Büttikofer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maybach, Emile Oscar

célibataire

agriculteur

originaire de Gurenroth (Bene) domicilié à

Gonatye

Gonatye le douze novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Frau Frédéric Maybach, agriculteur, décédé et de

Marianne, née Raymond, à Gonatye

à

2. Büttikofer, Bertha Martha

célibataire

ménagère

originaire de Kernenried (Bene) domiciliée à

Gonatye

Kant (Bas Sully) le premier janvier

mil huit cent nonante-sept fille de

Büttikofer Jean et de

Adèle Siglet, née Weyel

à Gonatye.

Comme témoins :

1. Ferdinand Caspari, vigneron, domicilié à Bene

2. Fritz Pysse, commis, domicilié à Grenches

Les publications ont eu lieu à Gonatye le vingt huit à

Kirchberg et à Gurenroth le vingt-cinq et mil

neuf cent-vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Grenches, le douze mai, mil neuf cent

vingt-un

Pièces déposées :

1. Trajecte de mariage
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage.

Les époux :

Oscar Maybach
Bertha Maybach

Les témoins :

Caspari
Fritz Pysse

L'officier de l'état civil :

J. Hamel

Communiqué à Gurenroth et à
Kirchberg

Registre des mariages A.

No 5
Ryser
Gutknecht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ryser Benjamin
célibataire
agriculteur
originaire de Niederweng (Dane) domicilié à
Evanches né à
Evanches le vingt mai
mil deux cent quatre-vingt-sept fils de
Samuel Louis et de
Caroline née Beschlimann
à Evanches

2. Gutknecht Lucie
célibataire
ménagère
originaire de Nied. v. N. (Fribourg) domiciliée à
Donatze née à
Evanches (R. v. N. N. 32) le deux mai
mil deux cent septante-huit fille de
Edmond Auguste et de
Rose née Chenevard
à Donatze

Comme témoins

- 1. Mrs Fritz Ryser, cuisinier, domicilié à Evanches
- 2. Gottfried Faggi, cafetier, domicilié à Evanches

Les publications ont eu lieu à Evanches le deux Donatze le
trois, à Herzogenbuchsee le trois et à Nied. v. N.
le deux juin mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Evanches le vingt un juin mil neuf cent
vingt un

- Pièces déposées :
- 1 Promesse de mariage
 - 1 Extrait de naissance
 - 4 Publications de mariage

Les époux :
Ryser Benjamin
Lucie Ryser

Les témoins :
Fritz Ryser
Gottfried Faggi

L'officier de l'état civil :
J. Couvet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Horat et à
Herzogenbuchsee

Registre des mariages A.

N^o 6
Schellenbaum
Weischler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schellenbaum Oscar

célibataire

ingénieur

originaire de Ober-Winterthur domicilié à

Yverches né à

Ober-Winterthur le dix février

mil huit cent nonante-sept fils de

Martin Schellenbaum, docteur et de

Anna Barbara, née Weiss

à Ober-Winterthur

2. Weischler Rosalie

célibataire

couvrière

originaire de Ruggisberg & Berne domiciliée à

Yverches née à

Berne le vingt-sept décembre

mil huit cent nonante-quatre fille de

Charles Weischler et de

Élise, née Gellenbach, les deux à Yverches

à

Comme témoins :

1. Walter Wilfongh négociant domicilié à Olten

2. Fernand Charmey agriculteur domicilié à Olpeyres

Les publications ont eu lieu à Yverches le dix à Ober-Winterthur le onze et à Ruggisberg le onze

mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverches le vingt-deux mil neuf cent

vingt-un

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

2 Extraits de naissance

3 Publications de mariage

Les époux :

Schellenbaum Oscar

Schellenbaum Rosalie

Les témoins :

W. Wilfongh

F. Charmey

L'officier de l'état civil :

F. Charmey

Communiqué à Ober-Winterthur et à Ruggisberg

Registre des mariages A.

N^o 74
Debossens
Schlächter.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debossens, Louis Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Troenches domicilié à
Troenches né à
Troenches le quatre Mai
mil huit cent Septante cinq fils de
Pierre Thom. Emile dit Jean Debossens défunt et de
Marie née Michaud à Troenches.

à
2. Schlächter Emma ménagère
veuve de Samuel Schlächter dit le vingt-cinq
Novembre mil-neuf-cent-dix-huit
originaire de Shangnau (Borne) domiciliée à
Troenches née à
Chabrey (Vaud) le vingt-deux Juin
mil huit cent huitante-un fille de
Frédéric Walther et de
Catherine née Stucki, les deux décédés

Comme témoins :
1. Paul Debossent agriculteur domicilié à Troenches
2. Fritz Pysor-Walther agriculteur domicilié à Troenches.
Les publications ont eu lieu à Troenches le vingt-neuf et à
Shangnau le trente-un août, mil-neuf-cent
vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Troenches, le quinze Septembre mil
neuf vingt-un.

Pièces déposées :
Promesse de mariage
Extrait de naissance
2 Publications de mariage
1 Extrait de décès de
Samuel Schlächter.

Les époux :
Louis Debossens
Emma Debossens.

Les témoins :
P. Debossens
F. Pysor

L'officier de l'état civil :

J. Courmes

Communiqué à Shangnau

Registre des mariages A.

N^o 8.
 Hurri
 Schneider.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurri Henri
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Gurbru (Berne) domicilié à
 Tranches né à
 Colverd, commune de Bellerive le vingt-six février
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
 Hurri Jean-Gottfried et de
 Anna, née Streit
 à Bellerive (Vaud)

2. Schneider, Anna
 célibataire
 ménagère
 originaire de Bolligen (Berne) domiciliée à
 Tranches née à
 Berne le quatre novembre
 mil huit cent nonante-cinq fille de
 Schneider Jacob et de
 Katharina, née Reichen, les deux décédés.
 à

Comme témoins :

1. M^r Camille Michel, carrier, domicilié à Tranches
2. Ernest Petit, commis, domicilié à Tranches

Les publications ont eu lieu à Tranches le douze et à
 Wilerolligen le treize septembre mil neuf
 cent-vingt-un, ainsi qu'à Gurzelen

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranches le six octobre mil neuf
 cent-vingt-un.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 3 Publications de mariage
- 2 Extraits de naissance.

Les époux :

Henri Hurri
 Anna Hurri

Les témoins :

Camille Michel
 Ernest Petit

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Wilerolligen
 et à Gurzelen

Registre des mariages A.

No 9
Flühmann
Wischler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flühmann, Charles
célibataire
agriculteur
originaire de Neuvegg "Pense", domicilié à
Trenches né à
Trenches le cinq décembre
mil huit cent nonante-six fils de
Auguste Flühmann à Trenches et de
Marie Louise, née Sonnaillon décédée

2. Wischler Rosa
célibataire
ménagère
originaire de Wahlen "Pense", domiciliée à
Trenches née à
Trenches le quinze avril
mil huit cent nonante-neuf fille de
Jean Benjamin et de
Rosette née Weber, les deux décédés

Comme témoins

- 1. M. Siegfried Suter cafetier domicilié à Trenches
- 2. M. Ernest Guer, négociant domicilié à Trenches

Les publications ont eu lieu à Trenches le six, à Neuvegg
le sept, et à Wahlen le huit octobre, mil neuf
cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches, vingt octobre, mil neuf
cent-vingt-un

Pièces déposées :

Promesse de mariage
3 Publications de mariage

Les époux :

C. Flühmann
R. Flühmann

Les témoins :

S. Suter
E. Guer

L'officier de l'état civil :

J. Courvoisier

Communiqué à Neuvegg et
à Schwyz

Registre des mariages A.

N^o 101.
Hurni
Wolfgang

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurni Alfred

célibataire

agriculteur

originaire de Gurbüi (Nove), domicilié à
Troenches

Montet (Ludrefen) le trois mai

mil huit cent nonante six fils de

Jacob Hurni agriculteur à Troenches et de
Marie, née Hurni, décédée

2. Wolfgang, Johanna - Orla

célibataire

ménagère

originaire de Pitzwalk, Reg. Dej. Potsdam (Prusse) domiciliée à
Troenches

Bâle le seize mars

mil neuf cent un fille de

Paul Charles Wolfgang décédé et de
Frederike Emma, née Buchner

à Munchenstein (Bâle-Campagne)

Comme témoins :

1. Arnold Hurni, agriculteur, domicilié à Troenches

2. Charlotte Wolfgang, sans profession domiciliée à Betschwil

Les publications ont eu lieu à Troenches le dix-neuf, à Wilen-
ligen le vingt deux et à Pötsdam le vingt-
sept trois, mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Troenches le vingt deux Octobre mil
neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage
4. Autorisation de procéder
aux publications
5. permis de domicile (fiancés)
6. Supplication de la mère
de la fiancée
7. Autorisation de célébrer le
mariage.

Communiqué

W. J. Rothgen et à la
Chancellerie d'état à
Lausanne.

Les époux :

Hurni Alfred.
Orla Hurni

Les témoins :

Arnold Hurni
Charlotte Wolfgang

L'officier de l'état civil :

J. Rouvier

Registre des mariages A.

N^o 11.
Schüpbach
Stener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schüpbach, Charles
célibataire
chef de cuisine
originaire de Oberthal, Berne domicilié à
Gstrach près Saanen (Gessenay, Berne) né à
Troanches le vingt-huit Juin
mil huit cent cinquante-quatre fils de
Frédéric Schüpbach, Hôpitalier et de
Marie, née Weber, les deux
à Troanches

2. Stener Clara - Anna
célibataire
fille de salle
originaire de Oberlangnegg, District de Murgau, Canton de Zurich domiciliée à
Gstrach, près Gessenay née à
Zurich le quatre Juillet
mil neuf cent fille de
Abraham Peter Stener, décédé et de
Pauline, née Bondt
à Ramon, Canton de Schaffhouse

Comme témoins :

- 1. Marie Schüpbach, ménagère, domiciliée à Troanches
- 2. Jean Schüpbach, mécanicien, domicilié à Troanches.

Les publications ont eu lieu à Saanen le huit, à Gstrach
le neuf, à Oberlangnegg le quinze tout
mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Troanches le vingt-neuf Octobre mil
neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de procéder
au mariage, délivrée par
l'officier de l'état civil de Saanen
(Gessenay)

Les époux :

Schüpbach Charles
Schüpbach Claire

Les témoins :

Marie Schüpbach
Jean Schüpbach.

L'officier de l'état civil :

J. Roumet

Communiqué à Grosshöchstetten
& à la Chancellerie de l'état
à Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 122
Hoffer
Revelly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hoffer, Fernand, Constant

célibataire
ébéniste

originaire de Donatyre domicilié à

Donatyre né à

Trenches, au Quanz, le vingt-six décembre

mil huit cent quarante deux fils de

Henri Constant Hoffer et de

Mathilde Marie, née Wüster, les deux décédés

2. Revelly, Caroline - Alice

célibataire
négociante

originaire de Trenches domiciliée à

Trenches née à

Trenches le vingt-six octobre

mil huit cent quarante deux fille de

Samuel Revelly, défunt et de

Alice - Elise, née Béchlimann

à Trenches

Comme témoins :

1. Paul Revelly agriculteur, domicilié à Trenches

2. Edouard Blasser agriculteur, domicilié à Trenches

Les publications ont eu lieu à Trenches et à Donatyre

le cinq novembre, mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le dix-neuf novembre mil neuf cent-vingt-un.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Publications de mariage.

Les époux :

Fernand Hoffer
Alice Hoffer

Les témoins :

Paul Revelly
Ed. Blasser.

L'officier de l'état civil :

J. Houmard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 13.
Savary
Barnaverain.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Joseph-Emile
célibataire

tailleur de pierres

originaire de Sales (Fribourg) domicilié à
Trenches né à

Grandvillard (Fribourg) le Trois Juin

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Louis-Alfred Savary et de

Marie-Madeleine née Bissot

les deux décédés

2. Barnaverain Marie dite Séverine
célibataire

ménagère

originaire de Champréveyr (Canton de Turin) domiciliée à

Donatze (Vaud) née à

Saint-Pierre "Halle" le dix-sept Novembre

mil huit cent septante-sept fille de

Bernard-Jérôme Barnaverain et de

Marie-Virginie née Sale
à Saint-Pierre "Halle"

Comme témoins :

1. M^l Camille Michel carrier domicilié à Trenches

2. Ernest Petit employé domicilié à Trenches

Les publications ont eu lieu à Trenches à Donatze le quatorze
à Sales le quinze Juin sa^{nt} Pierre le neuf octobre
mil neuf-cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le vingt-neuf Novembre
mil neuf-cent-vingt-un

Pièces déposées :

- 1 Demande de mariage
- 2 Publications de mariage
- 3 Extraits de naissance
- 4 Certificat italien de publication
- 5 Autorisation de publication
- 6 Autorisation de célébrer le mariage
- 7 Permis de domicile

Les époux :

J Savary
M Barnaverain

Les témoins :

Camille Michel
Ernest Petit

L'officier de l'état civil :

J. Mousset

Communiqué à Sales et à la
Chancellerie de l'état à
Lausanne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

No 14.
Blaser
Wirsten.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser, Edouard-Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Langnau (Berne) domicilié à
Suverniez né à
La Birvine, à Brochet le vingt-cinq Juillet
mil huit cent Septante-neuf fils de
Blaser, Louis-Edouard avec Bonjardis et de
Elle-Isabelle, née Pähler, décédée

2. Wirsten, Marguerite-Emma
célibataire
ménagère
originaire de Gellenay (Berne) domiciliée à
Trenches née à
Trenches le vingt-quatre Octobre
mil huit cent Nonante-un fille de
Wirsten Jacques-Fernand, agriculteur et de
Marie Anna, née Weisber
à Trenches

Comme témoins :

1. Jacques Wirsten fils puîné domicilié à Trenches
2. Fernand Hoffer, célibataire, domicilié à Trenches

Les publications ont eu lieu à Suverniez, Trenches Langnau
le vingt-huit et à Gellenay le vingt-neuf Novembre, mil
neuf-cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le seize Décembre, mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de procéder
au mariage décernée par
l'état-civil d'Suverniez.

Les époux :

Et. Blaser
Marg. Blaser.

Les témoins :

J. Wirsten.
Fernand Hoffer

L'officier de l'état civil :

J. Henner

Communiqué à Langnau 1/6!
à Gellenay à Suverniez

Registre des mariages A.

No 15.
Guillood
Sourniet, née Kuder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillood Eugène Philippe Emile
veuf de Carola née Robert, des le mois Novembre
mil-neuf-cent-vingt-un Fondeur
originaire de Bas-Tully (Triboung) domicilié à
La Chaux-de-Fonds né à
Troanches le trois-tout
mil huit cent Septante-deux fils de
feu Guillood Gaïol-Philippe et de
feue Louise Charlotte Sophie Revelly

2. Sourniet, née Kuder, Emilie (née Kuder)
veuve de Henri Louis Sourniet des le huit-vingt-un, mars
mil-neuf-cent-dix-neuf Ménagère
originaire de Mont-Tramelan (Dorne) domiciliée à
La Chaux-de-Fonds née à
Unter Epitikon (Ungewies) le Sept Janvier
mil huit cent Septante-sept fille de
feu Kuder Johann Ulrich et de
feue Anna Maria, née Hugentobler, ~~décédée~~

Comme témoins :

- 1. Ch. Guillood, electricien domicilié à Troanches
- 2. Gottfried Yaggi, cafetier domicilié à Troanches

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds le vingt-cinq
à Troches et à Tramelan le vingt-six Novembre, mil-
neuf-cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Troanches le dix-sept Décembre, mil-neuf-
cent-vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de procéder au mariage décernée par l'état-civil de La Chaux-de-Fonds.

Les époux :

Eugène Guillood
Emilie Guillood

Les témoins :

Charles Guillood
Gottfried Yaggi

L'officier de l'état civil :

J. Hammer

Communiqué à Troches à La Chaux-de-Fonds et à Mont-Tramelan.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Je dis Kuder, Mlle Emilie
J. Hammer

Registre des mariages A.

N° 16 -
Spack
Geiser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spack Théophile
 célibataire
 négociant en bois
 originaire de Büschlen (Fribourg) domicilié à
 Froug né à
 Froug le vingt-trois
 mil huit cent huitante-neuf fils de
 feu Gottfried Spack et de
 Louise Krebs, née Tribalet
 à Froug.

2. Geiser Frida
 célibataire
 ménagère
 originaire de Langenthal (Berne) domiciliée à
 Lyon "La Terrasse" née à
 Froug le onze juillet
 mil huit cent monarde-quatre fille de
 Samuel Geiser et de
 Lina née Strodelmühle
 à Lyon

Comme témoins :

1. Paul Casparini entrepreneur domicilié à Froug
2. Alfred Spack, cocher maître-pièze, domicilié à Froug

Les publications ont eu lieu à Froug le dix-neuf à Büschlen à Langenthal et à Lyon le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le dix-sept Décembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 4 Publications de mariage

Les époux :

Th. Spack
Frida Spack.

Les témoins :

Casparini Paul
Alfred Spack

L'officier de l'état civil :

J. Mouret

Le numéro "Seize de la page
"cent-vingt-sept" est celui
de la dernière inscription faite
durant l'année "mil-neuf-cent
vingt-un".
Les deux doubles du présent
registre sont conformes à
ce que nous certifions.

Avenches le 4 Janvier 1922
L'Officier de l'Etat-civil
J. Mouret

Un double des présentes
a été remis à l'Autorité
compétente cantonale en
exécution de l'art 2. de la
loi.

Avenches le 4 Janvier 1922
L'Officier de l'Etat-civil
J. Mouret



Vu le 28 février 1922
Le Préfet du District d'Avenches
A. Bardet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à Büschlen et à Langenthal et à Lyon.

Registre des mariages A.

1929.

N° 1. - Lotz.
Curehod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lotz Gustave-Fulès

celibataire

couvreur

originaire de Pizy domicilié à

troenches né à

troenches le premier Février

mil huit cent nonante sept fils de

Adolphe dit Gustave Lotz et de

Rosa Sidia Marianne, née Percier, les deux

à troenches.

2. Curehod Marie-Louise.

celibataire

pierriste

originaire de Lully + Sommarin domiciliée à

troenches née à

La Toue-de-Pizy le dix huit Décembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Fulès François Curehod et de

Louise née Martin, les deux décédés

à

Comme témoins :

Paul Revilly, agriculteur, domicilié à troenches,

Etienne Revilly,ouvrier, domicilié à troenches.

Les publications ont eu lieu à troenches le onze à Lully

le onze à Pizy + à Sommarin le quatorze Decem-

bre, mil-neuf-cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

troenches le Sept Janvier, mil-neuf

vingt-deux

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

1 Extrait de naissance de la fiancée

4 Publications de mariage.

Les époux :

Gustave Lotz

Marie Lotz.

Les témoins :

Revilly Paul.

Etienne-Revilly.

L'officier de l'état civil :

J. Hammer

Communiqué à Lully, Lully + à
Lully le Grand

Not. Curehod à Lausanne, le douze Février 1929
La feuille des doubles 5028 le 25/29

Registre des mariages A.

N^o 2.
Häselfinger
Jannin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Isaac Häselfinger, Walter - Ernest

célibataire

technicien en bâtiments

originaire de Urniken (Bâle-Campagne) domicilié à

Sissach (Bâle-Campagne) né à

Sissach le vingt-neuf Octobre

mil huit cent quarante trois fils de

Häselfinger Robert, décédé et de

Emma, née Hediger à Sissach

à

2. Jannin, Germaine Louisa

célibataire

originaire de Villard-le-Grand (Vaud) domiciliée à

Tranches née à

Tranches le dix-huit Juin

mil neuf cent deux fille de

Jannin Charles Samuel, politicien et de

Marie-Louise, née Pradet

à Tranches

Comme témoins :

1. Jules Combez, agriculteur, domicilié à Valamand-Clément

2. Rose Jannin, gouvernante, domiciliée à Tranches

Les publications ont eu lieu à Sissach le vingt-trois à Tranches

le vingt-quatre à Tranches le vingt-sept à Villard-

le-Grand le vingt-dix Septembre, mil-neuf-cent

vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranches, le dix-neuf Janvier mil

neuf-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de célébration de mariage, délivré par

l'état-civil de Sissach (Bâle-Campagne)

Genève

Genève

Genève

Genève

Genève

Genève

Genève

Genève

Genève

Genève

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à Sissach, à Urniken et à Comnagny

Les époux :

Walter Häselfinger

Germaine Häselfinger

Les témoins :

Jules Combez

Rose Jannin

L'officier de l'état civil :

J. Rouvet

Registre des mariages A.

N^o 3.
Cherbuin
Cornaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherbuin Jules, chef de gare à Troug
vieux des, se dit huit Octobre mil-neuf-cent
dix-huit, de Cherbuin Lucie, née Roddier
originaire de Borcelles près Payerne domicilié à
Troug né à
Borcelles près Payerne le vingt mai
mil huit cent huitante-trois fils de
Cherbuin Jules, bricoleur à Borcelles pr. P. et de
Marienne Troug, décédée

2. Cornaz Elisa Louise
célibataire
gardiennne malade
originaire de Troug domiciliée à
Troug née à
Troug le vingt-six mai
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Auguste Emile Cornaz, agriculteur et de
Rosina Emilie Pet, décédée

Comme témoins :

- 1. Honoré Plancher, comidant C. S. P. domicilié à Troanches
- 2. Jules Picotier, cafetier domicilié à Troanches

Les publications ont eu lieu à Troug et à Borcelles près
Payerne, le seize Janvier, mil-neuf-cent-vingt
deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Troanches, le vingt-quatre Janvier mil
neuf-cent-vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extrait de naissance du fiancé
- 3. Extrait de décès de la mère du fiancé
- 4. Publications de mariage.

Les époux :

Cherbuin Jules
Elisa Cherbuin

Les témoins :

Honoré Plancher
Jules Picotier

L'officier de l'état civil :

J. Honnet

Communiqué à Borcelles près
Payerne

Registre des mariages A.

No 7
Schenk
Wenger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schenk Christian
célibataire

adhésif au Régiment fédéral

originaire de Rothembach 1/2 (Pays) domicilié à

Tranches né à

Pöhligen (Pays) le vingt-trois novembre

mil huit cent quarante-quatre fils de

Schenk Christian et de

Emilie née Reusch

à Pöhligen

2. Wenger Marie

célibataire

couturière

originaire de Thierachern (Pays) domiciliée à

Tranches née à

Thoune le six février

mil huit cent quarante-sept fille de

Wenger Charles décédé et de

Marie née Häber

à Tranches

Comme témoins :

1. Gottfried Faggi, cafetier, domicilié à Tranches

2. Alfred Schenk, adhésif, domicilié à Pöhligen

Les publications ont eu lieu à Tranches le trois à Thierachern

le cinq et à Rothembach 1/2 le six février

mil huit cent quarante-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranches le vingt-huit février mil

huit cent quarante-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Extraits de naissance

3. Publications de mariage

Les époux :

Schenk Christian

Schenk Marie

Les témoins :

Faggi Gottfried

Schenk Alfred

L'officier de l'état civil :

J. Humbert

Communiqué à Rothembach 1/2
et à Thierachern

Registre des mariages A.

No 5.~.
Revelly
Riser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Revelly, Etienne-Louis
célibataire
Avenches
originaire de Avenches domicilié à
Avenches né à
Avenches le vingt-un avril
mil neuf cent vingt
fils de
Julien-Louis et de

Elise Julie, née Jaquier
à Avenches.

2. Riser Germaine-Emma
célibataire
ménagère
originaire de Litzelflüh (Berne) domiciliée à
Payerne née à
Payerne le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Riser Edouard-Frédéric, ferblantier et de
Emma-Suisse, née Perrin

à Payerne

Comme témoins :

- 1. Albert Revelly, soldat, domicilié à Avenches.
- 2. Paul Revelly, agriculteur " " " " " " " "

Les publications ont eu lieu à Avenches le douze, à Payerne et à Litzelflüh le treize Décembre, mil-neuf-cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le vingt-huit Janvier, mil-neuf-cent-vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Certificat de naissance de la fiancée
- 3. Publications de mariage

Les époux :

Etienne Revelly
Germaine Revelly

Les témoins :

Albert Revelly
Paul Revelly

L'officier de l'état civil :

J. Marnet

En date du 11 octobre 1943,
le Département de Justice et
Police, a ordonné la rectification
de l'inscription ci-dessus en ce
sens que le nom patronymique
orthographe par erreur "Riser"
soit orthographe "Revelly".
Avenches le 12 novembre 1943.

L'OFFICIER D'ÉTAT-CIVIL

Ephumant



Registre des mariages A.

No 6.
Zinder
Delapraz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zinder, Marc Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Burg (Hôtel d'Horat) domicilié à

Donatye, rière Boenches né à

Chandonvel (Fribourg) le vingt-cinq août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Zinder Jean Louis agriculteur, à Donatye-Boenches et de

bonne Marthe, née Jordan, décédée

à

2. Delapraz, Julia Nancy

célibataire

ménagère

originaire de Corsaux domiciliée à

Donatye, rière Boenches née à

Corsaux le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Edouard Delapraz, tailleur et de

Séa, née Chevalley, défunte

à

Comme témoins :

1. Henri Chevalley, marichal, domicilié à Donatye-Boenches

2. Constant Raymond, agriculteur, domicilié à Donatye-Boenches

Les publications ont eu lieu à Boenches, le trois à Burg et

à Corsaux le six, mil-neuf cent vingt

deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Boenches, le vingt-cinq février mil-

neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1 Remise de mariage

2 Extraits de naissance

3 Publication de mariage

Les époux :

Louis Zinder

Julia Zinder

Les témoins :

H. Chevalley

Const Raymond

L'officier de l'état civil :

J. Hammet

Communiqué à Horat et à

Chardonnel.

Registre des mariages A.

N^o 7
Gonin
Delajorie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin René

célibataire

maréchal

originaire de Fontaines, près Grandson domicilié à

Nyon né à

Oleyres le dix Décembre

mil huit cent quarante-huit fils de

Jean Gonin, charbonnier et de

Marianne, née Windet

à Oleyres

2. Delajorie Marcelle Fernande

célibataire

ménagère

originaire de Montilier (Fribourg) domiciliée à

Oleyres née à

Plainpalais (Genève) le vingt-huit Janvier

mil huit cent quarante-neuf fille de

Caroline-Marie Delapré, à Oleyres et de

à

Comme témoins :

1. Gaston Nicauton, maréchal, domicilié à Troanches,

2. Charles Gonin, agriculteur, domicilié à Corges, Payerne

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-huit Janvier

à Fontaines et à Oleyres et à Montilier le
le premier et le deux Mars, mil neuf cent-
vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Troanches, le vingt-cinq Mars, mil neuf-
cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de procéder
au mariage, délivrée par
l'état civil de Nyon.

Les époux :

Gonin René
Marcelle Gonin

Les témoins :

G. Nicauton
& Gonin

L'officier de l'état civil :

J. Hammer

Communiqué à Nyon, Froy et à
Morat

Registre des mariages A.

N^o 8.
Charmey
Wischler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charmey *Fernand-Auguste*
célibataire
agriculteur
originaire de *Oleyres* domicilié à
Oleyres né à
Fribourg le *dix-huit avril*
mil huit cent nonante six fils de
Charmey Louis, agriculteur et de
Victorine, née Teschlinmann, à Oleyres
à

2. *Wischler, Louise*
célibataire
ménagère
originaire de *Püeggisberg - Berne*, domiciliée à
troenches née à
Holligen-in-Obermundigen le *vingt Janvier*
mil huit cent nonante sept fille de
Wischler Charles, peulxier et de
Louise, née Dallenbach
à *troenches*

Comme témoins :

1. *Charles Wischler, coiffeur, domicilié à troenches*
2. *Jules Teschlinmann, agriculteur, domicilié à troenches*

Les publications ont eu lieu à *troenches, à Oleyres* le *quatorze*
et à Püeggisberg le *vingt Mars, mil-neuf-cent-*
vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

troenches, le trente Mars, mil-neuf-cent-
vingt-deux

Pièces déposées :

1. *Promesse de mariage*
2. *Extraits de naissance*
3. *Publications de mariage*

Les époux :

Charmey Fernand
Louise Charmey

Les témoins :

D. Mülle
Jules Teschlinmann

L'officier de l'état civil :

J. Roumet

Communiqué à *Püeggisberg*

Registre des mariages A.

N^o 9. ~.
Cornaz
Luginbühl ..

Par jugement du Tribunal du district d'Avenches, du 9 juillet 1949, devenu définitif le 31 août 1949, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.
Avenches, le 23 mars 1950



L'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL

André Degrand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Cornaz César Paul*
célibataire
journalier
originaire de *Farugy* domicilié à *Farugy*
né à *Farugy* le vingt-cinq juillet
mil huit cent nonante-neuf fils de
Leuise Emilie Cornaz, à Farugy et de

2. *Luginbühl Marie Elisabeth*
célibataire
ménagère
originaire de *Rubigen-Berne* domiciliée à *Brenches*
née à *Courdamour Trübaweg* le trente-un Mars
mil neuf cent un fille de
Anna Luginbühl, à Colmar, Alsace et de

Comme témoins :

- 1. *Edouard Luginbühl* agriculteur domicilié à *Brenches*
- 2. *Franz Ballif* agent de Banque domicilié à *Brenches*
- 3. *Robert Krieger* agriculteur domicilié à *Farugy*

Les publications ont eu lieu à *Brenches* le trois à *Farugy* et à *Mündingen* le quatre avril, mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches, le vingt-deux avril, mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1. *Promesse de mariage*
- 2. *Copie de naissance*
- 3. *Publications de mariage*

Les époux :

César Paul
Marie

Les témoins :

Edouard Luginbühl
par *Marie*
Robert Krieger

L'officier de l'état civil :

J. Morrey

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à *Mündingen*

Registre des mariages A.

N° 10. ~.
Krenger
Wiedmer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krenger, Frédéric

célibataire

agriculteur

originaire de Churnen - Berne domicilié à
Fraug

né à
Savapesson, Commune de Franges de Paccod, Tribourg, le trente-un
mai mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Albert Krenger et de

Eina née Berger, les deux décédés

à

2. Wiedmer Lina

célibataire

ménagère

originaire de Torini près Biglen - Berne domiciliée à
Fraug

née à
Morat le trente Janvier

mil huit cent huitante-huit fille de
Katharina Elise Wiedmer, à Berne et de

à

Comme témoins :

1. Auguste Formann chauffeur domicilié à Fraug

2. Paul Grin, maréchal, domicilié à Fraug

Les publications ont eu lieu à Fraug et à Biglen le
cinq et à Wühlethurnen le six avril
mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le vendredi le vingt le vingt-neuf
avril, mil-neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage.

Les époux :

Krenger Frédéric
Lina Krenger

Les témoins :

Formann Aug
Paul Grin

L'officier de l'état civil :

J. Hammer

Communiqué à Wühlethurnen
et à Biglen.

Registre des mariages A.

No 11 -
Revelly
Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Revelly Jules-Louis
célibataire
cantonnier

originaire de Aranches domicilié à
Aranches né à
Aranches le un Décembre

mil huit cent nonante fils de
Samuel Revelly, défunt et de

Alice-Elise, née Heschlinmann
à Aranches

2. Barbey Marie-Lydie
célibataire
ménagère

originaire de Sivriez-Triboucy domiciliée à
Aranches née à
Guyères le deux Septembre

mil huit cent nonante-sept fille de
Barbey Jules-Stéphanus, à Aranches et de
Hermine, Catherine, née Clerc, défunte

Comme témoins :

1. Alfred Bardet, cantonnier, domicilié à Aranches
2. Etienne Revelly, serrurier, domicilié " "

Les publications ont eu lieu à Aranches le vingt-trois
et à Sivriez le vingt-sept juillet, mil-neuf
cent-vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Aranches le trois Mai, mil-neuf-cent
vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Publications de mariage.

Les époux :

Revelly Jules
Revelly Marie

Les témoins :

Alfred Bardet
Etienne Revelly

L'officier de l'état civil :

J. Humez

Communiqué à Sivriez

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 12. -
Schüpbach
Grosler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schüpbach Frédéric

célibataire

Hôtelier

originaire de Oberthal - Berne

domicilié à

Trenches

né à

Trenches

le vingt-un Juillet

mil huit cent quatre vingt onze

fils de

Frédéric Schüpbach Hôtelier

et de

Marianne Weber

à Trenches

2. Grosler Hermine Félicie

célibataire

gouvernante de Hôtel

originaire de Münster District de Suisse Neuchâtel

domiciliée à

Genève, 2 rue de Candolle

née à

Ston

le trente Septembre

mil huit cent quatre vingt dix huit

fille de

Grosler Hermann

et de

Hélène née Genetti

à Genève, 2 rue de Candolle.

Comme témoins :

1. Marie Schüpbach ménagère domiciliée à Trenches

2. H. Studer avocat mécanicien domicilié à Berne

Les publications ont eu lieu à Trenches le trois à Münster

et à Grosshöchstetten le quatre, ainsi qu'à Genève -
ville le huit Mai mil-neuf-cent-vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le vingt-trois mil-neuf-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

1) Promesses de mariage

2) Extraits de naissance

4) Publications de mariage.

Les époux :

Schüpbach Fritz

Schüpbach Hermine

Les témoins :

Marie Schüpbach

Andreas Otto

L'officier de l'état civil :

J. Roumer

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à Münster, Grosshöchstetten et à Genève - ville

Registre des mariages A.

No 132.
Caspary
Secourbe

10 dit Novembre 1921.
J. Hornet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caspary Edouard, divorcé dès le vingt-huit
 mil-neuf-cent-vingt-un de Coulebrook, Caroline
 Mathilde Pauline
 originaire de tranches négociant domicilié à
Neully Seine France, 7 bis rue Jacques Delud né à
tranches le dix-sept
Décembre mil huit cent soixante-dix fils de
Eugène-Frédéric Henri Guillaume Caspary et de
Charlotte Emma née Taccard
 décidés

2. Secourbe Fernande-Vivie
 célibataire

originaire de tranches du Chenit et des Brenets domiciliée à
tranches née à
tranches le Sept huit
 mil huit cent quatre-vingt fille de
Henri Eugène Secourbe défunt et de
Stève-Marthie Blanc
 à tranches

Comme témoins :

1. Georges Secourbe industriel domicilié à tranches
 2. Ferdinand Blanc sans profession domicilié à tranches

Les publications ont eu lieu à Neully Seine le quatre à
tranches le dix au Chenit et aux Brenets
 le neuf mil-neuf-cent-vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

tranches le vingt-quatre nov mil-
neuf-cent-vingt-deux

Pièces déposées :
 Promesse de mariage
 Acte de divorce
 4 Publications de mariage
 compris le certificat de
 non-opposition de la
 Mairie de Neully Seine

Les époux :
 Caspary
 Fernande Secourbe

Les témoins :
 Ferd. Blanc
 Hornet

Communiqué au Chenit aux Bre-
nets

L'officier de l'état civil :
 J. Hornet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 17.
Jamin
Guermann.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jamin, Maurice

célibataire

laminier

originaire de Rivaz domicilié à

Boenches né à

Boenches le vingt novembre

mil huit cent nonante fils de

Stan-Henri et de

Caroline-Harriette, née Finnerod, à Boenches

à

2. Guermann, Marie-Félice

célibataire

ménagère

originaire de Finin (Puchâtel) domiciliée à

Boenches née à

la Lullinaz, près Olpes le trente novembre

mil huit cent huitante-trois fille de

Constant-Emile et de

Marie-Félice, née Mottet, les deux décédés

à

Comme témoins :

1. Charles Chuard, cocher domicilié à Boenches

2. Auguste Aeschlimann, secrétaire domicilié à Boenches

Les publications ont eu lieu à Boenches le neuf à Rivaz

et à Tilars le seize Juin, mil neuf cent vingt

deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Boenches, le vingt-quatre Juin, mil-neuf-cent-vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Extraits de naissance

3. Publications de mariage

Les époux :

M Jamin

M Guermann

Les témoins :

Charles Chuard

A. Aeschlimann

L'officier de l'état civil :

J. Humeau

Communiqué à Chesobres et à Tilars

Registre des mariages A.

N° 15.
Cornaz
Sandoz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornaz Gustave-Henri
 célibataire
 instituteur
 originaire de Fraug (Vaud) domicilié à
Pompaples (Vaud) né à
Fraug le vingt-huit Juin
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Gustave Louis Cornaz et de
Anna née Kiener
 à Fraug.

2. Sandoz Marie-Adèle-Julie
 célibataire
 institutrice
 originaire de Le Lode et Dombresson (Vaud) domiciliée à
Pegrin née à
Lausanne le Six Janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
James-Paul Sandoz et de
Marie Auguste née Bercher
 à Lausanne.

Comme témoins :

1. Paul Cornaz employé de banque, domicilié à Paris
 2. Olvine Cornaz épouse du sus-nomé " " "

Les publications ont eu lieu à Pompaples, Fraug, à Pegrin
à Le Lode et Dombresson.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

treize vingt Sept, mil-neuf cent
vingt-deux.

Pièces déposées :
autorisation de procéder
au mariage, délivrée par
l'Etat-Civil de Lausanne
le 1 Juillet 1922. - i

Les époux :
G. Cornaz
M. Sandoz

Les témoins :
P. Cornaz
O. Cornaz

L'officier de l'état civil :
L. Hauser

Communiqué à Lausanne Pegrin
Le Lode et à Dombresson.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 16 -
Peter
Dolères

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peter Gustave
célibataire
agriculteur
originaire de Haut-Vully domicilié à
toenches né à
Sagnorres, Haut Vully le vingt-huit Mars
mil huit cent huitante-cinq fils de
Julés Peter défunt et de
Caroline Elisa née Pisset
à Sagnorres.

2. Dolères Ida Pauline
célibataire
ménagère
originaire de toenches domiciliée à
toenches née à
toenches le dix-sept Septembre
mil huit cent huitante-trois fille de
Julés Dolères à toenches et de
Pauline née Pisset, défunte
à

Comme témoins :

1. Adolphe Mayra Cannoz rentier, domicilié à toenches
2. Auguste Schlimann architecte " " "
3. Jules Pélissier Cannoz agriculteur " " "
4. Madeleine Dolères Cannoz " " "
Les publications ont eu lieu à
et à toenches le vingt-six Juin, mil neuf
vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

toenches le neuf Septembre, mil-
neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

- 1^{re} Promesse de mariage
- 1^{er} Extrait de naissance de la fiancée
- 2^{es} Publications de mariage

Les époux :

P. Peter
I. Peter

Les témoins :

Adolphe Cannoz
Auguste Schlimann
Dolères

L'officier de l'état civil :

J. Cannoz

Communiqué à M^{onsieur} Haut-Vully.

Registre des mariages A.

N^o 17.
Wormser
Wormser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wormser Constant
célibataire
négociant
originaire de Grussenheim, Haut-Rhin domicilié à
Grussenheim né à
Grussenheim le vingt-un Avril
mil huit cent nonante-quatre fils de
Wormser Abraham et de
Victorine Lévy à Grussenheim

Fontarlier (France)

2. Wormser Blanche
célibataire
sans profession
originaire de Grussenheim Haut-Rhin domiciliée à
Trenches née à
Trenches le quatre Janvier
mil huit cent nonante-cinq fille de
Wormser Gaspard défunt et de
Clide née Way, à Trenches

Comme témoins :

1. Abraham Wormser, négociant, domicilié à Grussenheim
2. Victorine Wormser, domiciliée à Grussenheim
3. Caroline Wormser, à Trenches
Les publications ont eu lieu à Grussenheim le onze et à
Trenches le quinze août mil-neuf-cent-vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le quatre Octobre mil-neuf-cent-vingt-deux.

Pièces déposées :

Proces-verbal de mariage
2 Publications de mariage
2 Extraits de naissance des fiancés fiancée
Autorisation du Dept. de l'Intérieur de
célébrer le mariage
Certificat de capacité matrimo-
rial du Consulat de France, à
Lausanne

Les époux :

Constant Wormser
Blanche Wormser

Les témoins :

A. Wormser
V. Wormser
C. Wormser
L'officier de l'état civil :
J. Wormser

Imprimerie Vaudouin, Lausanne, 1900 f. d.

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat.

Registre des mariages A.

N° 18.

Maring
Fawer, née Herren.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maring, Ernest

célibataire

agriculteur

originaire de Eggivil (Borne) domicilié à

Genatyre, rière-bouches "au Houlin-neuf" né à

St. Antoni in Hegenwid. le vingt sept Novembre

mil huit cent quarante-huit fils de

Samuel Ernest Maring "au Houlin-neuf" et de

Caroline née Kaser, défunte

à

2. Fawer née Herren Elisabeth, veuve de Gottlieb

Fawer, dès le quatre Mai, mil-neuf-cent-dix-huit,

ménagère

originaire de Villars-les-Hoines (Borne) domiciliée à

Suctens (Tribourg) née à

Suctens le vingt Juin

mil huit cent cinquante-huit fille de

Frédéric Herren et de

Elisabeth née Herren

à Suctens

Comme témoins :

1. Ernest Maring père, agriculteur, domicilié à Breuches

2. Jules Thévoz Maring gendarme, domicilié à Trey.

Les publications ont eu lieu à Breuches le huit Septembre, à
Eggivil-Suctens le trois et à Villars-les-Hoines le
quatre Octobre, mil-neuf-cent-vingt-deux.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Breuches le vingt-un Octobre, mil-neuf-
cent-vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Procès de mariage

1. Extrait de naissance du fiancé

1. " " " de la fiancée

1. " de décès du mari de la fiancée

4. Publications de mariage.

Les époux :

E. Maring

E. Maring

Les témoins :

J. E. Maring

J. Thévoz

L'officier de l'état civil :

J. Manuel

Communiqué à Eggivil à Breuches
et à Villars-les-Hoines

Registre des mariages A.

N° 19...
Brönnimann -
Maring.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brönnimann, Christian
célibataire
vacher
originaire de Verniklen (Beme) domicilié à
Avenches "au Houlin-neuf" né à
Nüthli, in der Blöschwald (Beme) le trente-un tout
mil huit cent nonante-cinq fils de
Frédéric Brönnimann et de
Anna née Hachen, les deux décédés

2. Maring, Elise
célibataire
ménagère
originaire de Eggwil (Beme) domiciliée à
Avenches "au Houlin-neuf" née à
Fribourg, à la Carache le vingt-un mars
mil huit cent nonante-sept fille de
Samuel-Ernest Maring "au Houlin-neuf" et de
Caroline née Blaser, défunte.

Comme témoins :

1. Ernest Brönnimann, agriculteur, domicilié à Bonatzen, Avenches
2. Ernest Maring père, agriculteur, domicilié à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le huit septembre, à
Zimmewald et à Eggwil le trois octobre, mil neuf
cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le vingt-un octobre, mil-neuf-cent
vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. " " " de la fiancée
3. Publications de mariage.

Les époux :

M. Brönnimann
E. Brönnimann

Les témoins :

E. Brönnimann
S. E. Maring

L'officier de l'état civil :

J. Maring

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Zimmewald et à
Eggwil.

Registre des mariages A.

N^o 20.
Krenger
Riesen.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krenger Robert

célibataire

agriculteur

originaire de Rütli (Seltigen) Terme domicilié à

Fraug né à

Villars-le-Grand le vingt-huit février

mil huit cent nonante-neuf fils de

Krenger Albert et de

Sina née Berger, décédée

2. Riesen Eda

célibataire

ménagère

originaire de Oberbalm (Terme) domiciliée à

Fraug née à

Saugeraub le trente-trois

mil neuf cent fille de

Riesen Edouard et de

Kata née Buchet, à Fraug.

Comme témoins :

1. Ernest Graenicher, agriculteur, domicilié à Fraug.

2. Adolphe Beutler, agriculteur, domicilié à Fraug.

Les publications ont eu lieu à Fraug le vingt à Oberbalm le

dix et à Rütli le onze octobre mil neuf

cent-vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Frauges le vingt-sept octobre mil neuf

cent-vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. Extraits de naissance.

3. Publications de mariage.

Les époux :

Krenger Robert

Krenger Eda.

Les témoins :

Ernest Graenicher

Adolphe Beutler.

L'officier de l'état civil :

J. Schürli

Communiqué à Michel Hummer et à Oberbalm

Registre des mariages A.

N^o 21
Schöni
Etter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schöni Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Yangnau (Suisse) domicilié à
Paoug né à
Granges-sous-Vrey le dix-huit décembre
mil-huit-cent-huitante-cinq fils de

Schöni Jacob, décédé et de
Mademoiselle Teberhardt
à Paoug

2. Etter Elise Maria
célibataire
employée de fabrique
originaire de Ried-Sac, Tribourg domiciliée à
Courgevans née à
Courgevans le vingt deux
mil-huit-cent-vingt-trois fille de

Etter Alfred et de
Anna Marie, née Baumann
à Courgevans.

Comme témoins :

1. Gottfried Faggi, cafetier, domicilié à Aveches
2. Paul Senaud, journalier, domicilié à Aveches

Les publications ont eu lieu à Paoug-le-Vieux, à Yangnau, le Vieux
à Ried-Sac, le quatorze et à Courgevans le quinze octobre
mil-neuf-cent-vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Aveches le dix-neuf novembre, mil-neuf-cent-
vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Extraits de naissance.
4. Publications de mariage.

Les époux :

Schöni Alfred
Schöni Elise

Les témoins :

Gottfried Faggi
Paul Senaud

L'officier de l'état civil :

J. Roulet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Communiqué à Yangnau, Bonat
et à Weypiez

Registre des mariages A.

N^o 22 -
Aeschlimann
Lehner -

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeschlimann Jules Daniel

célibataire

agriculteur

originaire de Sumiswald (Terne) domicilié à

Avenches né à

Avenches le quatre avril

mil huit cent nonante-neuf fils de

Paul Aeschlimann et de

Anna née Probst

à Avenches.

2. Lehner Charlotte

célibataire

ménagère

originaire de Vuèche-les-Bains (Valais) domiciliée à

Avenches née à

Vuèche-les-Bains le six mars

mil huit cent nonante-huit fille de

Charles Lehner et de

Marie née Weichtry

à Vuèche-les-Bains

Comme témoins :

1. Albert Revelly, soldat domicilié à Avenches

2. Paul Revelly, agriculteur, domicilié à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le sept, à Sumiswald le huit et à Vuèche-les-Bains le onze novembre mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Bonne de mariage
Extrait de naissance de la fiancée
Publications de mariage

Les époux :

Aeschlimann Jules
Aeschlimann Charlotte.

Les témoins :

Albert Revelly.
Paul Revelly.

L'officier de l'état civil :

J. Humeel

Communiqué à Sumiswald et à Vuèche-les-Bains.

Registre des mariages A.

N° 23.
Creyraud
Schick

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Creyraud Constant Arthur, veuf de Poline Elisa
dès le trente-trois, mil-neuf-cent-vingt, palefrenier
au Haras fédéral

originaire de Ludrefin domicilié à
Trenches né à

Champmartin le vingt-Trois
mil huit cent quatre-vingt

fil de
Constant Creyraud à Trenches et de
Sauve Marie Catherine née Christina

à

2. Schick née Tricot Caroline veuve de Schick
Emile, dès le neuf Janvier, mil-neuf-cent-quatre,
sans profession

originaire de Friecherwyl, Commune de Pict (Beme) domiciliée à
Trenches née à

Trenches le quatre Septembre
mil huit cent quatre-vingt

fille de
Charles-Louis Tricot et de
Naucette Elise née Schmaeder, les deux décédés

à

Comme témoins :

1. Paul Spinedi entrepreneur domicilié à Trenches
2. Albert Papin palefrenier domicilié à Trenches

Les publications ont eu lieu à Trenches le dix-sept à Ludrefin et
à Vaupen le dix-huit Septembre, mil-neuf-cent-vingt
deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches, le quinze Septembre mil-neuf-cent
vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1° Demande de mariage
- 2° Extraits de naissance
- 3° Actes de décès
- 4° Publications de mariage.

Les époux :

Creyraud Arthur
Caroline Creyraud

Les témoins :

Paul Spinedi
Albert Papin

L'officier de l'état civil :

J. Houillet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 900 f. d.

Communiqué à Ludrefin et
à Vaupen

Registre des mariages A.

N° 214 -
Marqueron
Sommar.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marqueron Albert Ulysse

célibataire

chauffeur d'automobile

originaire de Lucens

domicilié à

Trenches

né à

Menniez

le huit septembre

mil huit cent

vingt-huit

ans

fil de Frédéric Samuel Marqueron à Granges (Vaud) et de

Marie née Gulley, décédée

2. Sommar Emma Louise Thérèse

célibataire

horlogère

originaire de Genève District de Nantua

domiciliée à

Trenches

née à

Reconvillier

le dix-sept avril

mil neuf cent

vingt-un

ans

et de Sommar Louis Paul

Helène Sophie née Piquet

à Bienne

Comme témoins :

1. Frédéric Schwecker négociant domicilié à Trenches,

2. Albert Roddy sellier, domicilié à Trenches.

Les publications ont eu lieu à Trenches le quatre, à Lucens le cinq et à Genève le sept décembre, mil-neuf-cent-vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches le vingt-neuf décembre mil-neuf-cent-vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1. Demande de mariage.
- 2. Extraits de naissance.
- 3. Publications de mariage.

Les époux :

Marqueron Ulysse
Marqueron Thérèse

Les témoins :

F. Schwecker
A. Roddy

L'officier de l'état civil :

J. Sommar

Le numéro vingt-quatre de la page cent-cinquante une, est celui de la dernière inscription faite durant l'année mil-neuf-cent-vingt-deux. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.
Trenches le 3 Janvier 1923.
Officier de l'état civil
J. Sommar

Un double des présentes a été remis à l'autorité compétente en exécution de l'art. 9. de la loi.
Trenches le 3 Janvier 1923.
Officier de l'état civil
J. Sommar



Vu le 29 JAN. 1923
Le Préfet du District d'Aymonin
A. Barde

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 9000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 1
Grobety
Chuillard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety, Allysse Henri
célibataire
gendarme
originaire de La Côte aux Fées (Veuchatel) domicilié à
Payeme né à
Châtelard sur Lutry le treize Septembre
mil-neuf cent _____ fils de
Victor-Rodolphe-Louis Grobety, vigneron et de
Suzie Sophie, née Sommay
à Lutry

2. Chuillard Elise
célibataire
ménagère
originaire de Froideville domiciliée à
Treuched née à
Froideville le treize Décembre
mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Auguste Chuillard et de
Fanny-Marie, née Martin
décédée

Comme témoins :

1. Fernand Delseret, agent de police, domicilié à Treuched
2. Albert Blanc, vigneron, domicilié à Lutry

Les publications ont eu lieu à La Côte aux Fées, Payeme et à
Treuched le vingt-trois et à Froideville le
vingt-six Décembre, mil-neuf-cent-vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Treuched, le huit Janvier, mil-neuf-cent-vingt-trois.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'état civil de Payeme en date du 26 Janvier 1923.

Les époux :

Grobety Allysse
Grobety Elise

Les témoins :

Delseret
Blanc

L'officier de l'état civil :

J. H. H. H.

Communiqué à La Côte aux Fées,
à Payeme et à Toliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

N° 2
Chuard -
Combez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard Henri Charles
célibataire
agriculteur
originaire de Stenched domicilié à
Stenched né à
Stenched le deux Septembre
mil huit cent nonante-huit fils de
Stéph. Edouard - Samuel Frédéric et de
Luise, née Gutaus a Stenched

à
2. Combez Valérie Olga
célibataire
ménagère
originaire de Bellerive " Paul " domiciliée à
Bellerive née à
Bellerive le trois Mars
mil huit cent nonante-huit fille de
Combez Charles Alfred à Bellerive et de
Elise Emma, née Gavillet, décédée

Comme témoins :

- 1. Alois Cardy employé aux C.F.F. domicilié à Vaudanne
- 2. Célestin Schull, pianiste domicilié à Vevey

Les publications ont eu lieu à Stenched le dix et à Bellerive
le douze Janvier, mil-neuf-cent-vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Stenched, le dix Février, mil-neuf-cent
vingt-trois

Pièces déposées :

- 1. Procès de mariage
- 2. Publications de mariage
- 3. Extraits de naissance

Les époux :

Henri Chuard
Valérie Chuard

Les témoins :

Cardy Alois
Schull

L'officier de l'état civil :

J. Harma

Communiqué à Constantine

Registre des mariages A.

No 3.
Anderauer
Schüpbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anderauer Otto
célibataire

Chef de garage
originaire de Hundwil "Töpperli" de W.
Welschenrohr "Salers" domicilié à
Obfelden "Zürich" né à

le seize Mars
mil huit cent quarante quatre fils de
Anderauer Johannes, défunt et de
Emma, née Hauenschein
à Obfelden

2. Schüpbach Marie
célibataire

originaire de Oberthal "Borne" domiciliée à
Trenches née à
Trenches

le vingt-sept Août
mil huit cent vingt cinq fille de
Schüpbach Frédéric, Hôtelier et de
Marie, née Weber, à Trenches

Comme témoins :
1. Jean Schüpbach, mécanicien, domicilié à Trenches
2. Reinhold Stauffer, pâtissier, domicilié à Trenches

Les publications ont eu lieu à Welschenrohr, Trenches et Gross-
höchi, le jour de la semaine et à Hundwil le dix-
sept Février, mil neuf-cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Trenches, le Sept Avril, mil-neuf-cent-
vingt-trois.

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer
le mariage dérogie par
l'Etat-Civil de Welschen-
rohr, datée du 2 Mars 1923.

Les époux :
Anderauer Otto
Anderauer Marie

Les témoins :
Jean Schüpbach
R. Stauffer

Communiqué à Welschenrohr, Hund-
wil et à Grosshöchi, Kellen

L'officier de l'état civil :
J. Monney

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 7
Soltermann
Ludy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soltermann, Albrecht
célibataire
ouvrier de fabrique
originaire de Echigen - Beme domicilié à
Breuches né à
Eritz près König-Beme le vingt-un Juillet
mil huit cent huitante quatre fils de
Soltermann Thom agriculteur à Breuches et de
Maria, née Bigler, décédée

2. Ludy, Louisa
célibataire
ménagère
originaire de Lenk - Beme domiciliée à
Breuches née à
Breuches le onze Mai
mil huit cent huitante fille de
Ludy Frédéric, agriculteur et de
Adèle, née Bessat, les deux
à Breuches.

Comme témoins :

1. Rühfald Schaffler, pâtissier domicilié à Breuches
2. Siegfried Studer, cafetier domicilié à Breuches

Les publications ont eu lieu à Breuches, le cinq à Echigen le six et à Lenk le sept avril, mil-neuf-cent-vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Breuches, le vingt-huit avril, mil-neuf-cent-vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Procès de mariage
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage

Les époux :

Soltermann Albrecht
Louisa Soltermann

Les témoins :

R. Schaffler
Siegfried Studer

L'officier de l'état civil :

J. H. H. H.

Communiqué à Echigen et à
Lenk.

Registre des mariages A.

N^o 5 Schneider
Elia.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider Jean
 célibataire
 négociant
 originaire de Vechigen "Bene" domicilié à
 Troanches né à
 Oberthal im Sängembach-Bene le huit Décembre
 mil huit cent nonante-huit fils de
 Christian Schneider, à Troanches et de
 Anna Elisabeth, née Christen, défunte
 à

2. Elia Augusta
 célibataire
 ménagère
 originaire de Tura "Bessin" domiciliée à
 Tura née à
 Troanches le quinze avril
 mil huit cent nonante-quatre fille de
 Antoine Elia et de
 Madeline, née Balzaretto
 à Tura

Comme témoins :

1. Victor Elia peintre, domicilié à Troanches
2. Godefray Schneider, négociant, domicilié à Talence Espagne

Les publications ont eu lieu à Troanches le huit à Vechigen le
neuf et à Tura le onze avril, mil-neuf-cent-vingt
trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Troanches, le douze Mai, mil-neuf-cent
vingt-trois

Pièces déposées :

1. Demande de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Publications de mariage

Les époux :

Jean Schneider
Augusta Schneider

Les témoins :

Victor Elia
J. Schneider

L'officier de l'état civil :

J. Rouvier

Communiqué à Vechigen et
à Tura

Registre des mariages A.

N° 6.
Michel
Hämmerli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Alfred

célibataire

agriculteur

originaire de Guggisberg - Bâle domicilié à

Gouatyre né à

Mühleberg, in der Schurrenmühle le dix-sept Octobre

mil huit cent quarante-six fils de

Samuel Michel défunt et de

Anna-Elisabeth, née Brand,

à Rosshäusern Bâle

2. Hämmerli, Maria

célibataire

ménagère

originaire de Vinelz - Bâle domiciliée à

Säupen née à

Walleried (Triburg) le Six Novembre

mil huit cent quarante-cinq fille de

Gottfried Hämmerli et de

Caroline, née Klaser

à Walleried

Comme témoins :

1. Fritz Schüpbach, cafetier, domicilié à Tranches

2. Albert Revolly, tailleur, domicilié à Tranches

Les publications ont eu lieu à Gouatyre le quinze, à Säupen
le seize à Guggisberg et à Vinelz le dix-sept bruit
mil-neuf-cent-vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranches, le dix-huit Mai, mil-neuf-cent-
vingt-trois

Pièces déposées :

2 Promesses de mariage

2 Extraits de naissance

4 Publications de mariage.

Les époux :

et Michel.

M. Michel.

Les témoins :

F. Schüpbach

A. Revolly

L'officier de l'état civil :

J. Hämmerli

Communiqué à Guggisberg à
Vinelz et à Säupen

Registre des mariages A.

N^o 7. Ruckstuhl Weren.

Le Tribunal du district d'Avenches par jugement du 4 novembre 1936, déclaré définitif et exécutoire le 18 Janvier 1937 a prononcé la dissolution par le divorce du mariage Ruckstuhl-Weren ci-contre.

Avenches le 10 Juin 1937



L'OFFICIER D'ÉTAT-CIVIL

E. Schumacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruckstuhl, Joseph Hermann, célibataire, agent d'assurances, originaire de Sinach Thurgovie, domicilié à Trancy, né à Courgenove le Sept Janvier mil huit cent nonante-six, fils de Thérèse Ruckstuhl et de Caroline, née Schweizer, décédés.

2. Weren, Rosa, célibataire, pievrière, originaire de Saint-Stephan Berno, domiciliée à Avenches, née à Nétiviers-Haut-Tully le quatorze Octobre mil neuf cent un, fille de Jacob Weren et de Rosine, née Dubach, à Avenches.

Comme témoins :

1. Hermann Weren, manoeuvre, domicilié à Avenches. 2. Fritz Schupbach, Cafetier, domicilié à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches le sept à Trancy le huit à Sinach et à Saint-Stephan le neuf Mai, mil-neuf-cent-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches, le vingt-trois Mai, mil-neuf-cent-trois.

Pièces déposées :

Projet de mariage, Actes de naissance, Publications de mariage.

Les époux :

Hermann Ruckstuhl, Rosa Ruckstuhl

Les témoins :

F. Schupbach, Hermann Weren

L'officier de l'état civil :

J. Schumacher

Communiqué à Sinach et à Saint-Stephan

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 8
Flühmann
Waring

7e dis Bramberg
F. H. H. H.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flühmann, Ernest
célibataire

francophone
originaire de Neuwegg - Geneve domicilié à

Oleyres né à

Neuwegg auf dem Bramberg le onze Décembre
mil huit cent nonante-quatre fils de

Jean Flühmann et de

Anna Elisabeth, née Freiburghaus
à Neuwegg.

2. Waring, Ada
célibataire

ménagère
originaire de Eggwil - Geneve domiciliée à

Staveland, au Nœcker, née à

St. Niden, in Eggwil le Sept février
mil neuf cent deux fille de

Samuel Ernest Waring, à Staveland et de

député Caroline, née Blaser

Comme témoins :

1. Ernest Waring agriculteur, domicilié à Staveland

2. Samuel Flühmann, laitier, domicilié à Niden.

Les publications ont eu lieu à Oleyres le vingt-huit ainsi qu'à

Staveland et le vingt neuf mai mil-neuf-cent-vingt-trois, à Neuwegg et à Eggwil.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Staveland le neuf Juin mil-neuf-cent-vingt-trois

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extraits de naissance
- 4. Publications de mariage

Les époux :

Ernest Flühmann
Ada Flühmann

Les témoins :

Ernest Waring
S. Flühmann

L'officier de l'état civil :

J. H. H. H.

Communiqué à Neuwegg et
à Eggwil

Registre des mariages A.

N^o 9.
Hormann
Barbey.

approuvé la date huit à la fin
ligné, J. Hameur



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hormann, Ernest
célibataire
ouvrier de fabrique
originaire de Bümpliz - Berne domicilié à
Faug né à
Bümpliz, au Hechtacher le dix-huit Juin
mil huit cent nonante-huit fils de
Christian Hormann et de
Elisabeth, née Mader, les deux décédés

2. Barbey, Berthe
célibataire
ménagère
originaire de Granges - Vaud domiciliée à
Faug née à
Saubanne, Marthoray 37 le vingt deux Octobre
mil huit cent nonante-huit fille de
Henri Barbey et de
Eda, Marie Suisse, née Gros
à Faug

Comme témoins :

- 1. Alfred Mottet, chauffeur, domicilié à Henniez
- 2. Paul Cornaz, agriculteur, domicilié à Faug

Les publications ont eu lieu à Faug le dix-huit à Granges
et à Berne le dix-neuf mil-neuf-cent-vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les, a déclarés légalement unis par le mariage.
à Venches, le seize Juin, mil-neuf-cent-vingt-trois

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Certificats de naissance
- 3. Publications de mariage

Les époux :

Ernest Hormann
Berthe Hormann

Les témoins :

Mottet Alfred
Paul Cornaz

L'officier de l'état civil :

J. Hameur

Communiqué à Berne et à Granges

Je dis Mai 1923 J. Hameur

Registre des mariages A.

N° 10 -
Cornaz
Lenggenhager.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornaz Marc-Ernest
célibataire
industriel
originaire de Faug domicilié à
Faug né à
Faug le vingt Mai
mil huit cent nonante huit fils de
Paul-Samuel Cornaz, industriel et député et de
Bertha-Edeline-Teise, née Cornaz
à Faug

2. Lenggenhager Bertha
célibataire
sans profession
originaire de Mogelsberg "St. Gall" domiciliée à
Faug née à
Nehobél "Appenzell" le dix neuf Janvier
mil neuf cent trois fille de
Jacob Lenggenhager et de
Katharina, née Huger
à Schoenengrund "Appenzell"

Comme témoins :

1. Charles Cornaz, fonctionnaire cantonal, domicilié à Puchâtel
2. Paul Cornaz, député, domicilié à Faug
3. Ernst Schüpbach, restaurateur, domicilié à Avenches

Les publications ont eu lieu à Faug le quatre à Mogelsberg
le cinq octobre, mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le vingt-sept octobre mil neuf
cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Permis de mariage
2. Cécité de naissance de la fiancée
3. Publications de mariage

Les époux :

M. Cornaz
Bertha Cornaz

Les témoins :

Ch. Cornaz

P. Cornaz
E. Schüpbach

L'officier de l'état civil :

J. Nouvel

Communiqué à Mogelsberg

Registre des mariages A.

N^o 11.
 Cosandey
 Mühlegg, née Ryser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosandey, Jules
 célibataire
 agriculteur
 originaire de "Marnaud" Vaud, domicilié à
 Tranches
 né à
 Vallermied "Fibourg" le vingt-deux Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Cosandey Elias, menuisier et de
 Rodina, née Ballaman
 à Thaulméd

2. Mühlegg, née Ryser, Emma. Marie ménagère
 divorcée dès le vingt-deux Septembre mil-neuf-cent-vingt-
 trois de Mühlegg, Joseph-Richard
 originaire de "Ezgen" "Argovie", domiciliée à
 Tranches
 née à
 Tranches le huit Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
 Ryser Fritz, jardinier et de
 Emma, née Héri
 à Tranches.

Comme témoins :

1. Fritz Ryser, employé, domicilié à Tranches
 2. Paul Noceand, pensionné de la guerre, domicilié à Tranches.

Les publications ont eu lieu à Tranches le seize à Marnaud
 et à Ezgen, le seize Octobre mil-neuf-cent-vingt-
 trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Tranches, le treize Octobre, mil-neuf-
 cent-vingt-trois.

Pièces déposées :
 Promesse de mariage
 Extrait de naissance du fiancé
 Extrait du 1^{er} mariage de la fiancée
 avec inscription de son divorce
 3 Publications de mariage.

Les époux :
 Jules Cosandey
 Emma Cosandey.

Les témoins :
 Fritz Ryser
 Paul Noceand

Communiqué à Tranches et à
 Ezgen

L'officier de l'état civil :
 J. Houmey

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 122
 Moser
 Dubach.

Le Tribunal du district
 de Berne par jugement
 du 8 Octobre 1936 a pronon-
 cé la dissolution par le
 divorce le mariage Moser-
 Dubach en vertu en
 application de l'art. 142
 du C.C.S.
 Arrêté le 3 Décembre 1936



L'OFFICIER D'ÉTAT-CIVIL

E. H. H. H.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser, Gustave
 célibataire
 employé
 originaire de Steffisburg, Berne, domicilié à
 Berne, Teuberggasse 23, né à
 Steffisburg le neuf Mai
 mil huit cent nonante-quatre fils de
 Moser Christian et de
 Anna Maria Bachmann, décédés

2. Dubach, Emma
 célibataire
 originaire de Eggwil, Berne, domiciliée à
 Breuches, née à
 Künz-Gard le onze Novembre
 mil huit cent nonante-dans fille de
 Dubach Nicolas défunt et de
 Anna Maria Burger,
 à Breuches.

Comme témoins :

1. Henri Waplan ouvrier au téléphone, domicilié à Payerne.
2. Edouard Vertéti, mécanicien, domicilié à Berne.

Les publications ont eu lieu à Berne le vingt-neuf Septembre, à
 Steffisburg, Eggwil et à Breuches le premier Octobre
 mil-neuf-cent-vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Breuches, le trois Novembre, mil-neuf-cent-
 vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage
 délivrée par l'état-civil de Berne,
 datée du 29 Octobre 1936.

Les époux :

G. Moser
 E. Moser

Les témoins :

H. Waplan
 E. Vertéti

L'officier de l'état civil :

J. H. H.

Communiqué à Steffisburg, Berne
 et Eggwil

Registre des mariages A.

N^o 15
Schaad
Berren.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schaad, Johann Rudolf
célibataire
agriculteur
originaire de Schwarzhäusern "Bene" domicilié à
Touffesch
né à
Schwarzhäusern le vingt-six Octobre
mil huit cent huitante-huit fils de
Johann Rudolf et de
Anna-Lina née Käber, décédés

2. Berren, Lina
célibataire
ménagère
originaire de Mühleberg "Bene" domiciliée à
Mühleberg née à
Mühleberg le quatre Septembre
mil neuf cent un fille de
Herrn Samuel et de
Anna-Maria née Käber
à Mühleberg

Comme témoins :

- 1. Fritz Gerber, distillateur, domicilié à Touffesch
- 2. Fritz Hethler, laitier, domicilié à Touffesch

Les publications ont eu lieu à Touffesch le vingt-neuf à Car-
wangen le trente et à Mühleberg le trente-un
Octobre, mil-neuf-cent-vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Touffesch, le quinze Novembre, mil-neuf-cent-
vingt-trois

Pièces déposées :

- 2 Promesses de mariage
- 2 Extraits de naissance
- 3 Publications de mariage

Les époux :

R. Schaad
Lina S. Schaad

Les témoins :

F. Gerber
F. Hethler

L'officier de l'état civil :

J. Hummel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Carwangen et
à Mühleberg

Registre des mariages A.

No 174
Zehnder
Vaucher, née Bally.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zehnder Frédéric
célibataire
agriculteur
originaire de Novat et de König Pèrre domicilié à
Stoueches né à
Salvagny "Sibourg" le trois Juin
mil huit cent huitante-neuf fils de
Frédéric Zehnder défunt et de
Anna, née Rysier
à Stoueches.

2. Vaucher, née Bally Anna Petta
divorcée de Charles Louis Vaucher, dès le vingt-neuf juillet
mil-neuf-cent-dix-neuf
originaire de Bond "Haute Savoie" domiciliée à
Stoueches née à
Courgevaux "Sibourg" le vingt-sept Mars
mil huit cent huitante-cinq fille de
Bally Auguste et de
Rose Anna, née Willemin
à Stoueches.

Comme témoins :

- 1. Arthur Bally, mécanicien, domicilié à Stoueches
- 2. Yves Couat, agent de police, domicilié à Stoueches

Les publications ont eu lieu à Stoueches, à König le trois et à
Novat le cinq novembre mil-neuf-cent-vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Stoueches le seize novembre mil-neuf-cent-vingt-trois
Mois

Pièces déposées :

- 1 Brouette de mariage
- 2 Extraits de naissance
- 1 " de mariage, avec inscription
- du divorce de la fiancée
- 3 Publications de mariage
- 1 Attestation du Dépt de Justice
- des publications
- 1 Certificat de capacité matrimoniale

Les époux :

F. Zehnder
B. Vaucher

Les témoins :

A. Bally
Y. Couat

L'officier de l'état civil :

J. Fournier

Communiqué à Novat, à König
et à la Chancellerie d'Etat.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1900 f. d.

Registre des mariages A.

N° 15.
Schürch
Berger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schürch, Joseph
célibataire
agriculteur
originaire de Heimiswil - Bone, domicilié à
Avenches, né à
Laudanne le douze avril
mil huit cent quarante-trois fils de
Madina Schürch, décédée et de

2. Berger, Laura Marie
célibataire
ménagère
originaire de Wengi - Bone, domiciliée à
Avenches, née à
Coppet, mère Thoudine Héboug, le onze août
mil huit cent quarante-cinq fille de
Alfred - Daniel Berger et de
Madeleine, née Hébodé, à Avenches.

Comme témoins :

- 1. Gustave Berger, agriculteur, domicilié à Avenches
- 2. Ernest Omer, négociant, domicilié à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le six, à Wengi le huit et
à Heimiswil le dix novembre, mil-neuf-cent-vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches, le vingt-quatre novembre, mil-neuf-
cent-vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Extraits de naissance.
- 3. Publications de mariage.

Les époux :

J. Schürch
L. Berger

Les témoins :

Ernest Omer
G. Berger

L'officier de l'état civil :

J. Roussel

Le numéro "quinze" de la page
cent-soixante-dix, est celui de la der-
nière inscription faite durant l'année
"mil-neuf-cent-vingt-trois".
Les deux doubles du présent registre
sont conformes, ce que nous certifions.
Avenches le 3 Janvier 1924.

L'Officier de l'Etat-civil
J. Roussel
Un double des présentes a été
remis à l'autorité compétente en
exécution de l'art. 2. de la loi.
Avenches le 3 Janvier 1924.
L'Officier de l'Etat-civil
J. Roussel



Vu le 21 DEC. 1923
Le Préfet du District d'Avenches
A. Baretz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4001 f. d.

Communiqué à Heimiswil et à
Wengi

Registre des mariages A.

1924

N^o 1
Michel
Seimberg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Emile

célibataire

vacher

originaire de Guggisberg "Bene" domicilié à
Donatyré né à

Mühleberg "Bene" le trois mars

mil huit cent nonante huit fils de

défunt Samuel Michel et de

Anna Elisabeth, née Brand, à Mühleberg

2. Seimberg, Emma

célibataire

ménagère

originaire de Oberwil/B. "Bene" domiciliée à
Mühleberg née à

Mühleberg le quatre juillet

mil neuf cent trois fille de

défunt Frédéric Seimberg et de

Maria, née Rüfenacht, à Schöpfen "Bene"

Comme témoins :

1. Mr Fritz Schöpfbach, restaurateur, domicilié à Tranches

2. Louis Prevelly, concierge, domicilié à Tranches

Les publications ont eu lieu à Donatyré le onze à Oberwil
le onze à Guggisberg et à Mühleberg le quatorze
février, mil neuf cent vingt quatreAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tranches, le vingt-neuf février, mil neuf
cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

1^{re} Piqueuse de mariage
2^e Extraits de naissance
4 Publications de mariage

Les époux :

E. Michel
E. Michel

Les témoins :

F. Schöpfbach
L. Prevelly

L'officier de l'état civil :

J. Nomen

Communiqué à Guggisberg à
Oberwil/B. et à Mühleberg

Registre des mariages A.

N^o 2.
Schneider
Piller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Paul-Auguste
célibataire
palefrenier au Haras fédéral
originaire de Trui "Rome" domicilié à
Toucheb
né à
Toucheb le douze Mars
mil huit cent Septante-cinq fils de
Louis-Henri Schneider et de
Louise, née Vincent, les deux décédés

2. Piller, Bertha-Marie
célibataire
ménagère
originaire de Bonnefontaine "Fribourg" domiciliée à
Toucheb née à
Fribourg le vingt-trois Mars
mil huit cent quarante-trois fille de
Pierre Louis Piller, mécanicien, décédé et de
Marie Sophie, née Müller, a. Bigle

Comme témoins :

1. Fritz Schupbach, restaurateur, domicilié à Toucheb
2. Ernest Herren, journalier, domicilié à Toucheb

Les publications ont eu lieu à Toucheb le huit, à Bonnefontaine
et à Biglen le onze Mars, mil-neuf-cent-vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Toucheb, le vingt-neuf Mars, mil-neuf-cent-
vingt-quatre

Pièces déposées :
1. Demande de mariage
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage.

Les époux :
Schneider Paul
B. Schneider

Les témoins :
F. Schupbach
Ernest Herren

L'officier de l'état civil :
J. Monnet

Communiqué à Biglen et à
Bonnefontaine

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 3.
Miauton
Charney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Miauton, Jean-Vincent
célibataire

agriculteur

originaire de Cleymes domicilié à
Cleymes né à

Cleymes le vingt-Six Décembre
mil huit cent quarante-deux fils de

Auguste Miauton défunt et de
Julia, née Charney, à Cleymes

2. Charney, Susanne
célibataire

ménagère

originaire de Cleymes domiciliée à
Cleymes née à

Cleymes le dix-huit Juin
mil huit cent quarante-huit fille de

Auguste Charney agriculteur et de
Pauline, née Nicolle
à Cleymes

Comme témoins :

1. Jules Nicolle restaurateur, domicilié à Trancher

2. Albert Charney, sellier, domicilié à Trancher

3. Odette Charney, dactylo, domiciliée à Trancher

Les publications ont eu lieu à Cleymes le quinze Mars, mil
neuf-cent-vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trancher, le vingt-neuf Mars, mil-neuf-
cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Demande de mariage
2. Extraits de naissance
1. Publication de mariage.

Les époux :

Jean Miauton.
Susanne Miauton

Les témoins :

Jules Nicolle
Albert Charney
Odette Charney

L'officier de l'état civil :

J. Humez

Communiqué

Registre des mariages A.

No 4

Wälchli
Martignier

Rectification

Par ordre du Département de justice et police du canton de Vaud, du 6 novembre 1958, l'inscription ci-contre est rectifiée en ce sens que l'époux soit désigné sous le prénom de "Franz" et le père de l'époux sous celui de "Adolf" et non sous ceux respectivement François et Adolphe.

Avenches, le 10 novembre 1958

L'Officier de l'Etat civil



And. Hédiguer

And. Hédiguer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wälchli, François
célibataire
framager
originaire de Seeberg, District de Wangen "Borne" domicilié à Traug né à Bätterkinden "Borne" le quatre Mars mil huit cent huitante-trois fils de Adolphe Wälchli et de Maria-Elisabeth Hubler les deux décédés à Traug.

2. Martignier, Louisa
célibataire
ménagère
originaire de Eclépens et de Pailion domiciliée à Traug née à Eclépens "Vaud" le vingt-trois Décembre mil huit cent huitante-six fille de défunt Jean-François Martignier et de Elise, née Mardonnet à Traug.

Comme témoins :

1. Paul Gasparini, entrepreneur, domicilié à Traug
2. Simé Martignier, agriculteur, domicilié à Eclépens

Les publications ont eu lieu à Traug le vingt-cinq Mars, à Seeberg Pailion & Eclépens le vingt-deux Mars, mil-neuf-cent-vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches, le douze Avril, mil-neuf-cent-vingt-quatre

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage.
2. Extraits de naissance.
3. Publications de mariage.

Les époux :
Franz Wälchli
Louisa Wälchli

Les témoins :
Gasparini Paul
Martignier Simé

L'officier de l'état civil :
J. Hauser

Communiqué à Grasswil, La Sarray et à Pailion

Registre des mariages A.

No 5.
Chappatte
Corminboeuf.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappatte, Josef-Étienne-Marie

célibataire

docteur

originaire de Veimont "Beune" domicilié à

Arveches né à

Granges "Solence" le sept. mai

mil neuf cent un fils de

Paul Chappatte pharmacien et de

Rosa, née Clémence à Arveches

à

2. Corminboeuf, Alice

célibataire

originaire de Daudidier "Fribourg" domiciliée à

Arveches née à

Arveches le vingt-trois septembre

mil neuf cent fille de

Edouard Corminboeuf négociant à Arveches et de

Clotilde, née Plancherel

à

Comme témoins :

1. Paul Chappatte, pharmacien domicilié à Arveches

2. Robert Corminboeuf, négociant, domicilié à Arveches

Les publications ont eu lieu à Arveches le vingt-quatre au
Veimont et à Daudidier le vingt-cinq Mars, mil
neuf-vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Arveches, le vingt-trois avril mil-
neuf-cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Requête de mariage
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage

Les époux :

Jos. Chappatte
Alice Corminboeuf
Chappatte

Les témoins :

P. Chappatte
Corminboeuf Robert

L'officier de l'état civil :

J. Roussel

Communiqué au Veimont et
à Daudidier.

Registre des mariages A.

No 6
Spack
Rothery.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spack Alfred
célibataire
combre maître d'école
originaire de Buchillon "Fribourg" domicilié à
Faug né à
Faug le quatorze Septembre
mil huit cent soixante quatre fils de
Gottfried Spack et de
Louise Krebs, née Trübaldt décédés

2. Rothery Clara
célibataire
ménagère
originaire de Guggisberg "Sous" domiciliée à
Coubiberte "Fribourg" née à
Coubiberte le vingt deux
mil huit cent soixante-neuf fille de
Friedric Rothery et de
Louise Pucet, à Coubiberte

Comme témoins :

- 1. Samuel Spack, ingénieur domicilié à Yverdon
- 2. Alois Mayer, chauffeur domicilié à Faug

Les publications ont eu lieu à Faug à Buchillon, Guggisberg
le neuf + à Coubiberte le dix deux, mil huit
cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Faug le vingt-quatre mai, mil-
huit-cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

- 1. Demande de mariage
- 2. Extraits de naissance
- 4. Publications de mariage

Les époux :

Alfred Spack
Clara Spack

Les témoins :

Spack
Alois Mayer

L'officier de l'état civil :

J. Nouvel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Buchillon et à
Guggisberg

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 7
A. Brianton
Benenschwander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brianton, Auguste
célibataire

agriculteur

originaire de Cleyres domicilié à

Cleyres né à

Cleyres le seize décembre

mil huit cent quarante-sept fils de

Auguste Brianton défunt et de

Julia née Charney

à Cleyres

2. Benenschwander, Adèle Léale
célibataire

ménagère

originaire de Hagen-Pomer, domiciliée à

Cleyres née à

Cleyres le douze juillet

mil neuf cent trois fille de

Auguste Jean Benenschwander et de

Berthe née Martin

à Cleyres

Comme témoins :

1. Berthe Martin domiciliée à Cleyres

2. Daniel Brianton sellier domicilié à Cleyres

3. Adolphe Benenschwander, agriculteur

Les publications ont eu lieu à

Amboldingen le dix-huit mai, mil-neuf-cent-vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cleyres le vingt-quatre mai, mil-neuf-cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

- 1. Moyenne de mariage
- 2. Extraits de naissance
- 3. Publications de mariage

Les époux :

A. Brianton
Adèle Benenschwander

Les témoins :

Berthe Martin
Daniel Brianton
Adolphe Benenschwander

L'officier de l'état civil :

J. Krumm

Communiqué à Amboldingen

Registre des mariages A.

N^o 8
Violi
Kaltenrieder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Violi Eugène
célibataire
entrepreneur
originaire de Saint Polo d'Euzza "Italie" domicilié à
Tevanches né à
Tevanches le vingt-deux Octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Antonio-Francesco-Giuseppe Domenico Maria dit son Violi et de
Patina, née Crachsel, les deux décédés.

2. Kaltenrieder Frida
célibataire
ménagère
originaire de Châtres "Sribourg" domiciliée à
Oleyres née à
Oleyres le dix-huit Juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Gottlieb Kaltenrieder et de
Anna née Siechati
à Oleyres

Comme témoins :

1. Jorges Violi, peintre, domicilié à Tevanches
2. Ernest Duvet, négociant domicilié à Tevanches

Les publications ont eu lieu à Tevanches le vingt-quatre à Oleyres
et à Châtres le vingt-cinq Octobre mil-neuf-cent-vingt
trois, et à San Polo d'Euzza le trente Mars, mil
neuf-cent-vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevanches le trouze au Mai, mil-neuf-cent
vingt-quatre.

Pièces déposées :

- 1^{re} Brouette de mariage
- 4 Publications de mariage
- 2 Certificats de naissance
- 1 certification de public
- 1 certificat de capacité matrimoniale

Les époux :

Eug. Violi
Frida Violi

Les témoins :

Jorges Violi
Ernest Duvet

L'officier de l'état civil :

J. Roussel

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat et à Châtres

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 9 - Bula Bachofner

Pbr devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bula Frédéric
célibataire
journalier
originaire de Galmiz Fribourg domicilié à
Faug né à
Galmiz le onze février
mil huit cent neuante-neuf fils de
Jean Bula et de
Anna née Bula

à Faug
2. Bachofner Maria mineure autorisée
célibataire
ménagère
originaire de Oberbalu domiciliée à
Faug née à
Londard Fribourg le trois Septembre
mil neuf cent six fille de
Jean Théod Bachofner et de
Maria née Heuwin
à Faug

Comme témoins :

- 1. Fritz Schipbach cafetier domicilié à Tranchés
2. Charles Mischler coiffeur domicilié à Tranchés

Les publications ont eu lieu à Faug le treize au mois de
Galmiz le deux & à Oberbalu le deux Juin mil
neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranchés le treize Juin mil neuf cent
vingt quatre

Pièces déposées :

- 1. Demande de mariage
3 Publications de mariage
2 Extraits de naissance
1 Autorisation des parents de la fiancée

Les époux :

Fritz Bula
Marie Bula

Les témoins :

F. Schipbach
C. Mischler

L'officier de l'état civil :

J. Hammer

Communiqué à Morat et à
Oberbalu

N^o 10.
Auer
Violi

Le Département de Justice et
Police, par décision du 11 Mai
1934 ordonne les rectifications:
1. les prénoms de l'époux
sont: "Ernst Wilhelm" et non
pas Ernest Guillaume et
2. les prénoms du père de
l'épouse sont: "Antonio
Francesco Giuseppe Domenico
Maria".

Avenches le 16 Mai 1934
OFFICIER D'ÉTAT CIVIL
E. Hummel



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auer Ernest - Guillaume
célibataire
négoçant
originaire de La Chaux-de-Fonds domicilié à
Avenches né à
La Chaux-de-Fonds le dix-neuf Octobre
mil huit cent quarante-cinq fils de
Charles-Auguste-Gottlieb Auer et de
Rosa, née Tilloud, décédée

2. Violi Marie-Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Saint-Polo d'Enza" Italie domiciliée à
Avenches née à
Avenches le huit Mai
mil huit cent huitante-huit fille de
Antoine dit Léon Violi et de
Rosina, née Crachet, décédée

Comme témoins :

1. Henri Violi, négociant, domicilié à Avenches
2. Jean Schneider, négociant, domicilié à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches le huit à la Chaux-de-Fonds le onze (septembre) mil-neuf-cent-vingt-trois et à Saint-Polo d'Enza" Italie le treize Mars, mil-neuf-cent-vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches le quatorze Juin, mil-neuf-cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 3 Publications de mariage
- 2 Extraits de naissance
- 1 Tutorisation de procéder aux publications

Les époux :

Ernest Auer
Marie Auer

Les témoins :

Henri Violi
Jean Schneider

L'officier de l'état civil :

J. Hummel

Communiqué à la Chancellerie
d'état et à la Chaux-de-Fonds

Registre des mariages A.

N^o 11
Cavellini
Cossali

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavellini, Costantino Luigi

célibataire

pierriste

originaire de Teri, Massa-Carrara "Italie", domicilié à

Trouched

né à

Teri

le onze Octobre

mil huit cent cinquante-huit

fils de

Pasquale-Tiempo Cavellini défunt

et de

Maria-Isabella, née Filati

à Teri

2. Cossali Maria

célibataire

pierriste

originaire de Terra-Torrese "Italie", domiciliée à

Trouched

née à

Terra

le deux Décembre

mil huit cent cinquante-neuf

fille de

Julien Cossali entrepreneur

et de

Théodolinde, née Francescali

à Trouched

Comme témoins :

1. Secondo Virio, entrepreneur domicilié à Mass-le-Grand

2. Carlo Rattazzi, pierriste, domicilié à Trouched

Les publications ont eu lieu à Trouched le vingt-trois Juin mil-neuf-cent-vingt-quatre, à Teri et à Terra le trois et six mil-neuf-cent-vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trouched

le vingt-deux Juillet mil-neuf-cent

vingt-quatre

Pièces déposées :

1 Demande de mariage

2 Extraits de naissance

3 Publications de mariage

4 Certificat d'état libre

5 Autorisation du J. de Jus.

à procéder au mariage

Les époux :

C. Cavellini

C. M. Cossali

Les témoins :

Secondo Virio

Carlo Rattazzi

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat, en deux exemplaires

Registre des mariages A.

No 121
Aeschlimann
Kramer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeschlimann Alfred
 célibataire
 employé postall
 originaire de Suiswald & Tene, domicilié à
 Fribourg né à
 Breuches le dix-neuf Juin
 mil huit cent quarante-deux fils de
 Aeschlimann Paul et de
 Emma, née Probst
 à Breuches

2. Kramer Marie
 célibataire
 Menagere
 originaire de Galmiz & Fribourg, domiciliée à
 Breuches née à
 Breuches le quatre Mars
 mil huit cent quarante-huit fille de
 Kramer Hermann à Breuches et de
 Emma, née Collin, décédée
 à

Comme témoins :

1. Daniel Aeschlimann fleuriste, domicilié à Breuches
 2. Charles Sieber coiffeur
 3. Ernest Fontanthen employé C.P.B. " " "
 Les publications ont eu lieu à Fribourg le sept à Suiswald
 Galmiz et à Breuches le deux Juin, mil-neuf-
 cent-vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Breuches, le vingt-huit Juillet, mil-neuf-cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'Etat Civil de Fribourg.

Les époux :

Aeschlimann Alfred
Aeschlimann Marie

Les témoins :

Aeschlimann Daniel
Carl Sieber
Fontanthen Ernest

L'officier de l'état civil :

J. Hammer

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Suiswald et à
Morat

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 15 - Chevalley Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Chautavaux domicilié à
Quatre-Étoiles né à
Chautavaux le vingt-six Juillet
mil huit cent Soixante-huit fils de
Jacques Daniel Chevalley et de
Félicité, née Guagnano, décédés

2. Martin, Adèle
célibataire
ménagère
originaire de Fourches domiciliée à
Quatre-Étoiles née à
Quatre " le quatorze Juin
mil huit cent Septante-six fille de
Samuel Martin et de
Vierge Françoise dite Elise, née Martin, décédés

Comme témoins :
1. Constant Reynaud, agriculteur, domicilié à Quatre-Étoiles
2. Louis Linder " " " " " "

Les publications ont eu lieu à Fourches le vingt-cinq et à
Chautavaux le vingt-cinq et à
vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Fourches le vingt-huit Juillet, mil-huit-cent-vingt-quatre

Pièces déposées :
1. Demande de mariage
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage

Les époux :
H^r Chevalley
Adèle Martin
Chevalley

Les témoins :
C^t Raymond
Louis Linder

L'officier de l'état civil :
J. Roumy

Communiqué à Soubremont-le-Grand,

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

No 174

Sieber
Kramer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sieber Charles-Frédéric

célibataire

coiffeur

originaire de Schramberg "Wurtemberg"

domicilié à

Trouches

né à

Schramberg

le vingt-trois Mars

mil neuf cent deux

fils de

Josef Sieber décédé

et de

Therésia née Krayer

à Neuhauzen "Baden"

2. Kramer Emma

célibataire

ménagère

originaire de Galmiz "Sribourg"

domiciliée à

Trouches

née à

Trouches

le neuf Novembre

mil huit cent-vingt-neuf

fille de

Maximilien Kramer, à Trouches

et de

Emma, née Erulliet, veuve de Jean Pöbly décédée

Comme témoins :

1. Alfred Biedelmann employé postal domicilié à Sribourg

2. Ernest Voulauthen, employé aux C.T.F. domicilié à Trouches

Les publications ont eu lieu à Trouches le sept à Galmiz le

huit et à Schramberg le dix Juillet mil-neuf-cent-

vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trouches le quatre-vingt, mil-neuf-cent-

vingt-quatre

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extraits des naissances
- 3. Publications de mariage
- 4. Autorisations de publier et de célébrer le mariage

Les époux :

Carl Sieber
Emma Sieber

Les témoins :

Voulauthen Ernest
Biedelmann Alfred

L'officier de l'état civil :

J. Munnich

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à la Chancellerie
d'état et à Neuchâtel

Registre des mariages A.

N° 15 -
Linder
Gigand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Linder, Louis, veuf dès le vingt-dix Octobre mil-
neuf-cent-vingt, de Linder, Marie Marie, née Verdun,

agriculteur

originaire de Burg-Sac^e Freiburg, domicilié à

Donatyre sur Trouches né à

Montelier, Freiburg, le dix décembre

mil huit cent soixante-huit fils de

Pierre Linder et de

Elisabeth, née Büttikofer décidée.

à

2. Gigand, Léa

célibataire

ménagère

originaire de Veuchâtel domiciliée à

Donatyre, s/ Trouches née à

Donatyre, s/ Trouches le vingt-deux Mars

mil huit cent septante-neuf fille de

Paul-Frédéric Gigand, à Donatyre, s/ Trouches et de

Stanne Louise, née Bessat, décidée.

à

Comme témoins :

1. Louis Linder, fils, agriculteur, domicilié à Donatyre, s/ Trouches

2. Alexis Lormailhon, négociant, domicilié à Trouches.

Les publications ont eu lieu à Trouches le dix à Veuchâtel le
onze, et à Burg le douze Fuillet, mil neuf cent vingt-
quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trouches le neuf toit mil neuf cent vingt-
quatre

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage
4 Extraits de naissance
1 Acte de décès
3 Publications de mariage

Les époux :

Louis Linder
Léa Linder

Les témoins :

L. Linder fils
Alexis Lormailhon

L'officier de l'état civil :

F. Hanned

Communiqué à Corat et à
Veuchâtel

Registre des mariages A.

No 16
Flühmann
Revelly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flühmann, Marc-Alexis
célibataire
palefrenier
originaire de Reuchenette domicilié à
Reuchenette né à
Reuchenette le vingt-huit février
mil neuf cent fils de
Auguste Flühmann et de
Marie-Louise, née Lonnailon, décédée

2. Revelly, Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Reuchenette domiciliée à
Reuchenette née à
Reuchenette le seize juillet
mil neuf cent fille de
Fran-Auguste-Samuel Revelly et de
Marie, née Widmer, à Reuchenette

Comme témoins :

- 1. Albert Revelly, sellier, domicilié à Reuchenette
- 2. Paul Revelly, pieuxiste, domicilié à Reuchenette

Les publications ont eu lieu à Reuchenette le quatorze et à Reuchenette le seize juillet, mil-neuf-cent-vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Reuchenette, le neuf août, mil-neuf-cent-vingt-quatre.

Pièces déposées :

- Brouillon de mariage
- 2 Extraits de naissance
- 2 Publications de mariage

Les époux :

Flühmann Marc
Flühmann Marguerite

Les témoins :

Albert Revelly
Paul Revelly

L'officier de l'état civil :

J. Hauser

Communiqué à Reuchenette

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 17.
Delessert -
Jaurin.

Divorce

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne du 9 juillet 1952, devenu définitif et exécutoire le 13 septembre 1952, le mariage Delessert - Jaurin inscrit ci-courte a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 13 septembre 1952, le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Avenches, le 20 septembre 1952.

N'en tison conforme, l'atteste:

L'Officier de l'Etat civil

And. Hédiguer

And. Hédiguer



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Fernand-Emile, souf de le heige Fauvier
mil-neuf-cent-vingt-quatre, de Bathénée Chullard
agent de police

originaire de Stey-le-Fort domicilié à
Tranches

Demmarin le vingt-neuf Fauvier
mil-huit-cent-quaite-vingt-onze fils de

Emile Delessert et de
Yvonne Fanny née Perivaz
à Demmarin

2. Jaurin, Angèle Aimée
célibataire

ménagère
originaire de Villard-le-Grand domiciliée à
Tranches

née à
Villard-le-Grand le vingt-huit avril
mil-huit-cent-quaite-vingt-dix-neuf

filie de
Jaurin Alfred défunt et de
Emmanuèle Christinat a Tranches

à

Comme témoins :

1. Emma Jaurin veuve domiciliée à Tranches

2. René Delessert agent de police domicilié à Tranches

Les publications ont eu lieu à Tranches le premier à Stey
le trois et à Villard-le-Grand le quatre, cinq, mil-
neuf-cent-vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranches le vingt-trois août mil-neuf-
cent-vingt-quatre

Pièces déposées :
1. Traucette de mariage
2. Note de décès
3. Extraits de naissance
3. Publications de mariage

Les époux :
J. Delessert
A. Delessert

Les témoins :
Emma Jaurin
R. Delessert

L'officier de l'état civil :
J. Morrey

Communiqué à Constantin et
à Corcelles-le-Fort

Registre des mariages A.

N° 138
Fanchère.
Mailard.

~~Le Tribunal du district
d'Avenches par jugement
du 14 février 1934 a pro-
noncé la dissolution
par le divorce du
mariage ci-contre en
application de l'article
146 du C.C.S.
à Neuchâtel le 27 octobre 1934~~



Par Jugement du Tribunal
du district d'Avenches
rendu le 14 février 1934,
déclare définitif et exécutoire
le 10 mai 1934 le mariage
inscrit ci-contre a été
dissous par le divorce.

Inscrit le 26 novembre 1934
Mention conforme
l'atteste: *B. Schumacher*



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Fanchère, Georges-Marcel*
célibataire
Agent de banque
originaire de *Moudon et de Bussy* domicilié à
Trouches né à
Sainte Croix le *seize Juin*
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Eulès-Adrien-Vicent Fanchère, défunt et de
Lina née Martin
à *Trouches*

2. *Mailard, Marie-Louise*
célibataire
originaire de *Chevallès, Cron et de Gully* domiciliée à
Trouches née à
Montagny-la-Ville le *vingt-trois Mars*
mil neuf cent deux fille de
Mailard Ernest et de
Marie née Perchet
à *Trouches*

Comme témoins:

- 1. *Camille Fanchère, sousien, domicilié à Trouches*
- 2. *Elise Mailard, téléphoniste, domiciliée à Genève*

Les publications ont eu lieu à *Trouches* le quatorze à *Moudon* et
à *Bussy* le seize à *Gully* le dix-sept et à *Chevallès*
le dix-huit Août, mil-neuf-cent-vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trouches, le *six Septembre*, mil-neuf-cent-
vingt-quatre

Pièces déposées :

- 1. *Projet de mariage*
- 2. *Extraits de naissance*
- 3. *Publications de mariage*

Les époux :

Georges Fanchère
Marie Louise Fanchère

Les témoins :

C. Fanchère
L. Mailard

L'officier de l'état civil :

J. Rouney

Communiqué à *Moudon, Cron*
la-Ville et Gully

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 19--
Hänni
Weichel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hänni, Ernest,
célibataire
agriculteur
originaire de Oberbalu "Reue", domicilié à
Oleyres, né à
Oberbalu le huit Avril
mil huit cent nonante-sept fils de
Hänni Tobrecht et de

Anna, née Kädel, veuve Deutler
à Oleyres.

2. Weichel, Magdalena,
célibataire
ménagère
originaire de Guggisberg, domiciliée à
Günz, née à
Mühleberg "Reue" le trois Avril
mil neuf cent un fille de
Michel Samuel défunt et de

Anna Elisabeth, née Brand
à Mühleberg.

Comme témoins :

- 1. Friedrich Schüch, maréchal, domicilié à Truchel
- 2. Alfred Maeder, tailleur " " "

Les publications ont eu lieu à Oleyres le vingt-cinq à Günz à
Oberbalu le vingt-sept et à Guggisberg, également
le vingt-sept, mil-neuf-cent-vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Truchel, le douze (septembre) mil-neuf-
cent-vingt-quatre

Pièces déposées :

- 1. Demandes de mariage
- 2. Extraits de naissance
- 3. Publications de mariage

Les époux :

Ernst Hänni
M. Hänni

Les témoins :

G. Rohrbach
A. Maeder

L'officier de l'état civil :

J. Samuel

Communiqué à Oberbalu, Günz et
à Guggisberg.

Registre des mariages A.

N° 20
Beutler
Krenger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beutler, Adolphe
célibataire
agriculteur
originaire de "Buchholterberg" Bienne, domicilié à
Trang né à
Moutet sur Cudrefin le dix-huit mois
mil neuf cent deux fils de

Samuel Beutler et de
Rosa née Büschli
à Trang

2. Krenger, Clara
célibataire
ménagère
originaire de "Küti-Septigen" Bienne, domiciliée à
Trang née à
Villars-le-Grand le dix février
mil neuf cent un fille de

Albrecht Krenger et de
Lina née Perrier, les deux décédés

Comme témoins :

1. Samuel Beutler fils, agriculteur, domicilié à Trang
2. Alfred Beutler
3. Henri Couraz, industriel

Les publications ont eu lieu à Trang à "Buchholterberg" le
vingt-trois et à Kühlethurnen le vingt-cinq
septembre, mil-neuf-cent-vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranches le vingt octobre, mil-neuf-cent
vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Proteste de mariage
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage

Les époux :

Beutler Adolphe
Clara Beutler

Les témoins :

Beutler Samuel
Beutler Alfred

H. Couraz
L'officier de l'état civil :
L. Hemel

Communiqué à "Buchholterberg"
à Kühlethurnen

N° 211 - **Barbey. Tricot**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Barbey, Stéphane - Jules**, né le six Janvier mil-neuf-cent-dix-neuf, de Catherine Ermine Barbey, née Alex, journalier.

originaire de **Sivriez " Fribourg**, domicilié à **Trenches**

Sivriez né à **Sivriez** le **quinze Janvier**

mil huit cent dix-huit cent **soixante-neuf** fils de

Barbey Jean - Stéphane à **Sivriez** et de

défunte **Suzanne** vulg. **Suzette**, née **Kottary**

2. **Tricot, née Clot, Léa**, née le quatre Juillet mil-neuf-cent-dix-huit, de Julien Tricot, lingère

originaire de **Vallanaud** domiciliée à **Moudon**

Moudon née à **Moudon** le **vingt-trois**

mil huit cent huitante-quatre fille de

Chau François Clot défunt et de

Antoine Adèle, née **Cachin** à **Trenches**

Comme témoins :

- 1. **Victor Clot** **pierrier**, domicilié à **Trenches**
- 2. **Jules Nicollier**, **cafetier** " " "

Les publications ont eu lieu à **Trenches** le **vingt**, à **Sivriez** à **Moudon** le **vingt**, un **Octobre** et à **Vallanaud** le **premier** **Novembre**, mil-neuf-cent-**vingt-quatre**.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Trenches, le **vingt-trois** **Novembre**, mil-neuf-cent-**vingt-quatre**

Pièces déposées :

- 1. **Projet de mariage**
- 2. **Extrait de naissance**
- 3. **" " décès**
- 4. **Publications de mariage**

Les époux :

Barbey Jules
Barbey Léa

Les témoins :

Victor Clot
Jules Nicollier

L'officier de l'état civil :

J. Roumey

Communiqué à **Sivriez** **Châtigny** et à **Moudon**

Le numéro vingt-un de la page "Cent-vingt-sept" est celui de la dernière inscription faite durant l'année mil-neuf-vingt-quatre. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Trenches le 3 Janvier 1925.
L'Officier de l'état-civil
J. Roumey

Un double des présentes a été remis à l'autorité compétente en exécution de l'art. 2 de la loi.

Trenches le 3 Janvier 1925.
L'Officier de l'état-civil
J. Roumey



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

1925.

Registre des mariages A.

No 1.
Charmey-
Lütli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charmey Gustave, veuf des le Mais de l'Étoile
mil-neuf-cent-vingt-quatre, de Charmey, Bertha, née
Lütli, charrrière
originaire de Oleyres domicilié à
Faug né à
Oleyres le vingt-Sept Août
mil huit cent Soixante-Sept fils de
Louis Charmey et de
Louise, née Maubou, défunts

2. Lütli, Marie
célibataire
ménagère
originaire de Rüderswil "Borne" domiciliée à
Faug née à
Marb-les-Moines "Borne" le vingt-huit Juillet
mil neuf cent fille de
Frédéric Lütli défunts et de
Élie, née Gelloe
à Moutilier

Comme témoins :

1. René Delessert, agent de police domicilié à Touche,
2. Paul Gasparini, entrepreneur domicilié à Faug.

Les publications ont eu lieu à Oleyres et à Faug le neuf
et à Rüderswil le quinze, décembre, mil-neuf-
cent-vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Touche le deux Janvier, mil-neuf-cent-
vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance
1. Acte de décès
3. Publications de mariage.

Les époux :

Gustave Charmey
Marie Charmey

Les témoins :

R. Delessert.
Gasparini Paul

L'officier de l'état civil :

J. Mouney

Communiqué à Rüderswil

Registre des mariages A.

N^o 2.
 Würsten
 Winguely.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Würsten, Jacques-Fernand

célibataire

pierriste

originaire de Gessenay + Beaulieu domicilié à

Stoueches né à

Stoueches le neuf avril

mil huit cent nouante-sept fils de

Fernand Jacques Würsten et de

Maria-Toma née Weber

à Stoueches

2. Winguely, Cécile

célibataire

pierriste

originaire de Courvillens + Fribourg domiciliée à

Stoueches née à

Courvillens + Fribourg le vingt novembre

mil neuf cent deux fille de

François Winguely et de

Ada née Collaud

à Stoueches

Comme témoins :

1. Edouard Würsten, pierriste domicilié à Stoueches

2. Ernest Brun, charbonnier, domicilié à Stoueches

Les publications ont eu lieu à Stoueches le dix-sept à Courvillens + à Gessenay le dix-neuf décembre mil-neuf-cent-vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Stoueches, le dix Janvier mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Demande de mariage.
 2. Extraits de naissance.
 3. Publications de mariage.

Les époux :

J. Würsten.
 J. Winguely

Les témoins :

E. Würsten
 E. Brun

L'officier de l'état civil :

J. Rouvier

Communiqué à Gessenay et à Courvillens

Registre des mariages A.

N^o 3 -
Cornaz-
Bessard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornaz Oscar
célibataire
agriculteur
originaire de Faoug domicilié à
Faoug né à
Faoug le quinze Avril
mil huit cent vingt-cinq fils de
Auguste Cornaz et de
Elizée Richard
à Faoug

2. Bessard Ida
célibataire
ménagère
originaire de Bellerive "Vaud" domiciliée à
Vallamand-dessous née à
Vallamand-dessous le vingt-deux Juin
mil neuf cent vingt-cinq fille de
Bessard Philippe Auguste, défunt et de
Elisa, née Riber
à Vallamand-dessous

Comme témoins :

1. Auguste Cornaz agriculteur domicilié à Faoug
2. Max Cornaz industriel domicilié à Faoug

Les publications ont eu lieu à Faoug le huit et à Bellerive
le neuf Janvier, mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Renché le vingt-quatre Janvier
mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Proteste de mariage
2 Extraits de naissance
2 Publications de mariage

Les époux :

Cornaz Oscar
Cornaz Ida

Les témoins :

Auguste Cornaz
M. Cornaz

L'officier de l'état civil :

J. Humez

Communiqué à Constantine

Registre des mariages A.

N^o 4
Lévy
Bernard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lévy, Isaac, veuf de Robertine Polley, des le
neuf mars mil-neuf-cent-vingt-deux
marchand de détail

originaire de Cranelan-dessus "Reuil" domicilié à
Délémont né à
Délémont le vingt-trois novembre

mil huit cent Soixante-treize fils de
Lévy Salomon et de
Cécile, née Blum, tous deux décédés

2. Bernard, Bertha
célibataire

sans profession
originaire de Pontarlier, Doubs "France" domiciliée à
Troischaux née à
Troischaux le vingt-huit Octobre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Bernard, Léopold à Troischaux et de
Emilie, née Bloch, décédée

Comme témoins :

1. Salomon Bernard négociant, domicilié à Troischaux
2. Charles Bernard " " " " "

Les publications ont eu lieu à Cranelan et à Troischaux le
cinq décembre à Délémont le quatre décem-
bre, mil-neuf-cent-vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Troischaux le dix-huit février mil-neuf-
cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

Subrogation de célébrer
le mariage déléguée par
l'Etat-Civil de Délémont
datée du 10 février mil-
neuf-cent-vingt-cinq.

Les époux :

Isaac Lévy
Bertha Lévy

Les témoins :

Salomon Bernard
Charles Bernard

L'officier de l'état civil :

J. Fournier

Communiqué à Délémont Cranelan
et à la Chancellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

No 5
Stucki-
Bentler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stucki Fritz-Louis
célibataire
boucher

originaire de Grosshöchstetten "Berne", domicilié à
Avenches né à
Avenches le vingt-cinq Juillet
mil huit cent quarante-trois fils de
Adolphe Samuel Stucki et de

Méry née Rabin
à Avenches

2. Bentler Marie
célibataire
ménagère

originaire de Luperiville "Berne", domiciliée à
Schlosswil "Berne", née à
Heimiswil "Berne", le quatre Juillet
mil-neuf cent trois fille de
Ghaimed Bentler, défunt et de

Vina née Wältli
à Schlosswil

Comme témoins :

- 1. Robert Stucki, boucher, domicilié à Avenches.
- 2. Constant Doleux, agriculteur, domicilié à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches et à Grosshöchstetten
le vingt-sept à Luperiville et à Schlosswil le vingt-
huit Juillet, mil-neuf-cent-vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Avenches, le vingt-quatre février, mil-neuf-
cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Extraits de naissance
- 4 Publications de mariage

Les époux :

Fritz Stucki
Marie Stucki

Les témoins :

Robert Stucki
Constant Doleux

L'officier de l'état civil :

J. Hurrey

Par ordre du Département de justice et
police du canton de Vaud, du 23 octobre
1953, l'inscription ci-contre est rectifiée
en ce sens que les membres de la famille
Stucki soient désignés comme étant
originaires de "Grosshöchstetten (Ber-
ne) et de l'Etat de Neuchâtel" et non
de "Grosshöchstetten (Berne)" seulement.
Avenches, le 29 octobre 1953.

L'Officier de l'Etat civil

And. Hédiguer

And. Hédiguer



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Registre des mariages A.

N° 6
Kiehl.
Geiser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kiehl, Auguste, Robert

celibataire
agriculteur

originaire de La Coudre "Leuchâtel", domicilié à

Faug né à

Faug le dix-sept novembre

mil huit cent nonante fils de

et de Jules-Auguste Kiehl

Sophie, Cecile, née Cornaz.

à Faug

2. Geiser Rosa

celibataire
ménagère

originaire de Saugenthal "Borne", domiciliée à

Nyon née à

Faug le quatre mai

mil huit cent quarante-sept fille de

et de Samuel Geiser

Sina, née Studermitz

à Nyon

Comme témoins :

1. Jules Nicollin, cafetier, domicilié à Tranches

2. Paul Golay, sergent de gendarmerie, retraité, domicilié à Tranches

Les publications ont eu lieu à Faug le cinq à St. Maurice

Saugenthal, et à Nyon le sept, mars, mil huit

cent-vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tranches, le vingt-sept Mars, mil neuf-

cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

2. Promesses de mariage.

2. Extraits de naissance.

4. Publications de mariage.

Les époux :

Kiehl Robert

Kiehl Rosa.

Les témoins :

Jules Nicollin

Golay

L'officier de l'état civil :

J. Roumey

Communiqué à St. Maurice, Saugen-

thal à Nyon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Le Tribunal du district
d'Yverdon par jugement
du 30 juin 1926 déclaré
définitif et exécutoire le 20
septembre 1926. a prononcé
la dissolution par le divorce
de mariage ci-contre
en application de l'article
142 du C.C.S. désigné le
mari comme époux coupable
et a fixé à - un an - le
délai pendant lequel il ne
pourra se remarier.
Yverdon le 25 septembre
1926
L'Officier de
l'état civil: J. Roumey



Registre des mariages A.

N^o 7 Charmey-Senard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charmey, Robert, Auguste
célibataire
agriculteur
originaire de Oleyres domicilié à
Oleyres né à
Oleyres le cinq novembre
mil huit cent quarante-sept fils de
Auguste Charmey et de
Thalys, née Victor, à Oleyres

2. Senard, Bertha
célibataire
ménagère
originaire de Evreches domiciliée à
Quatre-sur-Evreches née à
Quatre-sur-Evreches le douze décembre
mil huit cent quarante-neuf fille de
Jules Auguste Senard, défunt et de
Lucie-Blida, née Roman, en France

Comme témoins :

- 1. Jules Picollet, cafetier, domicilié à Evreches
2. Constant Raymond, agriculteur, domicilié à Quatre-sur-Evreches

Les publications ont eu lieu à Evreches et à Oleyres le douze
mars, mil-neuf-cent-vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Evreches, le six avril mil-neuf-cent-
vingt-cinq

Pièces déposées :

- 1. Dossiers de mariage
2. Extraits de naissance
3. Publications de mariage

Les époux :

Robert Charmey
Bertha Charmey

Les témoins :

Jules Picollet
Constant Raymond

L'officier de l'état civil :

J. Charmey

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 8.
Gagnaux.
Roth..

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gagnaux Victor** médecin divorcé d'Henriette
La Gagnaux née Faccotet, d'âge vingt-cinq février
mil-neuf-cent-vingt-cinq.

originaire de **Neathod** domicilié à
Arveches né à
Laubanne le dix septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
défunt Louis Gagnaux et de
Caroline Emma, née Blanc,
à Laubanne.

2. **Roth Emma-Rosa**
célibataire

Sans profession
originaire de **Seedorf "Pexu"** domiciliée à
Arveches née à
Arveches le vingt-cinq février

mil neuf cent deux fille de
Charles-Frédéric Roth, à **Arveches** et de
défunte **Rosine**, née **Pulas**.

Comme témoins :

1. **Fritz Roth**, père, propriétaire, domicilié à **Arveches**.
2. **Louis Brand**, agriculteur, domicilié à **Arveches**.

Les publications ont eu lieu à **Arveches**, le quinze, à **Neathod**
le seize, et à **Seedorf**, le dix-huit mai, mil-neuf-
cent-vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Arveches, le cinq Juin mil-neuf-cent-
vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extraits de naissance
1. Acte de mariage avec ins-
cription marginale du divorce
3. Publications de mariage.

Les époux :

V. Gagnaux
E. Roth

Les témoins :

Fritz Roth
Louis Brand

L'officier de l'état civil :

J. H. H. H.

Communiqué à **Neathod** et à
Seedorf l. t.

Registre des mariages A.

N^o 9.
Cornaz
Seydoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornaz Henri-Léon
célibataire
contremaitre
originaire de Faug domicilié à
Rive-de-Gier (Loire-France) né à
Faug le vingt-trois
février
mil huit cent quatre-vingt-seize / fils de
Cornaz Gustave-Vincent, défunt et de
Rosina, née Klover
à Faug

2. Seydoux Françoise-Henriette
célibataire
gerante
originaire de Grattavache (Fribourg) domiciliée à
St. Trés née à
Grattavache le quinze
décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Seydoux François-Florentin et de
Antoinette-Adélaïde, née Trunkeller
à St. Trés

Comme témoins :

- 1. Gustave Cornaz, instituteur, domicilié à Pompallier
- 2. Marie Seydoux, domiciliée à Saint-Trés

Les publications ont eu lieu à Faug le vingt-neuf / avril,
à Grattavache le premier / mai et à
Rive-de-Gier le deux / mai, mil-neuf-cent-vingt-
cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St-Trés, le cinq / juin, mil-neuf-cent
vingt-cinq

Pièces déposées :

- 2 Françaises de mariage
- 2 Extraits de naissance
- 4 Publications de mariage

Les époux :

Henri Cornaz
J. Cornaz

Les témoins :

J. H. Cornaz
M. Seydoux

L'officier de l'état civil :

J. H. Cornaz

Communiqué au Créd. / St. Trés

Registre des mariages A.

N° 10
Lüthi
Wüest.

Par jugement du Tribunal de Premier Instance à Yverdon rendu en date du 17 juillet 1941 déclaré définitif et exécutoire le 26 août 1941 le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par la divorce inscrit le 10 septembre 1941



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lüthi Otto
 célibataire
 chef de cuisine
 originaire de Rüdeswil "Berne" domicilié à Yverdon
Steffenburg "Berne" né à Steffenburg "Berne" le six septembre
mil huit cent nonante-trois fils de
Johann Lüthi et de
Anna-Elise, née Müller, à Yverdon

2. Wüest Margherita-Josefa
 célibataire
 sans profession
 originaire de Uffikon "Lucerne" domiciliée à Piémont
Lucerne née à Lucerne le vingt-cinq décembre
mil neuf cent deux fille de
Richard Wüest, décédé et de
Elisabetha née Hüttenberger
 à Lucerne

Comme témoins :
 1. Robert Mettler, laitier, domicilié à Yverdon
 2. Ernard Pelletier, agent de police, domicilié à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le vingt-huit à Piémont
et Uffikon le vingt-neuf et à Rüdeswil le trente
un mil-neuf-cent-vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Yverdon le douze juin mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :
 2. Procès-verbaux de mariage
 2. Extraits de naissance
 4. Publications de mariage

Les époux :
Otto Lüthi
Margrit Lüthi

Les témoins :
R. Mettler
E. Pelletier

L'officier de l'état civil :
J. Roussel

Communiqué à Rüdeswil, Uffikon
et à Piémont

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 11.

Dessonnaz -
Pages

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessonnaz, Marie-Auguste
 célibataire
 propriétaire
 originaire de Trouches domicilié à
Trouches né à
Trouches le vingt-quatre octobre
mil neuf cent deux fils de
Frédéric Louis Dessonnaz à Trouches et de
défunte Elise, née Thoubert

2. Pages Blanche, bonne
 ménagère
 originaire de Sedeilles domiciliée à
Trouches née à
Sedeilles le deux octobre
mil neuf cent deux fille de
Edmond Pages et de
Viva, née Pitton, à Sedeilles

Comme témoins :
 1. Georges Flehmann, propriétaire, domicilié à Trouches
 2. Paul Ruyer, fils agriculteur
 3. Marguerite Pages, couturière, domiciliée à Sedeilles
 Les publications ont eu lieu à Trouches le vingt-huit et à
Sedeilles le trente mai, mil-neuf-vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Trouches le vingt-cinq juin, mil-neuf-
cent-vingt-cinq

Pièces déposées :
 1. Promesse de mariage
 2. Extraits de naissance
 3. Publications de mariage

Les époux :
Dessonnaz
Marie Dessonnaz

Les témoins :
Flehmann Marc
Ruyer
Marguerite Pages
 L'officier de l'état civil :
J. Hummel

Communiqué à Villargel

Registre des mariages A.

N° 192

Hurni.
Hostettler.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurni Arnold
célibataire

agriculteur

originaire de Gurbrü - Berne domicilié à

Tevanches né à

Tevanches le dix-huit avril

mil huit cent quarante-neuf fils de

Jacob Hurni à Tevanches et de

Marie, née Hurni, défunte

à

2. Hostettler Ida

célibataire

ménagère

originaire de Wahlen - Berne domiciliée à

Tevanches née à

Dilaxet - Siburg le quinze février

mil huit cent quarante-huit fille de

Johann Hostettler, défunt et de

Anna, née Egli

à Sagerboden - Berne

Comme témoins :

1. Fridt Hostettler, agriculteur, domicilié à Salvagny

2. Anna Hostettler, couturière, domiciliée à Sagerboden

Les publications ont eu lieu à Tevanches le neuf à midi

à Wahlen Schwarzenburg le onze

mai, mil huit cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevanches le vingt-trois mil-huit-cent

vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Demande de mariage

2. Extraits de naissance

3. Publications de mariage

Les époux :

Arnold Hurni

Ida Hurni

Les témoins :

Fridt Hostettler

Anna Hostettler

L'officier de l'état civil :

J. Hammer

Communiqué à Wilerofigen et à
Schwarzenburg

Registre des mariages A.

N° 13.
Penseyres.
Moriançon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Penseyres, Maurice Henri
célibataire
laitier
originaire de Corcelles-le-Fort domicilié à
Lausanne né à
Laysine le vingt-cinq mars
mil neuf cent un fils de
Henri Penseyres et de
Mathé-Marie née Perrin
à Lausanne

2. Moriançon, Rose-Adèle
célibataire
originaire de Oleyres domiciliée à
Oleyres née à
Oleyres le vingt décembre
mil neuf cent deux fille de
Daniel Charles Moriançon dépositaire postal et de
Céline née Charmey
à Oleyres

Comme témoins :

- 1. Albert Charmey bellier domicilié à Breuches
- 2. Samuel Chévoz facteur postal domicilié à Breuches

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trois juillet
à Oleyres le premier et à Corcelles-le-Fort
le trois huit mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Breuches, le vingt-sept août mil neuf cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer
le mariage délivrée par l'Etat
Civil de Lausanne datée du
24 août 1925.

Les époux :

Penseyres Maurice
Rose Penseyres.

Les témoins :

Albert Charmey
Albert Charmey

L'officier de l'état civil :

J. Humez

Le volume se clôture par
le numéro seize de l'année
mil neuf cent vingt-cinq,
le vingt-sept août. La suite
se trouve dans le volume
commencant par le
numéro quatorze de la
même année.

Je que certifie à
Breuches le 13 août 1925.
L'officier d'état civil



Ephumacher

[Faint, illegible handwriting on lined paper, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is scattered across the page and is mostly obscured by noise and artifacts.]



[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint handwriting on the left margin]



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PA
18	Sebi	Emma	Teelberg	55			
20	Beschlamm	Daniel - Jules	Sunirwald	149			
23	Kudrower	Otto	Mundorf	154			
24	Kuer	Ernest	Chaux-de-Fonds	176			
"	Beschlamm	Alfred	Sunirwald	178			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint handwriting on the left margin, possibly a list or notes]



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PA
18	Sebi	Emma	Teelberg	55			
20	Beschlamm	Daniel - Jules	Sunirwald	149			
23	Kudrower	Otto	Mundorf	154			
24	Kuer	Ernest	Chaux-de-Fonds	176			
11	Beschlamm	Alfred	Sunirwald	178			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

[Handwritten signature or name, possibly "James"]

[Handwritten signature or name, possibly "William"]

[Faint handwritten text at the bottom of the page]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PA
15	Balmor. Loth	Ernest Albert	Mühleberg	14			
	Bayer	Emile	Ruebigen	20			
	Baud	Marianne	Mythen	22			
16	Baudet	Helmut Charles	Kiesau-le-Gd	29			
	Bolmay	Manne	Luzigny et Fard	35			
17	Bachofner	Gottfried	Obelbalm	41			
	Baud	Chs L. Victor	Mythen	47			
18	Beyrer	Elise Rosa	Wengi-Baum	58			
1919	Bell	Maria	Liedberg	64			
"	Berthier	Kathou. Adolp	Schubelbach	70			
1920	Bell	Rosa	Leuders	93			
"	Bettolini	Caroline Maria	Maria Cathie	104			
"	Berger	Mathilde	Wengi-Baum	108			
1921	Bichler	Maria	Hambliou-Duich	114			
"	Bittkoffer	Bertha-Kathia	Leuened(Baum)	115			
"	Barmarain	Mari ditor Viviane	Champretay(Hala)	121			
"	Blaser	Edouard Henri	Langnan/El	125			
1922	Barbey	Mario-Lydie	Sivriez	138			
"	Bünningmann	Christian	Obermühlem	146			
1923	Barbey	Berthe	Granges-Pand	160			
"	Berger	Sauca Marie	Wengi-Baum	166			
1924	Bula	Friedric	Saluz	175			
"	Bachofner	Maria	Obelbalm	175			
"	Beutler	Katholphe	Puchaltoberg	185			
"	Bäber	Alphand. Jules	Sivriez	187			
1925	Bastard	Eda	Bellerive	190			
"	Bernard	Bertha	Poufarles	191			
"	Bautler	Maria	Lauperswil	192			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

B

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Charney-Tornolay	Lucien-Daniel	Oleyres				41.
	Bollaud	Louise-Bertha	F ^e Rubin				21
1917	Caspari	Matrice-Lucie	Agenches				45
	Clément	Mina-Félic	Guarmentel				46
	Cransac	Alya-Nomie	Loisy				49
1918	Chaumont	Hélène-Marguerite	Haute-Tury				51
"	Chuvrol	Félic-Sauv	Avanches				61.
1919	"	Laur-Estelle	Avanches				71.
"	"	Hélène	"				73.
"	Charney	Louise	Oleyres				74.
"	Cominbois	Robert-Mrich	Doudidier				78.
"	Chuard	Albert-Louis	Avanches				81.
"	"	Camille	"				82.
"	Charney	Marguerite-Rose	Oleyres				83.
"	Cominbois	V. Louis-Joseph	Doudidier				84.
1920	Chuvrol	Justin dit Julien	Avanches				90.
"	Baldicara	Vicilo-Lucie	Widuschie-Hals				97.
"	Boulou	Léa-Hélène	Lode				105.
"	Chuard	Marcel-Frédéric	Avanches				106.
"	Canchon	Ernest	Pellerive				108.
1922	Curched	Marie-Louise-Victy	Dommarin				128.
"	Cherbuin	Félic	Arceles				130.
"	Cornay	Elisa-Louise	Faucy				130
"	Charney	Fernand-Auguste	Oleyres				135.
"	Cornay	Cézar-Paul	Faucy				136.
"	Caspari	Edouard	Avanches				140.
"	Cornay	Gustave-Henri	Faucy				142.
1923	Chuard	Henri-Charles	Avanches				153.
"	Cornay	Max-Ernest	Faucy				161.
"	Cosadey	Félic	Warand				162.
1924	Charney	Ludovic	Oleyres				169.
"	Chappatte	Joseph	Permon				171.
"	Cominbois	Alce	Doudidier				171.
"	Cavellin	Costantino	Zeri				177.
"	Chevalley	Henri	Chauptawoz				179.
1925	Charney	Gustave	Oleyres				188.
"	Cornay	Osce	Faucy				190.
"	"	Henri-Léon	"				196.
"	Charney	Robert-Auguste	Oleyres				194.

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM**PRÉNOMS****ORIGINE****PAGE****NOM****PRÉNOMS****ORIGINE****PAGE****C**

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and is mostly illegible due to fading and the quality of the scan. Some words are difficult to decipher but appear to be in a historical or legal context.

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	Doluis-Mayer	Jules	Agenches	15					
	Desarzens-Lichol	Charles Henri	Luzens	26.					
	Hissonnaz	Jérome-Louis	Agenches	28.					
12	Doleys-Merc	Gustave	Agenches	39.					
	Rückenschach	Burtha	Sieckhen	41.					
18	Relvshier	Emile Marius	France	55					
1919	Doudin	Ernest	Bayonne	68.					
"	Polmonico	Eligia	Sibierco	75.					
"	Tikshim	Marc-Aurèle Chaus. de Fud		77.					
"	Dubois	Marguerite Gemma Charleval		84					
"	Daleires	Marie-Warthe	Loches	85.					
20	Prugy-Bouill	Andrine-Elisabeth	Faug	101.					
1921	Deffond	Louis Henri	Loches	118.					
1925	Delapraz	Sulia-Tancy	Cordeant	133.					
"	Delapré	Marcelle-Franne	Montilier	134.					
"	Daleires	Ida Pauline	Loches	143.					
1943	Dubach	Emma	Ugguiv	163.					
1924	Delebat	Fernand	Pauzy	182.					
1925	Dubonnay	Maurice-Auguste	Loches	198.					

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

D

1. 1000
 2. 1000
 3. 1000
 4. 1000
 5. 1000
 6. 1000
 7. 1000
 8. 1000
 9. 1000
 10. 1000
 11. 1000
 12. 1000
 13. 1000
 14. 1000
 15. 1000
 16. 1000
 17. 1000
 18. 1000
 19. 1000
 20. 1000
 21. 1000
 22. 1000
 23. 1000
 24. 1000
 25. 1000
 26. 1000
 27. 1000
 28. 1000
 29. 1000
 30. 1000
 31. 1000
 32. 1000
 33. 1000
 34. 1000
 35. 1000
 36. 1000
 37. 1000
 38. 1000
 39. 1000
 40. 1000
 41. 1000
 42. 1000
 43. 1000
 44. 1000
 45. 1000
 46. 1000
 47. 1000
 48. 1000
 49. 1000
 50. 1000
 51. 1000
 52. 1000
 53. 1000
 54. 1000
 55. 1000
 56. 1000
 57. 1000
 58. 1000
 59. 1000
 60. 1000
 61. 1000
 62. 1000
 63. 1000
 64. 1000
 65. 1000
 66. 1000
 67. 1000
 68. 1000
 69. 1000
 70. 1000
 71. 1000
 72. 1000
 73. 1000
 74. 1000
 75. 1000
 76. 1000
 77. 1000
 78. 1000
 79. 1000
 80. 1000
 81. 1000
 82. 1000
 83. 1000
 84. 1000
 85. 1000
 86. 1000
 87. 1000
 88. 1000
 89. 1000
 90. 1000
 91. 1000
 92. 1000
 93. 1000
 94. 1000
 95. 1000
 96. 1000
 97. 1000
 98. 1000
 99. 1000
 100. 1000



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Eberhart ^{de} Haensch	Jean-Frédéric	Grafenried	13.				
Elia	Nikolajevna	Pina - Gethin	24				
Eugenweiler	Frédéric-Louise	Lampenberg	28				
Kästler	Caroline	Alberried	34				
"	Barbara-Nela	Ried	39				
Etter	Jean	Ried	44				
1712 Etzel	Walther	Ried	94				
1724	Elisa-Barbara	Ried	148				
1726 Elia	Kuguda	Pina	156.				

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V

[Faint, illegible handwritten text]

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	Friedrich-Henrich	Mecklenburg	8				
	Fayue	St. Val. Gidion	49				
1918	Fornaloz	Ernest César	52				
"	Fornaloz	Alina	53				
"	Fornwald	Yvonne-Henriette	62				
1919	Fouchere	Helène-Henriette	70				
"	Fornwald	Luna	85				
1920	Fuhmann	Marie-Louise	90				
"	Fornwald	Paul-Elise	103				
"	Fuhmann	Auguste	111				
1921	"	Charles	120				
1922	Fayue, née Henon	Elisabeth	145				
1923	Fuhmann	Ernest	159				
1924	"	Marie-Louise	182				
"	Fouchere	Marcel	184				

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V

[Faint, illegible handwriting, possibly a list or ledger, covering the majority of the page. The text is too light to transcribe accurately.]

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and is mostly obscured by noise and artifacts.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Guinand-Loth	Jules Auguste	Les Bœufs	4				
Gasparrini	Luisette Ambroise	Crevinayo	7				
Gnaggi	Rosa Marie	Belmond	20				
Gugelmame	Emile Oscar	Obersteckholz	21				
Gnaggi	Emile Alexandre	Belmont-Rome	25				
1917 Guentz	Jules-Louis	Constantine	40				
Grauer	Jacob	Ried (Sib)	42				
Greiser	Clara	Langenthal	44				
1918 Guermann	Caroline Marie	Albenthal (Sms)	50				
" Gonin	Fernand	Fontaines	59				
1919 Gutknecht	Fernand Julie-Fredric	Ried 1200	61- 63-				
" Gutknecht	Jacob	Châtel	69-				
" Gilljeon	Lucie-Franne	Rioy et Turion	76				
" Gyri	Louise	Belmond 44	77				
20 Gilliard	Gabriele-Elis	Spiez & Leukergerod	85				
" Guisan	Marie-Hélène	Twindes	96				
" Gyri	Gustave	Belmond 44	97				
" Gueitbay	Jean-Louis	St. Louis	101				
" Gigaud	Paul-Alfred	Nauchatel	102				
" Guisa	Hélène	Pologne	109				
" Gyri	Louis	Belmond 44	110				
21 Gutknecht	Lucie	Ried, v. K.	116				
" Guillot	Lucie-Philippa Lucie	Das Pully	126				
" Geiser	Fiola	Langenthal 12	127				
22 Gonin	René	Fontaines	134				
" Guermann	Marie-Alice	Ferin	141				
23 Grobety	Ulysse-Albert	La Côte aux Fins	152				
1924 Gigaud	Ysa	Nauchatel	181				
1925 Geiser	Rosa	Langenthal (S)	193				
" Gagnaud	Victor	Nauchatel	194				

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

W

X

Y

Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and is significantly faded and obscured by dark ink smudges and noise. Some legible fragments include "Liquor", "Bass", and "Energy".

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	Korner-Audryon	Baptiste	Faroman Abopt	17					
1915	Lucy	Lucy	Buchillon-fut	23					
1917	Huan	Louise	Maree of Land (Abacy)	40					
	Hoffer	Charles-Jaynes	Romatyne	46					
1918	Hessi	Jedini	Hätzingen Gais	56					
	Henni	Robert	Guebri	58					
1914	Hensperger	Friedrich-Ferdinand	Loggier	65					
"	Hurri	Robert	Guebri	75					
1921	"	Henri	"	119					
"	"	Alfred	"	121					
"	Hoffer	Fernand-Constant	Romatyne	123					
"	Houiel wie tader	Emilie	Mont-Tramelan	126					
1922	Haefelfinger	Walter-Ernest	Teniken, D. G.	129					
"	Humbert	Emma-Louise-Versisse	Genève	151					
1923	Hämmerli	Maria	Pinelz	157					
"	Höven	Anna	Küchleberg	164					
1924	Heimberg	Emma (167)	Oberwil/S.	167					
"	Hannu	Ernest	Oberbalu	185					
1925	Hanni	Fernold	Guebri	199					
"	Hattler	Eda	Wahlern	199					

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

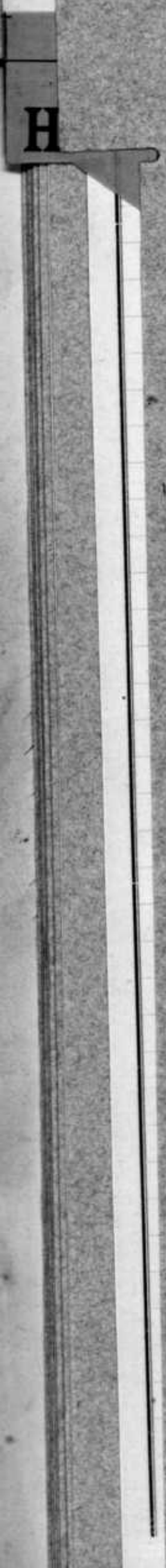
PAGE

H

Faint, illegible markings or bleed-through from the reverse side of the page, appearing as scattered dark spots and light smudges.

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

[Faint, illegible handwritten text or markings in the upper right corner.]



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914 Jacot-Guin	Charles-Edouard	Le Locle	3				
1915 Jaumet	Emile	Rivaz	16				
Johner	Jean-Edmond	Châtred	22				
1919 Jaquet	Lina Louise	St. Croix	79				
" Jassar	Katharina	Kotaykowiec	86				
1920 Jaget	Emile-Victor	Koudoux-Hermouche	107				
1921 Jaggi	Gottfried	Reichenbach(B)	114				
1922 Jardin	Germaine-Louise	Villars-le-Grand	129				
" " "	Nowice	Rivaz	141				
" " "	Luigè	Villars-le-Grand	183				

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

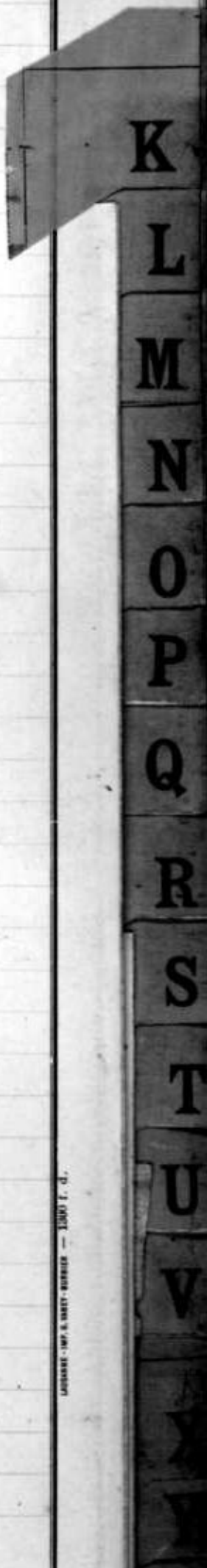
V

X

Y

Handwritten text in a cursive script, possibly a ledger or account book. The text is arranged in several columns and rows, with some entries appearing to be organized into a table-like structure. The ink is dark and the handwriting is somewhat faded and difficult to decipher. The text is located in the upper right quadrant of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Krenger	Emile	Rüthi Saffigen	18.				
16 Kuntz	Emma Marie	Curb-Pome	25				
Korhmann	Paul	Pümpfliz	30				
Krenger	Flora	Rüthi Saffigen	30				
Käsermann	Emma	Rätterkunder	33				
19 Kiehl	Wass Marie	La Boudre	79				
20 Kulinski	Histor	Kosowiec	80				
Krenger	Friedrich	Churruen	137				
	Robert	Rüthi Saffigen	147				
25 Korwam	Ernest	Pümpfliz	160				
24 Kaldewieder	Frída	Chisores	174				
Kramer	Marie	Salmiz	178				
	Emma		180				
Krenger	Hara	Rüthi Saffigen	186				
26 Kiehl	Auguste Robert	La Boudre	193				



[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and appears to be a list or ledger.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914 Lébi-Lecoulte	Karl	Chun	9.				
Lébi-Cornaz	Jules-Auguste	Pizy	12.				
1915 Ledermann	Lina	Lauperswil	18				
Liechti	Jules	Landiswil	19				
1916 Loup	Rachel Mary ^{te}	Montmayny	29				
Loth	Jean Louis	Pizy	32				
Louper	Auguste	Teldorf - Bern	35				
Liechti	Jean	Landiswil	38				
1917 Lecoulte	Gervais-Eugène	Agenches, ^{Les Grands} Le Chemin	45				
1918 Loup	Jeanne-Blaise	Montmayny	52				
1919 Lévy	Stéphane Yvonne	Domatjod	77				
" Liechti	Lina	Rüdenswil	82.				
1920 " Loth	Ernest Jean Henriette	Pizy	92.- 100				
" " Loth	Élie-Constance Gustave-Jules	"	111. 128.				
1921 " Luginbühl	Mario-Élisabeth	Rubigen	136.				
" " Lecoulte	Fernande-Vaise	Torvaiches	140.				
" " Léner	Charlotte,	Vevrier-les-Bains	149.				
1923 " Ludy	Louisa	Sens	155.				
" " Luggenkager	Bertha	Mogelsberg	161.				
" " Liechti	Marie	Rüdenswil	188.				
" " Lévy	Félicie	Vrancheva-dessus	191.				
" " Liechti	Otto	Rüdenswil	197.				



[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

[Faint, illegible handwritten text]

[Extensive, dense handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Michel-Revelly	Camille-Ernest	Spémiz	10.				
16 Michel-uis Hefen	Marie	Faulion	26.				
Winkleyg	Joseph Richard	Erggen Arggen	27.				
Maibach	Friedric	Rüemoth	36				
Müller	Rosa	Rohrbach	36				
17 Mering	Emma	Eggivil	48				
18 Mianton	Armand	Oleyres	53				
Mianton	Marie Louise	Oleyres	54				
Manney	Maryquente	Pierast-le-Gd	56				
19 Eugellbi	Antoine-George	Yenise	76.				
20 Hoggand	Paula-Rudolphe	Weggen	95	Mianton	Edmond/Edmond	Oleyres	98. 1920.
Horet	Armand-Georges	Weggen	99				
Warguet	Arthur-Edmond	Weggen	100				
Weder	Emile	Pickillon-Loutan	103				
Woret	Friedric-Emile	Tillan-les-Fonies	104				
Woy	Adelaide	Vallouvet	107.				
Wartignier	Rose	Colpand x Faulion	110.				
21 Wischler	Charles	Pueggisberg	113.				
Waubach	Emile-Oscar	Pueggisberg	115.				
Wischler	Rosalie	Pueggisberg	117.				
Wischler	Rosa	Wablen	120.				
22 Wischler	Louise	Pueggisberg	135				
Waring	Ernest	Eggivil	145.				
"	Elise	"	146.				
Wargueron	Albert-Ulysse	Eucens	151.				
23 Michel	Alfred	Pueggisberg	157.				
Waring	Fida	Eggivil	159.				
Wühlegg, uis Pysen	Luia Marie	Erggen	162.				
Wöber	Ernest	Heffisburg	163.				
24 Michel	Emile	Pueggisberg	167.				
Wianton	Stan-Louis	Oleyres	169.				
Wartignier	Louisa	Colpand et Faulion	170.				
Wianton	Auguste	Oleyres	173				
Waxpin	Adèle	Trenches	179.				
Waidard	Marie-Louise	Chapell x G. Dully	184				
25 Michel	Margaretha	Pueggisberg	185				
Winguly	Heile	Sarnwillen	189.				
Wianton	Rose-Adèle	Oleyres	200.				

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

[Faint, illegible markings or bleed-through from the reverse side of the page]

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
18	Nicolier	Gustave	Oleyres	54			
"	Nicolier	Adèle-Henriette	"	59			
"	Nicod-François	Félix	Amoyres	62			
20	Niedziński	Wacław	Pologne	109			
"	Nicolier	Rosine	Oleyres	98			
24	Nicoudschwauder	Antoine-Cécile	Hofen	173			

N
O
P
Q
R
S
T
U
V

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

12

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

0

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	Paget-Fioli	Maurice	Sedeilles	5			
1911	Ferri	Hermann	Provence	51			
1919	Blanchard	Saint-Hippolyte	Dussy	83.			
1920	Paget	Marc-Frédéric	Corcelles/Seine	105.			
1922	Pillet	Gustave	Lugny (M. Lully)	143.			
1924	Pillet	Botha-Marie	Demefontaine	163.			
1925.	Paget	Blanche-Yvonne	Sedeilles	198.			
"	Pansoyres	Maurice-Henri	Corcelles-Forat	200.			

P
Q
R
S
T
U
V
W

NOM**PRÉNOMS****ORIGINE****PAGE****NOM****PRÉNOMS****ORIGINE****PAGE**

P

Q

R

S

T

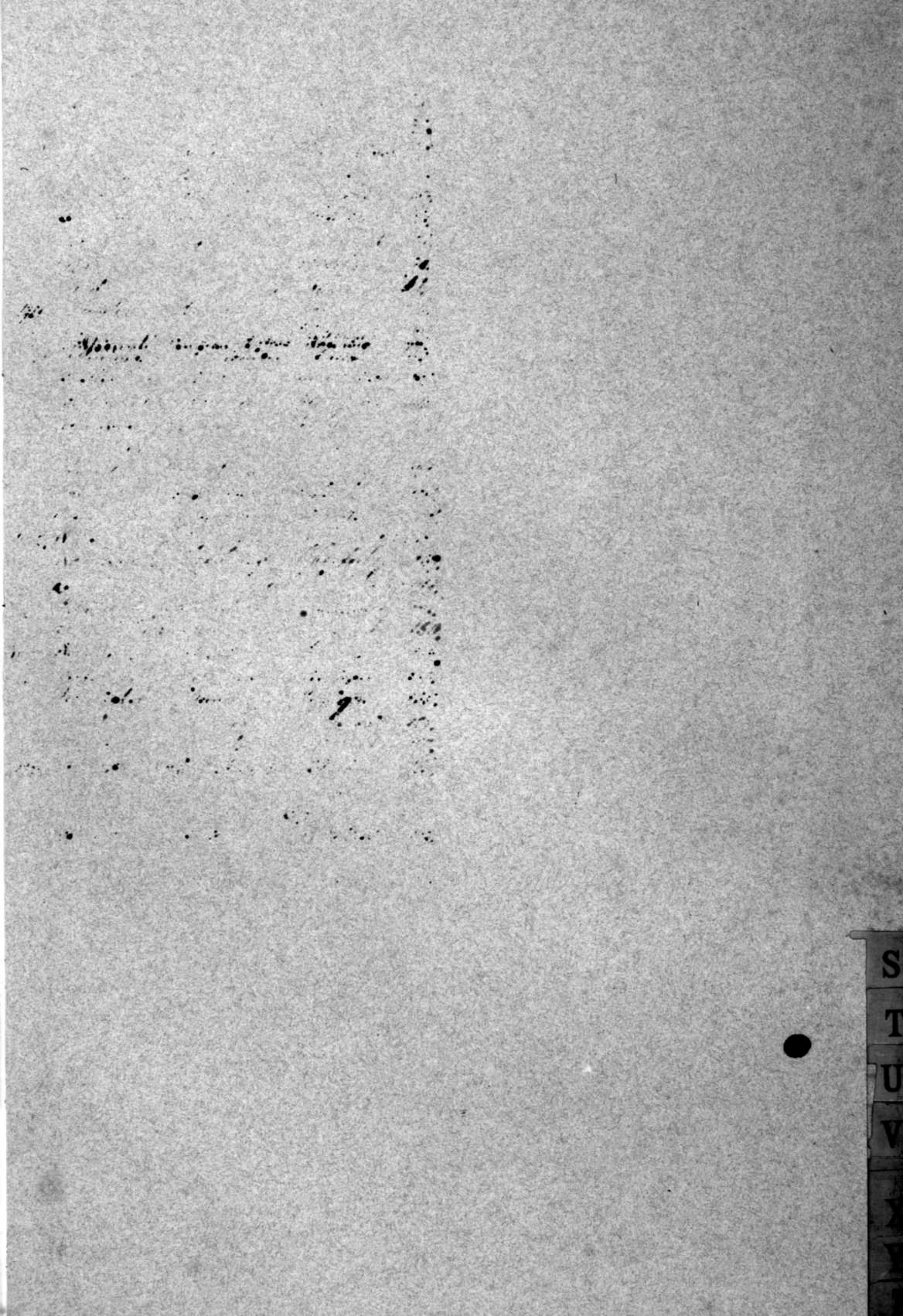
U

V

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914 Richter-Rosler	Karl-Friedrich	Retmold	6.				
1915 Rothen	Gottfried	Guggisberg	19				
Rubattel	Rosa-Mathilde	Hörsing	23				
1916 Ryser	Emma Marie	Niederöng	27				
Ryser	Felix	Niederöng	31				
Röhner	Lina	Porriegg	31				
1917 Roth	Gustave	Neuchâtel	43				
Roth	Élisabeth-Fernande	Siedorf	47				
18 Roth	Mathilde Elise	Siedorf	57				
19 Raymond	Clement	Abbaye de le Châtel	74				
Ryser	Lina-Bertha	Niederöng	77				
Revelly	Marie	Trenches	80				
Ryser	Charles-Felix	Niederöng	87				
20 Raymond	Berthe, Hélène	Dyatze	89				
Roth	Lina	Siedorf (Gene)	91				
Rieser	Walther	Oberbalm (Gene)	93				
Rovetti	Antonietta	Piata (Gene)	94				
Rapin	Florence	Corcelles-sur-Pe	106				
21 Reinhardt	Bertha-Rosa	Röthenbach (Pe)	112				
Rentsch	Marguerite	Duchillon	113				
Ryser	Benjamin	Niederöng	116				
Revelly	Luiline-Blaise	Trenches	123				
Revelly	Vienne Louis	Trenches	132				
Riser	Germaine-Ema	Sichelflüh	137				
Revelly	Felix Louis	Trenches	138				
Rieser	Fida	Oberbalm	147				
22 Ruckstuhl	Stéph. Hermann	Smach	158				
1924 Rothen	Clara	Guggisberg	172				
Revelly	Marguerite	Trenches	181				
1925 Roth	Anna-Rosa	Siedorf	195				

R
S
T
U
V
X
Y



[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	Schüpbach	Aleberb	Oberthal	34					
	Höcklin	Joseph	Bucklen	37					
1918	Studer	Lycille	Freiburgot Bayl	50					
"	Schumacher	Paul-Léon	Torviller	57					
1919	Senoud	Emil-Emile	Boanchet	67					
"	Schneider	Carl-Frédéric	Pickleren	71					
"	Schull	Néstin-Alfred	Sautavoult-Hug	73					
"	Sucki	Anna-Elisa	Stos-Mühlthal	78					
"	Stalder	Ferdinand-Eugène	Rüegsau	81					
1920	Spinedi	Antoine	Sabrin	91					
"	Spuller	Ernest	Däbelen	96					
"	Spinedi	Paul-Jean	Safering	97					
1921	Schneider	Jean-Nadolph	Crub	112					
"	Schollenbaum	Ernst	Ober-Wirchthal	117					
"	Schlüchter	Emma	Saugnau	118					
"	Schneider	Anna	Leffigen	119					
"	Schüpbach	Charles	Oberthal	123					
"	Shuet	Maria-Anna	Obdlangenegg	123					
"	Savary	Joseph-Emile	Sales	124					
"	Spack	Théophile	Pickleren	127					
1922	Schenk	Christian	Rotenbach	131					
"	Schüpbach	Frédéric	Oberthal	139					
"	Sandoz	Maria-Adèle-Jade	St. Veler-Dom- Gresson	142					
"	Schöni	Alfred	Saugnau	148					
"	Schickli	Carot	Stückenwyl	150					
1923	Schüpbach	Marie	Oberthal	154					
"	Soltermann	Albrecht	Vechnigen	155					
"	Schneider	Stan	Vechnigen	156					
"	Schrad	Stham-Rudolf	Stourghausen	164					
"	Schürch	Joseph	Häimiswil	166					
1924	Schneider	Paul-Auguste	Terri	168					
"	Spack	Alfred	Puchillon	177					
"	Sieber	Charles	Schraumberg	180					
1925	Sucki	Fritz-Luis	Stos-Mühlthal	192					
"	Seydoux	Jeanne-Haricette	Grattavache	196					
"	Senoud	Bertha	Boanchet	197					

S
T
U
V
W
X
Y
Z

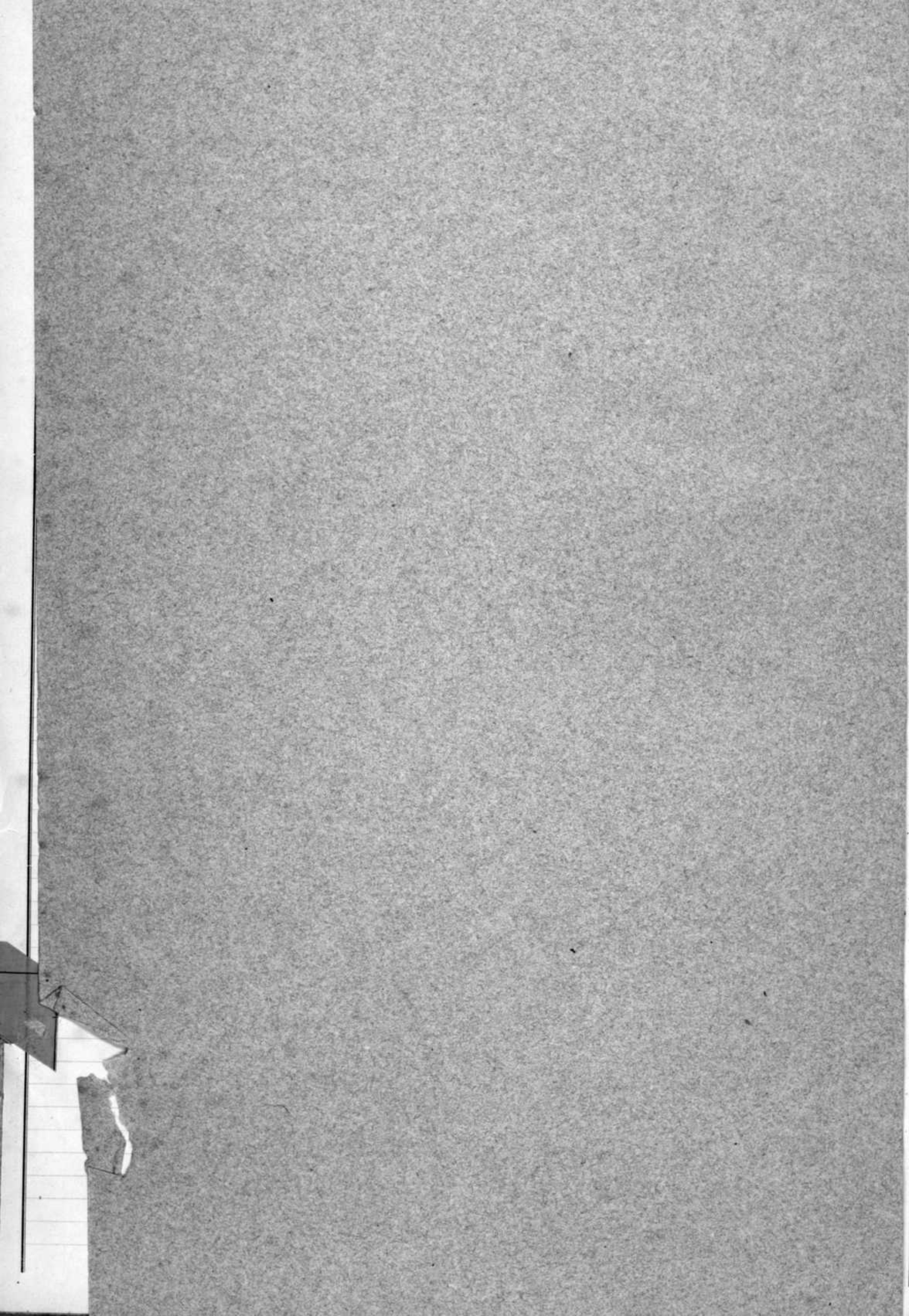
[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

T
U
V
W
X
Y

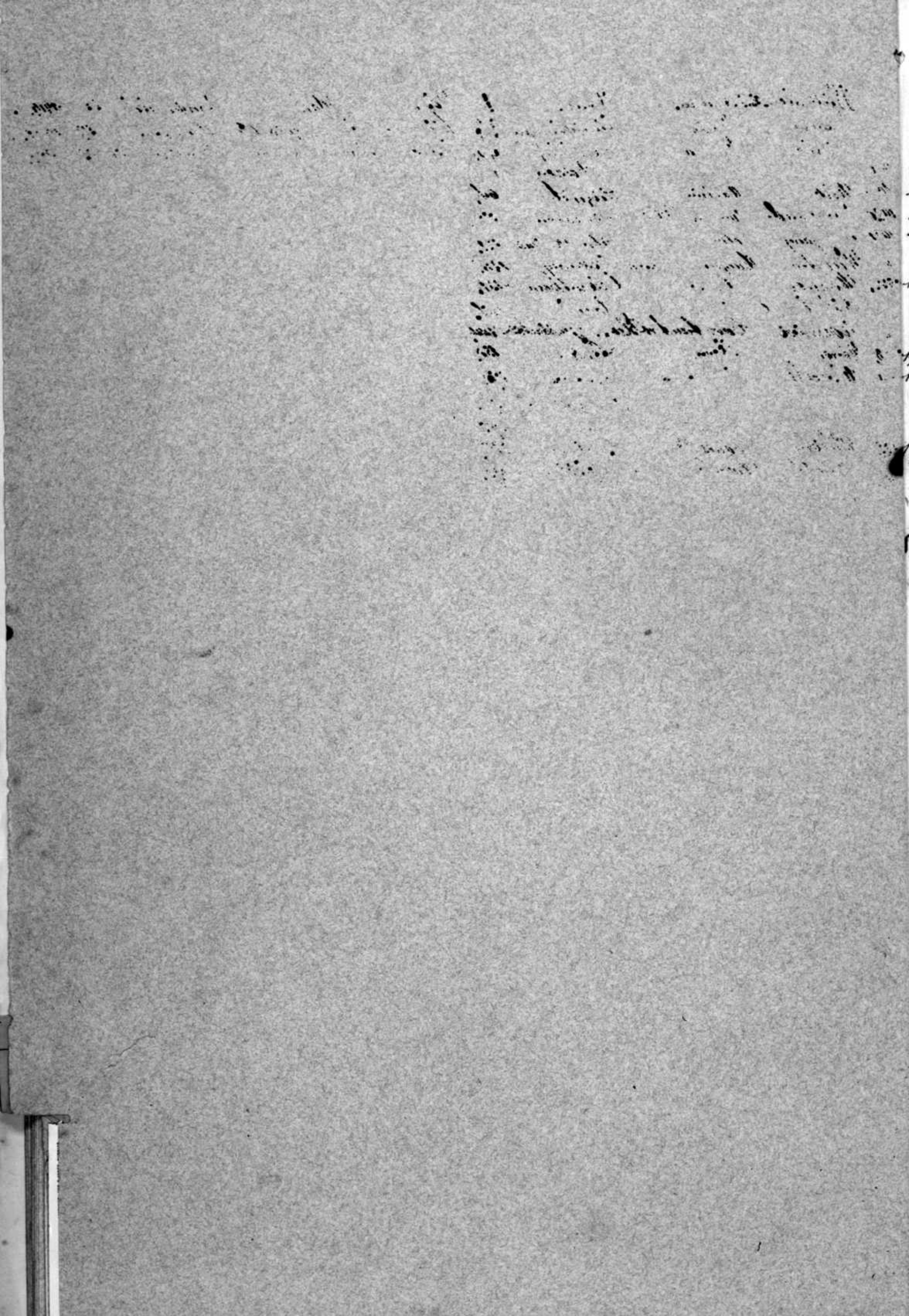
[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	^{Gaillet} Centhokey-	Louis-Léon	Seignemur et Romp	21			
1915	Tricot	Rose	Vallamand	24			
1917	Chévoz	Jules Oscar	Willy	48			
1918	Vandouzel	Charles-Paul	Lesvenay	60.			
1919	Chévoz	Samuel-Henri	Willy	74			
"	Trathsel	Lina	Rüggisberg	81			
"	Vschander	Batholomé	Zerne	88			
1920	Chévoz	Julie Nancy	Willy	109.			
1922.	Crabaxler	Hermine-Véronie	Müllers-Lucerne	139.			
"	Crayrouud	Constant-Ferthwe	Châtelain	150.			
1923	Chulland	Elise	Fraidville	154.			
"	Combez	Valérie-Olga	Bellerive	158.			
1924	Corali	Kacia	Ena	177.			
"	Tricot, nie blot,	Lia	Vallamand	187.			







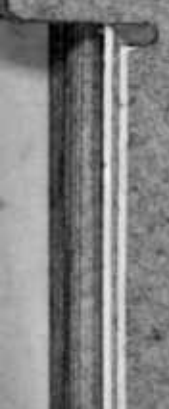


NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	
	Wittwüchler	Andreas	Crub.	1	Vögeli	Hans	Grafenried	66
	Wayer	Frieda	Läufelinger	37	Visinard	François-Elec	Harascon	89
	Wittlich	Antha	Gostliwil	42	Paucher, née Bally	Anna Antha	Bent St. Louis	165
1918	Wickli	Emilie Catherine Valérie	Bollen	60.				1919.-
1919	Wick	Martin	Leuzwil	64.				1920.-
1920	Visinard	François-Elec	Harascon	89.				1921.
1921	Wolfgang	Johanna Vela	Piedwall (Pied)	121.				
"	Wüsten	Marguerite Emma	Gessenay	125.				
1922	Wenger	Marcie	Chierachen	131.				
"	Wiedmer	Lina	Torn	137.				
"	Wunder	Constant + Blanche	Friedenheim	144.				
1923	Wexen	Rosa	St. Stephan	158.				
1924	Wälchli	François	Seeberg	170.				
"	Weli	Eugene	St. Polo d'Orge	174.				
"		Marcie	" " "	176				
1925	Wüsten	Jacques-Fernand	Gessenay	189.				
"	Wüst	Margherita Anna	M. P. K. R.	197.				

W

V

[Faint, illegible markings or bleed-through from the reverse side of the page]



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
					<i>Voir au dos:</i>		
				^{1919.} Zwahlen Zoss	Anna Maria	Guggisberg	63.
				Zeller	Marie-Harquette	Büren	88.
				Zoz	Hedwig	Freibourg & B.	92.
				^{1925.} Zinder	Marc-Louis	Burg & Morat	133.
				^{1923.} Zehnder	Friedric	Morat & Moriz	165.
				^{1924.} Zinder	Jean-Louis	Burg & Morat	181.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1916.	Zwahlen	Bertha	Guygisburg	32			
"	Zoss	Henrich	Polliyon	33			
"	Zwahlen	Lina	Guygisburg	38			
1917	Zoss	Elise-Lina	Polliyon	43			

1200 f. d.

X
Y
Z

